

LES AMICALES CORSES DU TONKIN

LA CORSE

Jean-Antoine VINCENTI, président
(1848-1933)

Père de Jean (Indochine, 1894), du Contrôle financier de l'Indochine, porte-drapeau de la [Légion française des combattants](#) à Hué (1942) :
Administrateurs des services civils.
Conseiller municipal de Hanoï (1901-1905).
Chef du bureau indigène de la mairie de Hanoï.
Décédé en 1933 à Hué, près de son fils (*L'Avenir du Tonkin*, 6 et 9 janvier 1933) : ci-dessous.

Hanoï
La Corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mai 1905)

Une quarantaine de nos compatriotes originaires du département de la Corse se sont réunis, hier matin, à dix heures, dans l'un des salons de l'Hôtel Métropole pour jeter les bases d'une société amicale qui portera le nom de « La Corse ».

Après avoir procédé à l'élection d'un bureau provisoire chargé de l'élaboration des statuts et du règlement intérieur, les membres de cette union ont décidé de se réunir en assemblée générale dimanche prochain pour la constitution définitive de leur association.

Hanoï
LA CORSE
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1905)

Ce fut samedi soir à l'Hôtel du Lac, que la Société amicale de Secours mutuels La Corse naquit officiellement, en un banquet, à la vie tonkinoise.

Coquet était le berceau préparé pour les premiers ébats de la jeune société, tout enguirlandé de verdure et de fleurs et timbré

.....
éclatante de blancheur, la table ouvrait son fer à cheval au sommet duquel était assis M. Vincenti, président de la société, ayant à sa droite M. Bosc, représentant le gouverneur général p. i. , M. Henri Meiffre, conseiller municipal, représentant *Le Gratin dauphinois*, et M. Baudot, représentant *Le Plateau Central*, et à sa gauche, M. Boisson,

représentant les *Prévoyants de l'avenir*, la *Cagouille* et le *Groupe amical des agents des travaux publics* ; M. Peney, représentant l'*Association des employés des postes* ; M. de Santi, représentant la *Côte d'Azur*, et Koch, l'*Avenir du Tonkin*.

J'avoue que mes facultés descriptives hésitent devant la peinture d'un repas et que je n'ai point le style gastronomique d'un Brillat-Savarin. Je me bornerai donc à donner le menu que voici :

Potage
Consommé Cynos
Poisson de mer à l'Ajaccienne
Petites bouchées de Calvi
Noisettes de filet de bœuf de Sartène
Cabrit du Monte d'Oro
Timbale à la Bastiaise
Sorbets au marasquin
Asperges sauce Mousseline
Petits pois fins à la Cortenaise
Pintades du Maquis truffées
Salade Palace
.....
Dessert
Bordeaux en entrée
Vin blanc du Cap Corse.
Moulin à vent
Champagne Piper Heidsieck

C'était, comme on le voit, un menu dont chaque plat rappelait un souvenir de l'île exquise, de cette fleur de la Méditerranée dont tant de gens ignorent encore les beautés merveilleuses. Composé et servi admirablement par M. Lion, il fut, en outre, comme saupoudré d'un parfum qui semblait venir des maquis lointains.

Vint l'heure des toasts et M. Vincenti prit la parole, remerciant ceux qui avaient bien voulu assister à ce premier banquet, saluant les sociétés congénères, appelant les efforts de tous vers la mutualité nécessaire et fraternelle.

M. Boisson lui répondit par le toast suivant :

Messieurs,

C'est au nom des « Prévoyants de l'Avenir », du « Groupe amiral des agents des Travaux publics de l'Indo-Chine » et la « Cagouille », que je vous demande la permission de prendre la parole.

Rassurez -vous, si je représente trois sociétés, je ne vous ferai pas subir trois discours.

Je tiens cependant à vous adresser, au nom de mes co-sociétaires, mes remerciements les plus cordiaux pour la place que vous avez bien voulu réserver à leur représentant, au milieu de cette fête de famille.

Il y a quinze ou vingt ans, nous ne connaissions point ici, et pour cause, les sociétés amicales : d'une part nous étions trop peu nombreux de chaque contrée et, d'autre part, au lendemain de la conquête, nous nous souvenions que nous étions tous Français. Ce seul titre suffisait pour entretenir parmi nous les sentiments de camaraderie et de solidarité vraies qui ne cessèrent d'exister entre tous les habitants du Tonkin pendant les premières années de l'occupation française.

Puis, le pays se développant, les arrivées nouvelles se faisant, à chaque courrier, plus nombreuses, les anciens se trouvèrent noyés dans ce flot qui les envahissait peu à peu. Les occasions de se rencontrer se firent plus rares et ce fut, pendant quelques années,

un isolement presque complet, chacun vivant de son côté, allant à ses affaires et semblant ignorer son voisin.

Cet isolement ne pouvait cependant nous convenir et, loin du sol natal, nous sentions le besoin de nous grouper pour nous entretenir de ce coin de terre où nous avons laissés notre famille, nos amis d'enfance, ou nous avons passé nos premières années, où sont nées nos premières affections.

C'est alors que germa l'idée des groupements régionaux et professionnels ; une première société amicale fut fondée : son exemple fut suivi, timidement d'abord, mais enfin, en quelques mois, nous venons de voir éclore une longue série de sociétés dont le but est le même chez toutes : la solidarité, le soutien moral et matériel.

Ces sociétés particulières étant constitués, on a songé à rétablir ces sentiments de camaraderie qui nous unissaient tous autrefois et auxquels je faisais allusion tout à l'heure, et c'est dans ce but que dans les banques fraternelles qui comme aujourd'hui réunissent les adhérents d'un même groupe on a pris l'habitude de convier les représentants des sociétés sœurs en attendant qu'une fédération, déjà à l'étude, les rassemble toutes.

Un grand mouvement mutualiste se dessine en France depuis quelques années ; nous ne pouvions, au Tonkin, que suivre ce mouvement généreux, car ici, plus que partout ailleurs peut-être, la Mutualité doit trouver sa place et y exercer son action bienfaisante. Messieurs, en vous adressant de nouveau tous mes remerciements, je souhaite la bienvenue à votre jeune société, je lui désire longue vie et je bois à sa prospérité.

Je bois aussi à la santé de tous ses membres et à la santé de leur famille.

Vive « la Corse ! »

Un triple ban salua l'aimable orateur auquel succéda M. Henri Meiffre, qui, en une courte mais heureuse allocution, rappela que les montagnes corses étaient filles des Alpes et que cette parenté géologique était un sûr garant des amicales relations qui toujours existeraient entre la plus jeune, aujourd'hui, des sociétés et la doyenne, le Gratin Dauphinois.

Les bans enthousiastes terminaient les toasts parmi lesquels il faut citer encore celui de M. Peney au nom des employés des Postes, celui de M. Koch, au nom -de la Presse, et celui de M. Orsini, rappelant qu'il est l'un des fondateurs de la société amicale *La Corse* et appelant tous ses confrères à l'entente, à l'harmonie, à la véritable camaraderie qui font la force à la fois et l'utilité des associations.

L'heure redoutée mais nécessaire des toasts étant passée, la dernière coupe de champagne étant vidée, dans le fumet des cigares et du café, les chansons de là-bas s'élèvent, évoquant le souvenir des plages berceuses où la mer vient mourir au pied des oliviers et des lauriers-roses, les grands bois de châtaigniers, le bruit du vent dans les pins parasols, les parfums exquis qui viennent des myrtes, des bruyères et des arbrusiers ; elles chantent les montagnes aux neiges éternelles et la mer de turquoise où dorment les *Sanguinaires*. Dans la salle, un souffle semble passer venu de la chère patrie lointaine et l'âme corse vibre de Bonifacio au cap Corse, d'Ajaccio à Aleria.

Douce et bonne et affable soirée qui rappelle tant de souvenirs pour les uns hélas ! déjà lointains, pour les autres proches encore mais pour tous vivants et vénérés. Qu'elle demeure l'image de ce que doit être la nouvelle société et que le travail, la concorde et l'union soient à jamais dans ce groupement des fils de Corse. Tel est mon vœu le plus cher et je suis sûr, pour ma part qu'il sera exaucé.

M. K.

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1905)

L'AMICALE CORSE. — Les membres de la société amicale Les Corses et les amis de la Corse sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 9 mai, à 9 heures du soir, à l'hôtel de l'Europe.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 novembre 1905)

La Corse. — MM. les membres de la Société amicale la Corse sont avisés qu'une réunion de la société aura lieu dimanche 5 novembre à 4 heures de l'après-midi, chez M. Lion, rue Paul-Bert.

Ils sont instamment priés d'y assister.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juillet 1906)

La Corse. — Le banquet de la Société amicale La Corse aura lieu le 4 août prochain. M. Ciciliano, le jeune et sympathique secrétaire de la société, nous promet monts et merveilles. Son ardeur juvénile nous est un sûr garant d'un succès qu'assurent déjà les liens solaires qui unissent entre eux tous ceux qui sont nés dans l'île enchantée.

LA CORSE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 651)

MM. DE LAMOTTE, président ;
CARLOTTI, vice président ;
VINCILIONI [Antoine, inspecteur de la garde indigène, puis commissaire de police
(Chevalier de la Légion d'honneur)], — Rossi, trésorier ;
CICILIANO, secrétaire.

LA CORSE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 200)

MM. DE LAMOTTE, président ;
TOSCHI, vice-président ;
ROSSI, — ;
PAOLI, trésorier ;
CICILIANO, secrétaire.

Les « Corses ».
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} septembre 1913)

Ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, les Tonkinois originaires du département de la Corse, ont répondu, hier dimanche, à l'appel fait pour la reconstitution de leur Amicale et c'est au nombre de 32 qu'ils se sont trouvés réunis dans un des salons de l'hôtel Métropole, où a eu lieu l'élection du nouveau bureau que voici :

Président d'honneur : M. [J.-A.] Vincenti, administrateur en retraite :

Président : M. Etori, professeur.

Vice-présidents : MM. Morellii et Sandreschi,

Secrétaire : M. Fabiani.

Trésorier : M. Christiani.

M. Vincenti, le doyen des Européens de Hanoï, qui se trouve en Indochine depuis de longues années, a, en une courte improvisation, exalté les sentiments de solidarité dont sont animés les compatriotes de « Colomba » :

Après M. Vincenti, M. Etori a abordé la question sociale faite aux habitants de ce beau pays qu'est la Corse, et qui sont obligés de s'expatrier aux quatre coins du monde pour gagner leur pain de tous les jours, ce qui ne les empêche pas de témoigner le plus grand attachement à l'île d'où l'Aigle prit son essor.

Les membres de l'Amicale ont décidé, avant de lever la séance, de se réunir prochainement en un banquet.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 septembre 1913)

L'amicale « La Corse ». — La Société amicale « La Corse » invite ses adhérents à se réunir dimanche, 28 septembre, à 5 h. 1/2 du soir, dans un des salons de l'hôtel Métropole.

Ordre du jour : Questions diverses.

COMITÉ D'INITIATIVE DES INTÉRÊTS CORSES ET DES AMIS DE LA CORSE À AJACCIO

SECTION TONKINOISE DE HAIPHONG

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 392)

MM. ORSINI, président ;

MERCHE, vice-président ;

DEMARTINI, —

POGGI FILS, secrétaire ;

FALCUCCI, secrétaire-adjoint ;

ABBATUCCI, trésorier.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1914, p. II-242)

MM. DEMARTINI, président ;

MERCHE, vice-président ;

POGGI FILS, secrétaire.

LA CYRNEËNNE, Hanoï

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1922)

Monsieur Giacobbi Dominique, greffier-comptable des Services pénitentiaires de l'Indochine, détaché à la résidence supérieure du Tonkin.

Les familles Battesti ; Giacobbi ; Valerbi ; Luisi et Belloni, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

madame MARIE GIACOBBI
née Battesti

leur épouse, fille, belle-sœur, cousine, décédée à Hanoï le 15 novembre 1922, dans sa trentième année, munie des sacrements de l'Église et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu à Hanoï le vendredi 17 novembre à 9 heures du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, 3, cité Général-de-Badens.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1922)

La Cirnéenne. — Le comité de l'amicale corse prie ses compatriotes de vouloir bien assister aux obsèques de madame Giacobbi qui auront lieu le vendredi 17 courant, à 9 heures du matin. — On se réunira 3, cité Général-de-Badens.

HANOÏ
Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1923)

L'Amicale corse organise pour le 12 février une grande fête qui sera donnée dans les salons de la société Philharmonique. Le programme comporte, croyons-nous, une pièce de théâtre, une partie concert et grand bal.

Nous nous rappelons avec plaisir le grand succès remporté par la fête de l'an dernier. Un succès égal sinon plus grand encore est réservé à la prochaine fête.

HANOÏ
La fête de la « Cirnéenne » à la Philharmonique
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1923)

Les Corses, nul ne l'ignore, observent les lois de l'hospitalité avec une scrupuleuse conscience. Ils ont affirmé, hier, le respect de la tradition et ceux qui eurent, tout à la

fois l'honneur et le plaisir de se trouver au nombre de leurs invités furent charmés de la façon cordiale, aimable et simple avec laquelle on les accueillit.

Un comité, soucieux de ne négliger aucun détail de l'organisation de la fête, aucun détail de la réception, s'était largement dépensé depuis plusieurs semaines et tout fut parfait, tout, depuis le merveilleux décor de drapeaux, de lumières, de guirlandes et de fleurs qui avait transformé l'immeuble déjà si coquet du boulevard Francis-Garnier et les salons spacieux où l'on aime à se réunir jusqu'à l'élaboration du programme, jusqu'au choix des artistes et des musiciens. Des commissaires empressés recevaient à l'entrée la foule élégante et joyeuse qui, bien avant 9 heures, accourut, heureuse d'assister à la fête de la Cirnéenne.

Les loges se garnirent bien vite et M. le gouvernement général Baudoin présida cette aimable réunion, entouré de M. le secrétaire général du gouvernement général Robin, de plusieurs généraux, de M. l'intendant général Willotte, de M. le résident supérieur au Tonkin Monguillot, tandis que d'autres personnalités civiles et militaires se remarqueaient un peu partout.

Les meilleurs artistes de M. Dupuis avaient obligeamment offert leur concours et c'est devant un parterre, comme ils en virent rarement au théâtre municipal — qu'ils se prodiguèrent pour le plus grand plaisir de l'assistance qui les fêta à juste titre. En tête de cette brillante phalange venait naturellement madame Rita Lorys qui chanta à ravir « Les bleu sérénades » de Léoncavallo et donna magistralement la réplique à M. Pignel dans le duo des « Dragons de Villars ». Mademoiselle Yvonne Privat fut très appréciée dans « Le rire de Manon Lescaut », d'Auber. Et MM. Pignel dans « Jeunes et vieux » de Ponsin ; Degrange et Gérald dans leur répertoire ; Mardaga dans le prologue de Paillasse complétèrent l'attrait de ce programme si bien choisi, tandis que l'orchestre, de son côté, exécutait de main de maître « La Tosca », de Puccini ; « Paillasse », de Léoncavallo ; « Carmen », de Bizet. M. Maurice Dupuis resta dans la coulisse mais son amusante comédie en un acte, « Hippolyte », trouva en madame et monsieur Ravina deux excellents interprètes et c'est sur un succès de sourire que se termina la partie concert.

La jeunesse attendait le bal avec son impatience coutumière et, vers les minuit une grande animation emplissait les salons si joliment décorés cependant qu'autour d'un buffet monstre, merveilleusement achalandé les invités de la Cirnéenne devisaient gaiement tout en dégustant d'excellentes choses aimablement servies par M. et M^{me} Michelot¹.

La fête se prolongea, les invités ne s'arrachant qu'à regret à cette ambiance familiale mais tous furent unanimes pour déclarer la parfaite réussite de la soirée de l'Amicale corse et, nous faisant leur interprète, nous remercierons chaleureusement tous ceux et toutes celles qui ont coopéré à son succès.

HANOÏ
NAISSANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1923)

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance — survenue samedi matin à 4 heures — d'un fils dans la famille de M. Jean Pierre Bona, président de l'Amicale corse, le sympathique secrétaire de M. R. Bona, avocat-défenseur.

¹ Michelot : [Brasserie du Coq d'or](#).

La jeune mère est la sœur de M. Giacobbi ², le distingué magistrat attaché au Parquet général.

HANOÏ
Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1923)

Les membres du comité de l'Amicale corse du Tonkin prient leurs compatriotes présents à Hanoï, de vouloir bien assister à l'apéritif qui leur sera offert, le dimanche 3 courant, à 9 heures du matin, dans les salons de l'Hôtel Métropole.

On y causera de « Pontenovu » et d' « Annu corsu ».

HANOÏ
AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 août 1923)

Madame et monsieur Giovanelli, négociants à Hanoï ; madame et monsieur Wielé, inspecteur de la garde indigène en retraite ; madame et monsieur Labeye

.....

M. le capitaine Scherrer, ont la douleur de vous faire part du décès de

Charles Napoléon Giovanelli

leur fils, petit-fils et neveu, décédé le 1^{er} août 1923, à l'âge de 17 mois et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu vendredi 3 août 1923, à 7 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 45, rue Maréchal-Joffre.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de part.

AMICALE CORSE

Le comité de l'Amicale corse prie les membres de l'association d'assister aux obsèques de Charles Napoléon Giovanelli, fils d'un compatriote, qui auront lieu demain vendredi à 7 h. du matin. Réunion 45, rue Maréchal-Joffre.

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1923)

Nécrologie. — M. Exiga (Michel), brigadier de 3^e classe des Douanes et Régies, parti en congé administratif en France le 26 octobre 1922, est décédé à Olmeto (Corse), le 17 septembre 1923.

Cet agent est né le 13 décembre 1889 à Ajaccio (Corse).

Il a débute dans l'Administration des Douanes et régies comme agent journalier le 26 janvier 1908. Nommé préposé de 4^e classe le 1^{er} janvier 1913, il a été placé dans la position de disponibilité le 18 juillet suivant. Réintégré dans son emploi par arrêté du 9 février 1914, il a été successivement promu préposé de 3^e classe le 1^{er} juillet 1915, préposé de 2^e classe le 1^{er} janvier 1919, préposé de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1920. Passé sous-brigadier de 1^{re} classe par application de l'arrêté du 28 juin 1921, il a été promu brigadier de 3^e classe le 1^{er} janvier 1923.

² François Jacobbi : né en 1897 à Venaco (Haute-Corse). Magistrat au Tonkin (1922), puis (1929) avocat à Saïgon. Président de l'Amicale corse de Cochinchine (1934-1938). Voir [encadré](#).

Il a été appelé à remplir, à diverses reprises, les fonctions d'agent du service actif, d'agent de surveillance sur les salines, de commis d'ordre et de receveur auxiliaire dans différents postes de la Cochinchine, du Tonkin et de l'Annam.

M. Exiga a été mobilisé à la colonie le 1^{er} septembre 1916. Rentré en France comme militaire le 26 octobre suivant, il a été affecté comme canonnier servant au 112^e Régiment d'artillerie lourde, 17^e batterie. Cité à l'ordre de l'Artillerie des « Forces françaises en Italie » pour sa magnifique conduite au cours des attaques de Moronvillers en 1917, il a obtenu la médaille des « fatigues de guerre » (Décoration italienne). Démobilisé le 4 avril 1919, il revint à la colonie le 11 juin de la même année, titulaire de la croix de guerre.

Nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Annibal-Jacques-Philippe VINCENTI, président

Né en avril 1880 à Pila-Canale (Corse du Sud).
Fils d'Antoine Laurent Vincenti et de Anna Campi.
Marié en 1909 à Hanoï avec Marie Denise Joséphine Julie Warot.
Chevalier de la Légion d'honneur du 26 jan. 1929 (min. Colonies), parrainé par Simon Bruni, trésorier général en retraite, ancien régent de la Banque de France : administrateur de 2^e classe des services civils.
Décédé le 17 juillet 1971 à Nice, av. Bellevue, 3.

Le nouveau comité de l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1924)

Les membres de l'Amicale corse se sont réunis dimanche, à 10 heures, à la Brasserie du Coq d'or afin de procéder au renouvellement du comité pour l'année 1924.

Les votes ont donné les résultats suivants : M. Vincenti, administrateur des Services civils, président ; MM. le capitaine Vitali, de l'état-major, vice-président ; Trombetta, professeur à Haïphong, vice-président à Haïphong ; M^{mes} Colomb, vice-présidente à Hanoï ; Sandreschi, vice-président à Haïphong ; MM. le capitaine Rossie [*sic*], trésorier au 9^e colonial, membre conseiller ; Taddei, chef de bureau aux Travaux publics, membre conseiller ; Sylla Anziani ³, négociant, membre conseiller ; Appietto, membre conseiller ; Mondoloni, secrétaire ; Giacobbi, de la Résidence supérieure, trésorier ; Santoni, Poggi, sous-officiers, membres militaires.

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1924)

La Cirnéenne. — Les membres du comité de l'Amicale corse, réunis hier à l'hôtel du Coq d'or, sous la présidence de M. l'administrateur Vincenti, ont décidé d'organiser une fête pour le 30 mars prochain.

On sait tous le soin qu'apportent les Corses à organiser leur réunion annuelle, et le succès qui couronne leurs efforts : c'est tout dire.

³ Sylla Anziani : successeur de Robaglia à la tête de la [pâtisserie Maillard](#), Hanoï.

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1924)

La Cirnéenne. — L'Amicale corse du Tonkin donnera, samedi prochain 29 mars 1924, à dix heures du soir, dans les salons de la Société Philharmonique, un grand bal, pour lequel de nombreuses invitations ont été lancées.

La fête de la « Cirnéenne » obtient chaque année un très gros succès ; elle permet aux Corses du Tonkin de se retrouver, elle permet aux invités toujours nombreux d'apprécier avec quelle cordialité, avec quel empressement, ils sont reçus par la colonie corse.

La Cirnéenne
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1924)

Ce soir samedi, à 6 heures, aura lieu dans les salons de la Pâtisserie Sylla Anziani, rue Jules-Ferry, le premier apéritif mensuel destiné à réunir les Corses.

Nous applaudissons à cette initiative de M. l'administrateur Vincenti, du gouvernement général. le distingué président de la l'Amicale corse.

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1924)

La grande fête annuelle de l'Amicale corse. — La grande fête annuelle de l'Amicale corse est fixée au samedi 24 janvier 1925.

Les fêtes précédentes ont remporté un gros succès, mais la fête de 1925 sera encore plus brillante, si possible, nous assure-t-on.

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier 1925)

Congé. — Un congé administratif de six mois à solde entière de présence, est accordé à M. Vincenti *Annibal* Jacques Philippe, le sympathique administrateur adjoint de 1^{re} classe des Services civils en service au gouvernement général de l'Indochine, président de l'Amicale corse, pour en congé à Nice (Alpes Maritimes).

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1925)

La Cirnéenne. — L'Amicale corse se réunira samedi prochain. 21 courant, à 21 h. dans les salons de M. Sylla Anziani, rue Jules-Ferry, en vue de procéder au renouvellement du comité.

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1925)

La Cirnéenne. — L'Amicale corse s'est réunie hier, dimanche, à 10 heures du matin, dans les salons de M. Sylla Anziani, rue Jules-Ferry, eu vue de procéder au renouvellement de son comité.

Ont été élus : madame Collomb ; MM. Rognoni, Vincenti (administrateur), Sylla Anziani, Giacobbi. Trombetta, Massimi, Sylla Anziani, Moresco, Poggi, Castelli et Mondoloni, Ce comité se réunira ultérieurement pour la formation du bureau,

(L'Avenir du Tonkin, 18 octobre 1925)

Amicale corse. — Une délégation de l'Amicale corse, comprenant MM. l'administrateur Massimi, Trombetta. Anziani, s'est rendue ce matin à Bac-Ninh, pour assister aux obsèques du regretté capitaine [Ange] Pisella, obsèques dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

La fête annuelle de l'Amicale corse
(L'Avenir du Tonkin, 8 mars 1926)

Les Corses du Tonkin ont affirmé d'éclatante façon leur solidarité, samedi dernier, en venant au nombre de plus de 120 se grouper dans les salons de la Philharmonique autour de leur dévoué président, M. l'administrateur Vincenti, du gouvernement général, pour le banquet traditionnel par lequel commence, chaque année, la belle fête de la Cirnéenne.

Fonctionnaires de tous rangs, officiers de tous grades et de toutes armes, commerçants, industriels se trouvèrent assis à une table fort joliment décorée d'où la gaieté ne fut pas un seul instant absente et où, tout le long du service, on évoqua les souvenirs du pays, on glorifia l'amour de la terre natale, de l'île de Beauté dont les contours marqués par des ampoules lumineuses apparaissaient sur une carte placée au-dessus des convives.

Et après avoir remué de vieux et chers souvenirs en leur langue si expressive, les Corses se levèrent pour ne plus appartenir, pendant le reste de la fête, qu'à leurs hôtes.

Dès dix heures, en effet, le banquet terminé, le flot des invités se répandit dans la salle aux vives lumières, aux guirlandes de verdure qu'un orchestre de choix emplissait de musique.

M. l'administrateur Vincenti, entouré des présidents d'honneur M. l'administrateur en chef des colonies Alberti ⁴ et M^e Jean Pierre Bona, avocat-défenseur, de MM. les membres du comité, faisait les honneurs de la réception avec cordialité, avec empressement, affirmant de façon charmante cette loi de l'hospitalité si respectée en Corse et traduite si gentiment ici sous tant de toits corses.

Au cours du bal et pour permettre aux danseurs de se reposer, le ténor Boucarut chanta les meilleurs morceaux d'un répertoire de choix ; il connut un joli succès qui viendra s'ajouter à tant d'autres.

Puis des objets de cotillon furent distribués à profusion, et la fête se continua pour ne finir qu'à l'aube. Sans faiblir, le buffet de Métropole résista aux attaques de l'aimable et nombreuse assistance.

Tout fut parfait comme nous l'avions présagé et, une fois de plus, la Cirnéenne a remporté un magnifique succès.

⁴ Jean-Baptiste Alberti (Santo-Pietro-di-Venaco, 10 octobre 1881-Fort-de-France, 6 janvier 1938) : futur gouverneur de la Martinique. Officier de la Légion d'honneur.

Louis VITTORI, président

Né le 13 février 1883.

Entré dans les Services civils le 11 déc. 1913.

Ingénieur du cadastre.

Nécrologie : *L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1933 (ci-dessous)

Renouvellement du Comité de l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1926)

Ont été élus :

Président : M. Louis Vittori.

Vice-présidente : madame Lacour.

Vice-Présidents : M. Martini, M. Farinacci.

Vice-présidente Haïphong : madame Casanova ;

Vice-président Haïphong : monsieur Petretti.

Membres conseillers : MM. Trombetta ; Salles ; Moresco ; Brancaloni ; Piobetta ; Castelli ; Palmesani ; Risterucci.

Nos félicitations à ces messieurs.

Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1926)

La « Cynnéenne » a été heureuse de se joindre au comité constitué à Morosaglia (Corse) dans le but d'ériger un buste au grand patriote corse Pascal Paoli. La souscription ouverte à Hanoï par les soins de la « Cynnéenne » a réuni à ce jour la somme de 121 piastres ; cette association prie les compatriotes qu'elle n'a pu joindre et qui seraient désireux de participer à la glorification d'une belle et noble figure de la petite patrie, de faire tenir leurs versements au café du Coq d'Or, à M. Risterucci, employé dans cet établissement.

[LA COUR]

Le départ de monsieur Monguillot
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1926)

Mercredi après-midi, à 13 heures 20, M. Monguillot, secrétaire général de l'Indochine, et son neveu ont quitté l'hôtel du secrétariat général en automobile, se rendant à Haïphong ; ils étaient suivis dans une autre voiture de M. Alberti, administrateur en chef des colonies, de M^{me} Alberti et de leur bébé.

Des gerbes de fleurs avaient été envoyées à M^{me} Alberti.

Étaient venus saluer les partants : le général Benoit, commandant la division de l'Annam-Tonkin ; M. Robin, résident supérieur au Tonkin ; M. Le Prévost, administrateur des Services civils du gouvernement général ; M. Douguet, directeur des bureaux à la résidence supérieure ; M. Delsalle, chef de cabinet ; M. Nadaud, du gouvernement

général, ; M. Bertheux, de la Direction des Finances ; M. Torel, du gouvernement général ; M. Tournois, du Contrôle financier ; M. Desjardins, des finances ; M. Paris, directeur du Trésor ; [M. Vincenti et M. Massimi, du gouvernement général](#) ; M. Vayrac, de la résidence supérieure ; [M. Chimi, des Services techniques des P. T. T.](#) ; M. Moreau, commissaire de police du 1^{er} arrondissement ; M^{me} et M. Barry, administrateur des S. C. ; M. Néron, du gouvernement général ; M. Gireaud et [M. Giudicelli](#), administrateurs des S. C. ; [M. Gambini, directeur des Forêts](#) ; M. Delamarre, inspecteur des Affaires politiques ; monsieur Taupin, directeur de la librairie Taupin ; [M. Larène](#), son collaborateur ; M^{me} et M. le docteur Colomb ; [M. Anziani](#) ; M. Laforge, directeur des pépinières municipales ; M. Janvier, directeur du Foyer des étudiants annamites ; M. Lavallée, directeur des P.T.T. ; M. Le Guénédal, administrateur des S. C. ; M. Meyer, du Gouvernement général ; le capitaine Legrand, du cabinet militaire ; l'adjudant-chef Senanes, chef du service intérieur au gouvernement général ; [M. \[Xavier\] Vincilioni \[frère d'Antoine \(ci-dessus\)\], inspecteur de la Garde indigène](#) ; M. Jeanton du gouvernement général ; [M. Martini, sous-directeur des P. T. T.](#) ; M. Réallou, des finances ; M. de Saint-Félix, du gouvernement général ; M. Borel, directeur des douanes ; [le colonel Angéli](#) ; M. Lan, directeur des Services agricoles ; M. Crevost, directeur du musée ; M. Saumont, contrôleur à l'Identification judiciaire ; M. Auphelle, ingénieur des T.P., directeur du service hydraulique ; M. le docteur Lamoureux etc, etc.

[L'amicale corse comptait de nombreux membres venus pour saluer M. Alberti et une délégation de sous-officiers présentée par l'adjudant-chef Pinelli ; l'assistaient : l'adjudant Simonetti, le sergent major Luciani, le sergent Costantini.](#)

L'Amicale corse
[Départ de madame Lacour]
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 octobre 1926)

L'amicale corse du Tonkin s'est réunie vendredi matin à l'Hôtel du Coq d'Or pour faire ses adieux à madame Lacour, vice-présidente de l'association.

Monsieur le président Vittori exprima en quelques mots d'une grande et sincère cordialité tous les regrets que cause aux membres de l'amicale le départ de M^{me} Lacour pour Saïgon où elle suit monsieur [Claudius] Lacour, l'aimable receveur d'enregistrement appelé à servir en Cochinchine.

Les obsèques de M. Martini, gérant l'hôtel de Lao-Kay
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1926)

L'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1927)

L'Amicale corse la « Cynnéenne » se réunira en assemblée générale, le dimanche 6 février à 10 heures, à son siège social, Hôtel du Coq d'Or.

Le comité prie les compatriotes de venir en plus grand nombre possible.

Seront considérés comme membres de la Cynnéenne tous les Corses qui assisteront à cette réunion.

Ordre du jour

- 1° Modifications aux statuts
 - 2° Renouvellement du Comité
 - 3° Organisations de la fête annuelle
 - 4° Questions diverses
- Le Comité
-

La fête de la « Cynrénienne »
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1927)

Quand les Corses se mettent en tête d'organiser une réunion, un banquet, une fête, ils apportent toujours à la préparation de ces réceptions le bel esprit familial et hospitalier si en honneur chez eux.

Celui qui ne compte pas au nombre de ses intimes une famille corse est incapable d'apprécier ces précieuses qualités. Elles se sont manifestées amplement, samedi, au cours de la belle fête que donnait la « Cynrénienne » : le cadre, d'abord, était délicieux, tout pimpant de guirlandes de verdure piquées de fleurs odorantes ; tandis que des grappes d'ampoules blanches inondaient de lumière les salons qui, après le banquet, allaient s'ouvrir pour recevoir la foule élégante des invités.

Le banquet fut présidé par M. Louis Vittori, président, et madame Louis Vittori, les principaux organisateurs et animateurs de la fête. Ils étaient entourés de S. E. M. le consul de Belgique et de madame Jaspar ⁵ ; du commandant Grenès, président de l'amicale bretonne, et de M^{me} Grenès ; de M. Charles, délégué des Gas de Ch'Nord ; de M. l'inspecteur des D. et R. et de madame Vanthournout, de M. le directeur du service forestier et de M^{me} Gambini ; de M. l'inspecteur de la Sûreté et de M^{me} Appietto ; de M. la capitaine Gourmel ; de M. H. de Massiac, administrateur p.i. de *L'Avenir du Tonkin*, qui, par une délicate attention de ses amis corses, se trouvait placé à côté de mademoiselle Yvonne Grenès, sa fiancée ; de M. le capitaine Paul ; de M. Maurice Koch, chef du bureau de l'état civil ; de M. Trombetta, inspecteur des écoles ; de M. Piovano, de M. Baptesti, etc.

De nombreux militaires de toutes armes étaient là, dont la tenue fut parfaite et la gaieté de bon aloi.

L'Amicale corse avait tenu à mêler à ses membres, et les présidents de divers groupements qui ont l'intention de fonder ici la « Maison de France » et les membres bienfaiteurs de leur association. Le dîner, au menu succulent, fut servi par le grand hôtel du Coq d'Or sous la surveillance attentive d'un jeune compatriote et, bien souvent, les regards des convives se portèrent vers la grande carte représentant, encadrée comme un joyau, l'île de Beauté, et qui avait été placée dans le fond de la salle du banquet.

L'heure des toasts venue, il n'y eut pas de grands discours, mais M. le président Louis Vittori sut trouver les bonnes paroles qui convenaient en la circonstance à l'adresse des invités, à l'adresse des compatriotes et, quand il termina aux cris de « Vive la France, Vive la Corse », les applaudissements crépitèrent pour le remercier parce qu'il avait parlé selon son cœur et que ses paroles simples avaient été droit au cœur de tous. Il était près de 10 heures quand ce banquet prit fin ; déjà, les autres salons s'emplissaient de monde et le bel orchestre Tafanos-Milewitch était à son poste.

Reçus avec la plus grammaire courtoisie, avec le plus grand empressement, les invités de la Cynrénienne se trouvèrent tout de suite à l'aise dans un milieu si sympathique et le bal se déroula au milieu de la joie générale.

Vers 1 heure, commença une ample distribution d'objets de cotillons ; ballons, crécelle, sifflets, tourniquets.

⁵ Jules Jaspar (1878-1963) : directeur des [Éts Gratry](#).

Les heures passèrent vite et douces et les premières heures du jour surprirent les danseurs que conduisait sans faiblir l'incomparable orchestre Tafanos-Milewitch.

Le succès de la fête fut complet ; il faut en remercier bien sincèrement et en féliciter les organisateurs, en particulier M. et M^{me} Louis Vittori.

La Cynnéenne n'est pas morte ; elle a prouvé qu'elle est vivante, bien vivante, et qu'elle compte non seulement de nombreux adhérents, mais aussi de très nombreux amis.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1927)

En l'honneur de Poli [de la Cie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan]. — Le président et les membres du comité de « L'Amicale des Corses du Tonkin » prient leurs compatriotes résidant à Hanoï, à Haïphong et dans les localités avoisinantes de vouloir bien se joindre à eux à l'occasion du vin d'honneur que l'amicale offrira à M. Poli, jeudi dix-huit août courant, à dix-huit heures, dans l'un des salons du Coq-d'Or.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1927)

En l'honneur de Poli. — Jeudi soir, les Corses du Tonkin se sont réunis dans un des salons de la Brasserie du Coq d Or, pour fêter la libération de leur excellent compatriote Poli.

Rarement on vit cadre plus propice à une réunion familiale et devant les tables aux nappes d'une blancheur éclatante, parées avec un goût irréprochable, surchargées de fleurs odorantes et de beaucoup de choses appétissantes, Poli dut oublier pour un temps le souvenir de la maigre table de ses 120 jours de captivité.

Ce qui lui alla surtout droit au cœur, ce fut l'affectueuse réception de ses compatriotes.

Il se trouvait là à la droite de M. l'administrateur des Services civils en retraite Vincenti, tout heureux de présider l'assemblée, tout heureux de se sentir entouré du respect et de la sollicitude des Corses.

Il se trouvait là au milieu d'amis sûrs, de ceux là qui avaient songé — geste admirable de solidarité — à négocier sa rançon.

Pouvait-il ne pas oublier les heures dures, angoissantes, impossibles à décrire d'hier et se laisser à la douce joie du moment.

Ces heures atroces, cette captivité compréhensible, peut être, au temps des barbares, inacceptable en un siècle civilisé, M. le président Giudiceili, en termes impressionnants, les décrivit pour les opposer à la franche, digne et héroïque attitude de Poli.

Il décrivit la joie de tous à la nouvelle de sa libération, il souhaita prochaine, très prochaine la libération de Patoux et d'unanimes applaudissements saluèrent ces belles paroles, auxquelles Poli répondit par un simple merci où se devinait toute l'émotion reconnaissante qui l'étreignait.

Et les coupes s'entrechoquèrent ; les conversations alternant avec quelques chants du pays.

Ce fut charmant de cordialité ! M. Delphin et son adjoint Risterucci méritent félicitations et remerciements pour la belle ordonnance de la réception : ils y ont mis tous deux un cachet personnel montrant qu'ils voulaient non seulement accueillir de

leur mieux les amis de Poli, mais fêler eux aussi à leur manière ce brave et excellent Poli, qui, disons le, n'est pas resté insensible à leurs prévenances.

LES OBSÈQUES DU GARDE PRINCIPAL MONDOLONI (*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1927)

Samedi soir, à 5 heures, au quai d'embarquement de la gare, a eu lieu la levée du corps de M. le garde principal Mondoloni, arrivé la veille de Yèn-bay.

M. Christe, entrepreneur des pompes funèbres, dont tout le monde s'accorde à reconnaître les améliorations constantes apportées à son service, avait fait dresser une chapelle ardente en plein air.

Le R. P. Depaulis vint réciter les premières prières des morts, puis le cortège se forma pour gagner, par l'avenue Gambetta, la chapelle Saint-Antoine où fut donnée l'absoute.

Sa pauvre veuve et ses enfants, terrassés par le malheur, n'avaient pu quitter Laokay. Que tous soient assurés que les derniers devoirs ont été très pieusement remplis en leur absence.

Les cordons du poêle étaient tenus par deux fonctionnaires de la garde indigène : MM. Parmentier et Casalta, et par deux compatriotes MM. Giorgi et Ferracci.

Un détachement de linhs aux ordres d'un sous officier indigène rendit les honneurs funèbres. Sa veuve, ses enfants, M. le résident de Laokay ; MM. les membres du Cercle de Laokay ; M. le résident supérieur au Tonkin ; la garde indigène ; l'Amicale corse ; M. et madame Giorgi, amis intimes, des compatriotes, des amis avaient fait déposer sur le cercueil de fort belles couronnes.

Le deuil était conduit par M. l'administrateur Delsalle, chef de cabinet de M. le résident supérieur, entouré de M. l'inspecteur principal Vincilioni, président de l'Amicale de la garde indigène ; et M. l'inspecteur principal Marron.

Dans le cortège on remarquait : M. l'administrateur Giudicelli, président de l'Amicale corse ; M. l'administrateur des colonies Massimi, du gouvernement général, représentant M. le gouverneur général p. i. ; M. le commandant Lemoigne, officier d'ordonnance de M. le général en chef, représentant M. le général commandant supérieur, et M^{me} ; M. l'administrateur Vincenti, chef de service du personnel au gouvernement général ; M. l'inspecteur Girard, de Bac-ninh, et M^{me} Girard ; M. Maurice Chapat, payeur à Bac-Ninh ; M. le directeur du service forestier et M^{me} Gambini ; M. l'inspecteur de la garde indigène et madame Martini ; M. Taddei, chef de bureau aux Travaux publics ; M. Poggi, du service de l'identité ; M. l'inspecteur de la garde indigène et madame Cardin ; M. Arnaud, commissaire de police du 1^{er} arrondissement ; M. l'inspecteur Pouchat, de Haiduong ; M. et M^{me} Poggiale, M^{me} Birot, M^{me} Vincilioni, M^{me} Chevrier, M^{lle} Tomasi, M. H. de Massiac, directeur administrateur de *L'Avenir du Tonkin* ; M. le docteur et M^{me} Collomb ; M. et M^{me} Vidal, négociants ; de nombreux fonctionnaires de la garde indigène, etc.

À la nuit tombante, on arrivait au cimetière où, après les dernières prières de l'Église, M. l'inspecteur principal Vincilioni, président de l'Amicale de la garde indigène, prononça le discours suivant :

M. le chef de cabinet,
Mesdames, Messieurs.

Ma qualité de président de l'Amicale de la Garde indigène m'impose aujourd'hui le pénible devoir de venir adresser le suprême et dernier adieu à notre regretté camarade Mondoloni, enlevé en pleine force de l'âge, d'une façon aussi tragique qu'imprévue, à l'affection de sa famille et à l'estime de ses collègues.

Né à Porto-Vecchio (Corse), le 4 mai 1884, Joseph Mondoloni s'engage dans l'armée le 21 octobre 1907 et y fait sa carrière. Adjudant à la déclaration de guerre, il est blessé en Lorraine dès le début des hostilités et est cité à l'ordre du régiment : « Chef de section énergique et courageux. A été blessé le 20 août 1914 au combat de Biderstroff (Lorraine) en faisant bravement son devoir.

Cette citation lui vaut la croix de guerre avec étoile de bronze.

Mondoloni, retraité de l'armée en 1922, entre le 28 juillet 1926 dans l'administration indochinoise en qualité de garde principal stagiaire. Il est titularisé l'année suivante comme garde principal de 3^e classe.

Durant le temps, malheureusement trop court, qu'il a passé parmi nous, Mondoloni a su montrer des qualités professionnelles qui l'ont signalé de façon toute particulière à l'attention de ses chefs et des qualités de cœur qui faisaient de lui un loyal et charmant camarade.

Tous ceux qui l'ont connu, l'ont apprécié et aimé.

Aussi est-ce avec une profonde tristesse que nous enregistrons à notre corps ce nouveau deuil, le quatrième en l'espace de deux mois.

À la dépouille mortelle de Joseph Mondolini, j'adresse le pieux hommage de tous ses camarades. À sa veuve, où ses deux orphelins, tous jeunes encore, l'assurance de la part que nous prenons à leur profonde douleur. »

Nous renouvelons à madame Vve Mondoloni, à ses enfants, à la famille, à la garde indigène, à l'Amicale corse, l'expression de nos bien vives condoléances.

Les obsèques de M. José Ambrosi
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juillet 1928)

Samedi soir, à 5 heures, ont eu lieu, suivies par une assistance nombreuse et douloureusement émue, les obsèques de M. José Ambrosi, receveur des Douanes à Quang-Yên, décédé vendredi matin à la clinique Saint-Paul, à l'âge de 45 ans.

L'absoute fut étonnée dans la chapelle de la clinique par le R P. Depaulis, procureur de la Mission, puis le cortège se forma pour gagner le cimetière de la route de Hué où le cercueil fut placé au dépositaire en vue d'un prochain transfert au pays natal du défunt.

Le deuil était conduit par M. l'administrateur résident de France à Quang-Yên Valette ; M. Bourgoin ⁶, inspecteur des Douanes, et M. Lartigue, contrôleur des Douanes, tandis que madame V^e Ambrosi était entourée de nombreuses dames.

Dans le cortège, on remarquait : M. l'administrateur des Services civils en retraite Vincenti, ami personnel du défunt ; M. le lieutenant-colonel en retraite Bonifacy ; M. Gambini, chef du service forestier au Tonkin, et madame Gambini ; M. Massimi, du gouvernement général, et madame Massimi ; le docteur et M^{me} Collomb ; M. J. Roux, président de la Ligue pour la défense du Souvenir français ; MM. Lasserre, monsieur Anziani, transitaire ; monsieur le docteur Polidori, MM. Cunéo, Guasco, Palenc et de nombreux fonctionnaires des Douanes et Régies de la subdivision de Haïphong et de la direction à Hanoï ; M. Levée fils ; Madame Chevrier, dame comptable des Douanes et Régies ; M. H. de Massiac, représentant *L'Avenir au Tonkin* ; etc., etc.

De superbes couronnes ornaient le char funèbre, envoyées par l'épouse, le fils, M. le directeur général des Douanes, M. le sous-directeur des Douanes, le personnel

⁶ Marie-Joseph-Auguste Bourgoin : né le 14 octobre 1873 à Saint-Denis-de-la Réunion. Diplômé de l'École coloniale. Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (*JORF*, 25 décembre 1925, p. 12344).

européen et indigène de la direction, le personnel de la recette de Quang-Yên, l'amicale corse du Tonkin, etc.

M. Lartigue, contrôleur des Douanes, élogia en ces termes le défunt :

J'ai la triste mission, au nom du sous-directeur et du personnel des Douanes du Tonkin, de saluer la dépouille mortelle de notre camarade Ambrosi. Il est toujours pénible de voir disparaître quelqu'un des siens. Dans le cas actuel, notre peine est d'autant plus grande que la mort s'est abattue sur un être encore jeune, fait, semblait-il, pour parcourir allègrement toutes les étapes de la vie. Il s'est arrêté en cours de route, la mort l'a ravi en pleine maturité. Ambrosi menait une vie régulière qu'il partageait entre son travail et sa famille. Il se pliait aux principes d'hygiène recommandés aux coloniaux. Sa conduite strictement réglée aurait dû le mettre à l'abri des atteintes de la maladie. Il n'en a pas été ainsi. Comme bien d'autres, malgré les précautions prises, il disparaît victime du climat meurtrier de la colonie.

Notre pauvre camarade souffrait depuis plusieurs années d'une dysenterie tenace. À force de soins, il arrivait à se maintenir, jouissant même de quelques périodes d'accalmie, mais, il y a deux mois, la maladie reprit avec une force nouvelle, le foie fut atteint. Devant la gravité de son état, on l'évacua sur Hanoï, pensant qu'il y trouverait les spécialistes capables d'enrayer son mal. Il était trop tard ; rien ne pouvait plus le sauver. Il s'est éteint à la clinique Saint-Paul entouré de sa femme éplorée et de ses amis.

Ambrosi est arrivé à la colonie en 1902. En 1904, il entra dans l'Administration des Douanes où il franchit tous les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de commis principal de classe exceptionnelle. Il servit en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. Après un stage à la Direction qui lui valut des notes élogieuses, il fut nommé receveur à Quang-Yên. C'est dans cet emploi que la mort est venue le prendre. [...] Esprit ouvert, cœur loyal, d'une correction parfaite, il avait toutes les qualités qui rendent les relations agréables. — Il fut un fonctionnaire consciencieux, d'un dévouement éprouvé. Il est mort à son poste après consacré à l'administration ses plus belles années. Il laisse une veuve plongée dans la tristesse, un jeune enfant qu'il se faisait une joie de pouvoir élever, un frère, en France, tendrement aimé. Madame, je m'incline respectueusement devant votre deuil si cruel. Puissent les regrets unanimes qui entourent la disparition de votre mari alléger votre douleur. Ambrosi, vous avez vaillamment rempli votre devoir, vous disparaissiez avant d'avoir pu cueillir les fruits de votre labeur, la terre indochinoise, marâtre jalouse, n'a pas voulu vous lâcher. En mon nom personnel, au nom de tous vos camarades, je vous dis un éternel adieu.

Puis M. l'administrateur des Services civils en retraite Vincenti, le doyen de la colonie corse, que tous ses compatriotes entourent d'une touchante vénération, domptant avec peine sa douleur, prononça l'adieu que voici :

Discours prononcé par M. J. A. Vincenti, administrateur en retraite, sur la tombe de son ami, Joseph Ambrosi

Messieurs,

C'est le cœur attristé que je viens saluer les restes d'un de mes meilleurs amis

Et admirez, Messieurs, l'ironie du destin. Par une de ces contradictions assez fréquentes dans la vie humaine, quoique contraire au cours naturel des choses, contradictions qui se plaisent à intervertir les rôles, c'est un presque octogénaire, ayant un pied dans la tombe, qui vient rendre les derniers devoirs à un homme apparemment en plein de santé ayant à peine dépassé la quarantaine.

Joseph Ambrosi est originaire d'une de ces petites contrées montagneuses de notre île, où a pris naissance notre héros national, celui qui a longtemps combattu pour l'indépendance de la Corse avant l'annexion aux Français, notre grand Pascal Paoli. Issu d'une famille des plus honorables, dès qu'il eût achevé ses études et conquis ses diplômes, il se dirigea vers l'Indochine. Après l'accomplissement, à Saïgon, de ses obligations militaires, il entra tout jeune dans les Douanes et Régies. C'est alors que commenceront, à travers les diverses parties de l'Union, ces randonnées que l'administration impose, pour le bien du service, à tous ses agents ; [c'est dans les postes malsains de la Haute-Région et du Sud-Annam que notre pauvre ami contracta les germes de cette cachexie palustre qui vint d'avoir son dénouement fatal ces jours derniers.](#)

Pendant tout le cours de sa carrière administrative, je ne crains pas de l'affirmer, et ses chefs et camarades ne me contrediront pas, ce fut un fonctionnaire modèle. Conscientieux à l'excès, travailleur infatigable, mettant les intérêts de l'administration au-dessus des siens propres, même au dessus des soins de sa santé, partout où il passa, il s'est fait connaître comme un homme de droiture et de probité. Dans ces derniers temps, il avait été envoyé, en qualité de receveur, à Quang-Yên. Installé dans ce poste de choix avec sa jeune femme et son enfant en bas âge, il comptait y séjourner jusqu'à son prochain congé, lorsque, tout à coup, les fièvres contractées élan les précédents postes, et oui minaient silencieusement son organisme firent explosion avec une violence inouïe et nécessitèrent son transport d'urgence à la clinique Saint-Paul. Hélas ! il était déjà trop tard. Dans cet établissement sanitaire, les soins les plus assidus, les plus éclairés, aussi bien des hommes de Science que des bonnes religieuses et de son épouse si dévouée, furent impuissants à vaincre le mal, et, hier matin, j'avais le triste devoir de fermer les yeux à mon pauvre ami.

Cette mort, Messieurs, aura un douloureux retentissement, non seulement à Hanoï auprès de ses collègues et de ses amis, mais surtout auprès de [son frère aîné, brillant élève de Sorbonne, élève préféré d'Aulard et de Camille Jullian, reçu le 1^{er} à l'agrégation d'histoire et actuellement professeur à Louis-le-Grand.](#)

Auprès de [son beau-frère, vice-doyen de la faculté et 1^{er} adjoint de la municipalité de Besançon.](#) Auprès de [sa jeune belle-sœur, professeur agrégé de Sciences au Lycée d'Alger,](#) et auprès d'autres membres de sa famille appartenant à l'*Alma Mater*, à notre vieille Université française.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner, au risque de blesser sa modestie, sa jeune épouse qui mérite un hommage particulier pour l'attachement passionné qu'elle portait à son mari. Pendant la maladie de ce dernier, sur pieds nuit et jour, les personnes qui la voyaient de près à la clinique, restaient étonnées de cette force de résistance puisée dans cet amour exclusif pour son José adoré. À bout de nerfs, elle sera obligée de se condamner à un repos prolongé dans nos montagnes et tous ceux qui ont aimé son mari et elle-même espèrent que la présence de son délicieux enfant et des autres membres de sa famille, et surtout le temps, ce suprême consolateur des douleurs humaines, lui rendront la santé qui lui est si nécessaire.

Avant de finir, permettez-moi de vous remercier, Messieurs, d'être venu en si grand nombre, accompagner la dépouille mortelle de Joseph Ambrosi. Votre empressement à lui rendre ce dernier hommage, sont un témoignage de l'estime et de la sympathie que vous ressentiez pour lui. Encore une fois soyez remerciés.

Quant à vous, mon pauvre ami, je ne vous dis pas adieu mais au revoir.

En cette pénible circonstance nous renouvelons à madame Vve Ambrosi, à la famille, à M. le directeur et au personnel des Douanes et Régies, à la colonie corse, nos bien vives gond doléances.

Jean Pierre BONA, président

Avocat-défenseur à Hanoï.
Successeur de son père Raymond.
Membre du Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin
(1929). Son délégué au Grand Conseil.
Administrateur de la Société foncière du Tonkin et de l'Annam.

Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1929)

MM. les membres de l'Amicale corse se sont réunis dimanche à 10 heures du matin au grand hôtel du Coq d'Or.

Le bureau pour l'année 1929 est constitué de la façon suivante :

MM. Jean Pierre Bona, avocat-défenseur, président ; Massimi, administrateur en chef des Colonies ; Louis Vittori, ingénieur du Cadastre, vice-présidents ; Joseph Leca, représentant de commerce, secrétaire ; Grimaldi, de l'Instruction publique, trésorier, Leccia, trésorier adjoint.

Membres : MM. Cesari ; Guasco ; Vincilioni ; Giacobbi.

Il a été décidé que le bal de l'Amicale corse sera donné le 16 mars à la Philharmonique : MM. Massimi ; Vittori ; Anziani ; Letia ; Ortoli ; Léca Grimaldi, et Luccioni. sont désignés comme membres du comité de la fête.

Une manifestation de sympathie
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1929)

Dans un salon du Coq d'Or, les membres de l'Amicale corse, au nombre d'environ 70, ont, par une chaleureuse manifestation de sympathie, témoigné à leur compatriote M. A. Vincenti, administrateur des Services civils et chef du Service du personnel au gouvernement général, qui a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur, la grande estime en laquelle ils le tiennent pour ses qualités d'homme de cour, loyal, toujours serviable, et d'une haute conscience.

En le priant de vouloir bien accepter, au nom de ses compatriotes et comme marque de leurs sentiments de fraternelle amitié, une belle croix en diamants, M. Romanetti, en une allocution d'une belle tenue, s'est fait, sur ce point, l'interprète de tous, soulignant combien la distinction flatteuse dont M. Vincenti venait d'être l'objet était méritée par ses longs et probes services.

M. A. Vincenti, très touché par cette manifestation spontanée, a remercié avec émotion ses compatriotes de leur geste de sympathie et de solidarité.

La soirée s'est terminée joyeusement par des chants corses et les assistants se sont séparés, emportant l'impression d'avoir communiqué, une fois de plus, comme il convenait, dans le culte fervent de la petite patrie lointaine.

Nous nous joignons aux compatriotes de M. Vincenti pour lui adresser nos vives félicitations pour la distinction méritée dont il a été l'objet.

Amicale des corses du Tonkin

(L'Avenir du Tonkin, 20 mars 1929)

Le comité rappelle aux compatriotes que le bal annuel de l'Amicale des Corses du Tonkin aura lieu le samedi, 23 mars à 22 h. dans les salons de la Philharmonique.

Le banquet est renvoyé à une date ultérieure. Pour les cartes d'invitation, s'adresser à M. Grimaldi, direction de l'Instruction publique à Hanoï.

L'Amicale corse du Tonkin prend le deuil
(L'Avenir du Tonkin, 23, 25 et 29 mars 1929)

L'Amicale corse, qui devait donner, ce samedi, sa fête annuelle dans les salons de la Philharmonique a décidé, en signe de deuil, par suite de la mort de M. le maréchal Foch, de reporter cette fête à une date ultérieure.

Le bal des Corses
(L'Avenir du Tonkin, 2 avril 1929)

« Salute » en lettres de feu, aux couleurs de l'île de Beauté a brillé toute la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars au frontispice de la Philharmonique qui avait mis, ce soir-là, ses salons — si pleins de bons souvenirs — à la disposition des membres de l'Amicale corse pour leur permettra de recevoir leurs invités.

Et parmi ces derniers il en est bien peu qui ne renvoyèrent au lendemain ou au surlendemain la partie de plaisir projetée, l'excursion arrêtée de longue date.

« On est reçu chez les Corses de la meilleure façon » cela est connu de tous.

« On s'amuse chez les Corses », nul ne l'ignore.

Et nous défions quiconque de nous démentir quand nous affirmerons que, dans la nuit du samedi au dimanche, pas une minute ne tomba qui ne fut de gaieté et d'enchantement.

Le décor des salons ne sortit pas aussi splendide que nous avons pu l'admirer sous le simple heurt de la baguette d'une fée.

Il fallut des jours et des jours pour tout organiser, agencer, harmoniser ; et nous devons dire, à la gloire du lieutenant Letia, qu'il est homme de goût parfait et d'un sens artistique aussi avisé qu'original.

Delphin était venu en personne du Coq d'Or pour s'assurer que, tout du point de vue buffet, serait irréprochable. Citer Delphin, c'est citer l'excellence de toutes les bonnes choses qu'il fit servir.

L'usine électrique fut généreuse de courant ; grâce à elle, le décor lumineux resta splendide, la fête durant.

Il fallait des animateurs, discrets sans doute, mais qui entretiendraient gaieté et bonne harmonie. MM. Massimi et Leca étaient tout indiqués à raison des innombrables sympathies dont ils jouissent.

Deux orchestres, celui de Delphin, et celui qui fait les délices des habitués de François Risterucci à Tong, étaient là, se relayant, recommençant deux fois, quatre fois les danses, qui plaisaient. L'orchestre du bataillon de Légion — bataillon Negroni — a été superbe d'entrain et d'une complaisance sans égale.

Déjà, à l'entrée, où les avaient reçues de la meilleure façon, MM. Jean Pierre Bona, président ; MM. Massimi ; Vincilioni, Ortoli, Leca, Grimaldi, Letia, les dames avaient reçu un délicieux carnet de bal et un odorant bouquet de fleurs, ceci n'était qu'un avant-goût de tous les jolis objets de cotillon qui allaient être distribués sur le coup de minuit.

M. Ortolli sut, à la satisfaction de tous, remplir la tâche délicate de contenter tout le monde : ballons, coiffures, musiques de toutes sortes et de tous sons, boules multicolores, confettis et, sur le tard, très tard, quelques magnifiques poupées complétèrent cette ample distribution.

Tout fut parfait, chacun s'amusa franchement. Citer des noms : noms des autorités présentés, nom des invités ? À quoi bon ! il vous faudrait citer tous les amis des Corses, c'est-à-dire toutes les autorités et tout Hanoï, Enregistrons avec une joie très vive ce nouveau succès pour l'Amicale corse, pour nos bons amis les Corses, et félicitons le comité ; car tout fut irréprochable.

Le bal annuel de l'Amicale corse
(L'Avenir du Tonkin, 23 novembre 1929)

*Et moi je veux chanter tes rochers, ton ciel bleu
Ô ma Corse chérie.
De cœurs mâles et chauds éternelle patrie.
Terre de liberté, de tourment et de feu.*

Les Corses verront ce soir, par l'empressement avec lequel la population répondra à leur aimable appel, en quelle très grande estime leur groupement est tenu.

On se plaît à reconnaître chez les Corses, parmi d'autres fortes qualités, la solidarité, la serviabilité, le bon cœur.

La solidarité corse est légendaire : elle se manifeste avec éclat à la colonie, elle fait l'admiration de tous.

La fête de ce soir se déroulera donc dans une atmosphère de très grande sympathie. Partant, elle sera très gaie.

Son succès est garanti par celui des fêtes précédentes.

Et ce sera pour nous, lundi, une bien grande joie de rapporter un nouveau succès à l'actif de l'Amicale corse.

Le bal annuel de l'Amicale corse
(L'Avenir du Tonkin, 25 novembre 1929)

*Et moi je veux chanter tes rochers, ton ciel bleu
Ô ma Corse chérie.
De cœurs mâles et chauds éternelle patrie.
Terre de liberté, de tourment et de feu.*

Un carton original représentant l'île de Beauté, adressé à beaucoup, annonçait que le samedi 23 novembre 1929, l'Amicale des Corses donnerait son bal annuel.

Chacun répondit avec empressement à cette aimable invitation et à l'heure dite, dans un décor de féerie comme Métropole sait en concevoir à l'époque des grandes fêtes, durant la saison mondaine, on vit se presser tout ce que Hanoï compte de personnalités et d'élégances.

M. le secrétaire général du gouvernement général Graffeuil ; M. l'Inspecteur général des Travaux publics Pouyane ; M. le général Cambay, commandant la brigade de Tong ; M. Marius Borel, délégué du Tonkin ; M. M. Tardieu, directeur de l'École des Beaux-Arts ; M. le consul de Belgique et madame Jaspar se trouvaient parmi les invités de marque.

MM. Jean Pierre Bona, avocat-défenseur, président, et madame Jean Pierre Bona ; M. l'ingénieur du cadastre Louis Vittori, vice-président, et madame Louis Vittori groupaient autour d'eux de très nombreuses sympathies.

Et M. le lieutenant Lœtia, M. Leca ; M. Ortolì ; pour n'en citer que quelques-uns, furent les infatigables animateurs, de cette fête qui ne pouvait lasser personne puis qu'aussi bien les premières lueurs du jour surprirent les invités.

Deux magnifiques orchestres — orchestre du Grand hôtel, orchestre de la Légion de Tong — menèrent le bal et il fallut le sévère entraînement des fervents et des ferventes de la danse pour résister à ce régime ; quand Métropole s'arrêtait, aussitôt la Légion reprenait.

Mais sur tous les visages nulle fatigue, de la joie tout au contraire, parce que l'ambiance ne se prêtait pas à la mélancolie et qu'on était chez les Corses.

Bien avant minuit, des objets de cotillon variés firent leur apparition pour la plus grande joie présente des grands et pour la plus grande joie au réveil des enfants qui trouvaient sous l'oreiller les jolis souvenirs que des parents rapportaient de la fête des Corses.

Jean [Mélandri], discrètement, surveillait le service de la bouche et, sur le coup d'une heure, alors que, volontiers, on se mettait à table, des cuisines de Métropole sortaient les mets les plus appétissants, tandis que, dans les coupes, les champagnes de grande marque coulaient à plein bord.

À trois heures, nouvelle distribution d'objets de cotillon et les orchestres infatigables, heureux de semer tant d'animation et de gaieté autour d'eux, reprenaient de plus belle.

Les heures chez les Corses dont l'hospitalité est légendaire, coulent vite, trop vite. Ainsi en fut-il samedi, mais à l'aube, l'Amicale des Corses, enregistrait un magnifique succès de plus à son actif et, en se retirant, la foule des invités emportait le meilleur souvenir d'une fête aussi bien réussie.

Honneur donc à l'Amicale des Corses, et merci à tous les Corses qui ont si aimablement accueilli samedi un si nombreux public, qui n'était autre qu'un public d'amis très sincères.

HADONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1931)

Horrible mort du petit Pierre François Vittori. — Dimanche M. et madame Simon Vittori se trouvaient en famille : le déjeuner terminé, les enfants jouèrent comme de coutume au salon avant d'aller se reposer : l'un d'eux, le petit Pierre François, demanda à plusieurs reprises à boire ; et satisfaction lui fut donnée.

À 2 heures, les congais emmenèrent tout le petit monde faire la sieste. Que se passa-t-il exactement alors : on ne le sait pas de façon précise. Le petit Pierre François, ayant toujours soif, prit à portée de sa main un flacon contenant de l'acide phénique et l'avalait. Des cris perçants troublèrent bientôt la douce quiétude de la maison. Les parents accoururent, le docteur prodigua les premiers soins, l'enfant fut transporté en auto à la clinique Saint-Paul ; la mort fit rapidement son œuvre. À la tombée de la nuit le pauvre petit était ramené à Hadong où la nouvelle de ce terrible accident avait plongé tout le chef-lieu dans la consternation. Il devait en être de même à Hanoi quand l'horrible nouvelle s'y répondit.

Nous adressons à M. et madame Simon Vittori, à M. le docteur et à madame Vittori, à M. et à madame Louis Vittori, actuellement en congé, nos bien sincères condoléances.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1931)

L'horrible mort du petit Pierre François Vittori. — Nous n'avons rien à ajouter aux détails qu'a publiés hier *L'Avenir* sur les circonstances épouvantables dans lesquelles le petit Pierre François Vittori a trouvé une mort foudroyante, plongeant ses parents dans la plus grande désolation. Tout ce qu'a relaté notre correspondant de Hadong n'est hélas que trop vrai. M. et madame Simon Vittori, le docteur et madame [Jules-François] Vittori, de Ninh-Binh, ont été immédiatement entourés par une foule d'amis venus leur apporter le témoignage de leur sympathie.

Le corps de Pierre François Vittori, placé dans un double cercueil zingué, sera prochainement ramené en Corse. À cet effet, il a été transporté lundi soir de Hadong au dépositaire de la route de Hué par le corbillard automobile de l'entreprise des Pompes funèbres.

Une foule nombreuse, tout Hadong ; M^{me} Tholance, femme de M. le résident supérieur ; M. le résident-maire et M^{me} Guillemain ; M. Rény, directeur du Cadastre ; M^{me} Chevrier ; M^{lle} Patterson ; M^{me} et M^{lle} Asselin ; le chef de bataillon en retraite et M^{me} Grenès ; M. Guerrier, inspecteur du travail ; M. l'inspecteur principal de la Garde indigène et M^{me} Vincillioni ; M. le directeur du Service forestier ; M^{me} et M^{lles} Gambini ; M. Jaspar, consul de Belgique ; M. l'administrateur de 1^{re} classe des Services civils Tharaud ; M. Lafon, membre du conseil municipal ; M. Alata, de la Direction générale des Douanes ; M^{me} et M^{lles} Crolla ; M. Vanthournout, inspecteur des D. et R. ; la colonie corse étaient venus saluer les parents en deuil à qui nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1931)

Madame et monsieur Simon Vittori, ingénieur géomètre du Cadastre à Hadong ;
M. Louis Vittori, ingénieur du Cadastre, et madame Louis Vittori, en en congé à Porri,

M. le docteur [Jules-François] Vittori, médecin de l'assistance médicale à Ninh-Binh, et madame Vittori

remercient bien sincèrement toutes les personnes française et annamites de Hadong, de Hanoï et autres lieux qui ont assisté aux obsèques de leur petit Pierre François, celles qui ont envoyé des fleurs, celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui les frappe.

Ils s'excusent auprès de ceux qui, vu le manque de temps, n'ont pu être prévenus de l'heure de la cérémonie.

NÉCROLOGIE
M. l'administrateur en retraite Jean Antoine Vincenti,
doyen de la colonie corse, vient de s'étendre
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1933)

C'est à Hué, où la tendre affection d'un fils bien aimé l'avait décidé à se rendre pour être mieux entouré et mieux soigné, que M. l'administrateur en retraite des Services civils Jean Antoine Vincenti, le doyen de la colonie corse, vient de s'éteindre pieusement, à l'âge de 84 ans.

Jusqu'aux dernières années de sa vie, M. Vincenti garda une parfaite lucidité d'esprit, une santé magnifique et beaucoup d'entrain.

Rarement au cours de notre long séjour colonial, il nous a été donné de rencontrer d'abord, de fréquenter ensuite un homme d'une courtoisie égale à celle de M. l'administrateur Vincenti. Il aimait, il n'y a pas bien longtemps encore, venir nous surprendre à notre bureau, pour bavarder quelques instants avec nous ; quand il se confina dans la retraite, il ne nous oublia pas et nous avons encore quelques-unes de ses lettres, écrites d'une main ferme, dont le style châtié affirmait l'homme hautement cultivé qu'était M. l'administrateur Vincenti.

Nous fîmes connaissance de M. Vincenti, alors qu'il était chef du bureau des affaires indigènes à la mairie, vers 1910 ; notre déférence pour lui ne fit que grandir au fur et à mesure qu'il voulut bien nous honorer de son amitié.

C'est dire tout le chagrin que nous éprouvons de n'avoir pu une dernière fois serrer la main à celui qui fut un homme de bien, dans toute l'acception du terme.

À ses enfants et petits enfants qu'il aimait tant, à la colonie corse si cruellement éprouvée depuis quelque temps, nous adressons l'expression de nos bien vives condoléances.

QUELQUES SOUVENIRS SUR M. J.A. VINCENTI

par N. Tô.

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1933)

Je fis sa connaissance à la librairie Crébessac (aujourd'hui librairie Taupin). S'intéressant à mes lectures, il me prêta un jour *Le secret de la sagesse française* d'Erik Sjoestels. « On est surpris, me dit-il, de voir tout le bien que l'on peut dire de nous, qui sommes les premiers à nous dénigrer, exagérer nos défauts, ou à méconnaître nos dons naturels. Et vous verrez qu'il est piquant de constater qu'un Suédois authentique et désintéressé s'est chargé de nous faire mieux percevoir et sentir ce que nous sommes réellement : sérieux, travailleurs, économes, courtois. »

Le livre abonde, en effet, en aperçus pleins de finesse et de vérité ; en voici quelques-uns que j'ai notés avec une heureuse surprise et qui indiquent que l'écrivain étranger est un bon observateur : la chanson des pieds de la Parisienne (p. 15), l'éloge de la cuisine française (p. 40), la ténacité française (p. 56), un jugement excellent sur le théâtre actuel qui est une erreur et une horreur (p. 104-105), sur la sociabilité française (p. 129), sur la Française-type (p. 134), sur la politesse et la cordialité françaises (p. 179), sur l'esprit français fait de repartie instantanée (p. 183).

« Cet ouvrage, ajouta M. J.-A. Vincenti, n'est pas un hymne de louange et de béatitude aveugle. Nos défauts y sont aussi notés avec précision et exactitude. C'est notre esprit timoré, étroit, ennemi du risque et de l'entreprise, notre insouciance des affaires publiques, notre faiblesse pour l'éloquence et les beaux parleurs, notre manque d'esprit public, la baisse sur la natalité, qui est l'ombre sur le mur. Si nous n'y prenons garde, nous ne serons plus que 30 millions en 1960... contre 80 millions de Germains, plus redoutables que jamais. »

« Le livre de cet auteur suédois vous plaira, vous qui aimez la culture française. On ne peut en dire autant de tous les livres qu'on a écrits sur nous. Son éloge est plein de tact et sa critique est fondée. Je suis sûr que l'auteur a porté en lui son travail pendant trente ans au moins. Ce n'est point une œuvre hâtive, de circonstance. On y sent une haute conscience et une personnalité peu banale... »

Et M. J. A. Vincenti me fit part d'une idée que voici. Puisque les Français ont trop peu d'enfants, pourquoi n'adopteraient-ils point les orphelins ou les enfants abandonnés ? « Je connais bien des ménages sans enfant, des ménages d'amis, qui, sans gêne aucune

pour personne, sans déshériter neveux ni arrière-cousins, pourraient adopter un ou deux petits garçons de 6, 7 à 8 ans qu'ils feraient venir d'un orphelinat ou d'un hospice d'enfants trouvés, dans les colonies ou ailleurs, qu'ils éduqueraient pour ainsi dire sans peine et dont ils feraient de bon Français, paysans dotés d'un petit cheptel, commerçants munis d'un tout petit capital, colons dont ils faciliteraient les débuts dans la vie, dont ils seraient les parrains et les protecteurs. Tel directeur de banque, tel fonctionnaire, tel industriel enrichi, bons maris, bons citoyens, sont de mauvais hommes, ou de purs égoïstes. Ils versent toutes les cotisations exigées par toutes sortes de ligues, pour ou contre quelque chose ; mais leur égoïsme ne leur permet pas de se donner, eux, à une œuvre personnelle et effective d'assistance, de relèvement social, ou de protection d'un enfant choisi dans un groupe voué à la médiocrité ou à la mort. Ils ont peur de s'occuper de quelqu'un en chair et en os ; ils ont des principes, mais ne veulent point de soucis, ils font partie de la Ligue pour le relèvement de la natalité en France, mais ils ne pensent pas ou feignent de ne pas penser à ce moyen bien simple de donner des Français à la France. Quel homme de loi et d'action fera sienne cette idée, l'enrichira, la vulgarisera, la soutiendra ? Deux cent mille petits Français de plus par an, cela vaut la peine qu'on s'en occupe... »

Un jour qu'il me vit un livre sur les problèmes sociaux de jadis et d'à présent sous le bras, M. Vincenti, hocha la tête, me dit : « L'État est incapable de porter remède par des lois, des règlements de police et des mesures de contrainte aux maladies du corps social : ni l'intervention des empereurs n'a pu assurer aux prolétaires de Rome des logements à bon marché, ni la taxation officielle de Dioclétien n'a enrayé le renchérissement des denrées, ni les lois caducaires d'Auguste et les institutions alimentaires des Antonins n'ont suffi à empêcher l'Italie de se dépeupler. Le monde antique a dû se résigner à vivre avec ses tares et, les Barbares aidant, il en est mort... »

Nous exprimons ici notre gratitude au doyen de la colonie corse, et nous n'oublierons pas qu'il fut un vif et brillant causeur, un homme de savoir et de goût, un homme de cœur, et qui aimait bien les Annamites.

RÉORGANISATION

AMICALE DES CORSES DU TONKIN ET DU NORD-ANNAM

Antoine François dit Tonio ORTOLI, président

Né le 2 décembre 1898 à Propriano.

Marié à Angèle Tessarech. Dont :

— François-Xavier Ortoli (Ajaccio, 16 fév. 1925), inspecteur général des finances, homme politique ;

— Suzanne, mariée à Marcel Caratini, fils d'Émile, payeur des Trésoreries de l'Indochine : avocat au barreau de Saïgon.

— Paul Michel (Hanoï, 1933)

Entré dans les services civils le 1^{er} avril 1927.

Inspecteur de l'Enregistrement.

Croix de guerre.

Chevalier de la Légion d'honneur.

Hanoï

Naissances

(L'Avenir du Tonkin, 28 avril 1933)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 27 avril 1933, à 6 heures 15, à l'Hôpital de Lanessan, de Paul Michel Ortoli, fils de M. Antoine François Ortoli, le sympathique inspecteur de l'Enregistrement, président de l'Amicale corse, et de M^{me}, née Angèle Marie Tessarech, son épouse, domiciliés à Hanoï.

AVIS

(L'Avenir du Tonkin, 6 mai 1933)

Les membres de l'Amicale des Corses du Tonkin, ainsi que ceux qui désirent adhérer à cette association sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 14 mai à 9 heures dans la grande salle de l'Hôtel Métropole. Ordre du jour : réorganisation de la société.

CAO-BANG

Les obsèques de l'adjudant Jean Peretti

(L'Avenir du Tonkin, 18 mai 1933)

Le 11 mai est décédé à l'hôpital de Cao Rang, M. Jean Péretti, adjudant. À ses obsèques, M. Siguri, directeur du Central Hôtel, a prononcé les paroles d'adieu que voici :

Mesdames, Messieurs.

Au nom de l'amicale des Corses, en mon nom personnel, à notre vétéran bien dévoué.

Il est des devoirs bien tristes à remplir, le mien est de ceux-ci. Je viens donner un dernier adieu à celui qui, pendant longtemps, fut non seulement mon camarade, mais celui de tous ceux qui eurent affaire à lui.

Vous parlerai-je de ses qualités ? Il les possédait toutes : travailleur, sobre, intelligent, animé du plus pur esprit de justice, aimant la famille et ses joies, il semblait vivre pour une sorte d'apostolat auquel le charme de sa voix convaincue donnait plus de valeur encore.

D'un esprit cultivé, accessible à toutes les beautés, recherchant avec une ardeur incessante la vérité sous toutes ses formes, il nous semblait être le modèle du travailleur, et il l'était en effet car il avait su se concilier l'estime et l'affection de ses chefs aussi bien que celle de ses camarades.

Hygiéniste et tempérant convaincu, nul plus que lui ne fuyait les perfides séductions du cabaret ; sa santé n'en était que plus florissante, et nous ne nous doutions pas, hélas ! qu'un mal perfide et sournois rongerait ce corps solide, comme un ver s'attaque à un fruit sain, et lui laisse jusqu'au bout l'apparence de la force et de la maturité.

Et voici, maintenant, notre malheureux ami couché dans la tombe ! Adieu, ces belles vertus ! Adieu, ces nobles sentiments ! Tout cela n'est plus, tout cela a cessé d'être. Mais que dis-je ? Non, tout cela lui survivra, au contraire, dans notre souvenir, et, longtemps encore, nous citerons Péretti Jean, adjudant d'infanterie coloniale, en modèle à ceux qui n'auront pas eu le bonheur de le connaître.

Madame, je vous demande pardon d'aviver votre si légitime douleur. Vous perdez tout, en perdant le bon garçon qui nous quitte : vous perdez non seulement l'affection d'un être d'élite, mais aussi, hélas ! une part des moyens d'existence que son travail vous procurait. Il ne faut pas désespérer, Madame. Nous avons le ferme espoir, et nous émettons le vœu légitime que l'Administration, à laquelle votre mari rendit tant de services, trouvera à les récompenser en vous procurant une occupation digne vous d'eux et de lui-même.

Nous nous y emploierons de toutes nos forces, d'ailleurs, et nous vous présentons l'hommage de notre profonde et douloureuse sympathie.

Adieu, mon cher camarade, nous ne t'oublierons pas et, à défaut de ton soutien, nous offrirons le nôtre à ceux que tu viens de quitter. ! Encore une fois, Adieu!

Hanoï
LES OBSÈQUES DU CHEF DE DISTRICT [Joseph] MARENGO
TOMBÉ EN SERVICE AU KILOMÈTRE 329+200
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1933)

.....
Le Révérend Père Dronet vint procéder à la levée du corps, en présence de la famille éplorée, en présence des chefs du regretté défunt, du président de l'Amicale corse entouré de toute la colonie corse, de nombreuses personnalités de la ville, de nombreux membres de la 190^e Section des médaillés militaires, et de tout le personnel disponible des bureaux et services de la [Compagnie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan](#).

.....
Les déjeuners régionaux du « [Splendide Hôtel](#) »
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juillet 1933)

Heureuse innovation gastronomique que celle que nous devons, depuis peu, à M. Cheval, du Splendid Hôtel. Dans le cadre frais et pimpant de la salle de restaurant, M. Cheval fait servir chaque jeudi à déjeuner un menu régional. Et ce ne sont pas que

les « régionaux » qu'on rencontre ce jour-là au Splendid, mais avec eux les gourmets, et ils sont nombreux, de Hanoï et d'ailleurs.

Demain, c'est au tour de l'Île de Beauté et voici le menu qui sera servi, arrosés naturellement des vins du cru.

LA BOUILLABAISSE DU CAP
Hors d'œuvre
L'Anchoiade de Saint-Florent
Le Lonzo
Les olives vertes et noires de Lama
Le Figatelti brillé
Les oignons à l'Ajaccienne
Le soumission de montagne
Les pois chiches à l'huile de Balagne
Le Prizutto
La salade de Calvi
Le pâté de merles
Les rillettes de tête et de foie de porc
Les Anchois au sel de l'Île Rousse
STAFATU
LE RAGOUT DE PANIZZE
LE CABRI À LA BROCHE
Les aubergines à la Nèbita
Le fromage corse
Les Panettes douces
LA GLACE AUX MARRONS DE L'ÎLE

Hanoï
Le départ de M. Orsi
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juillet 1933)

M. Orsi, de la Direction de l'administration judiciaire, va nous quitter par le prochain courrier pour, après un séjour colonial ininterrompu de sept années, aller goûter quelque repos au pays natal. Voilà donc un congé bien gagné. M. Orsi a donné sa pleine mesure à la Direction de l'administration judiciaire où sa compétence et ses connaissances sont très appréciées ; sa haute courtoisie fut toujours remarquée de ceux qui l'approchèrent

Trésorier de l'Amicale corse, il s'est efforcé de seconder de son mieux le sympathique M. Ortoli, président, pour reconstituer, développer en solidifier cette magnifique association qui compta, au lendemain de la guerre, tant d'adhérents et qui s'achemine, grâce à l'heureuse impulsion du moment, vers un retour aux brillantes destinées d'antan. Déjà, une sorte de cercle est installé dans l'immeuble du Crédit foncier et, chaque jour, des adhésions nouvelles parviennent au comité. N'est-ce pas, enfin, à M. Ortoli, que le Palais doit ces belles pelouses et ce coquet jardin qui en agrémentent les alentours ? Que M. Orsi passe un bon congé, puis qu'il revienne ici où il compte tant d'amis qui, l'ayant vu partir avec tristesse, le verront revenir avec joie.

L'impressionnant succès déjeuners régionaux du Splendid Hôtel
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1933)

N'est-elle pas merveilleuse cette trouvaille de M. Cheval, le sympathique et très avisé directeur du Splendid Hôtel qui consiste à servir chaque jeudi un déjeuner régional.
Au déjeuner de la Corse, jeudi dernier, on ne comptait pas moins de 150 couverts !

Hanoï
La mort de M. l'ingénieur du cadastre Louis Vittori
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1933)

Le 11-Novembre a été attristé par la mort de M. l'ingénieur du cadastre Louis Vittori, ancien combattant de l'armée d'Orient, lieutenant de réserve.

Il s'est éteint doucement à l'aube de l'anniversaire de l'armistice après des mois et des mois de souffrances vaillamment supportées, soigné, veillé, entouré de la plus tendre affection par une femme qui ne voulut connaître ni trêve ni repos et qui fit l'admiration des familiers de la maison, domptant sans cesse sa douleur, pour ne laisser voir au cher malade qu'un visage souriant et plein d'espérance.

La nouvelle de la mort de M. Louis Vittori se répandit rapidement en ville ; et tout aussitôt, de nombreuses personnes dont madame Tholance, accoururent au domicile mortuaire.

À Haïphong, dans l'intérieur, cette disparition prévue, comme à Hanoï, depuis un certain temps, le mal qui a emporté Louis Vittori ne pardonnant pas, a causé à beaucoup une grande tristesse ; il faut dire que la famille Vittori est connue un peu partout en Indochine où elle compte M. l'ingénieur du Cadastre Simon Vittori à Hadong, frère du défunt ; le docteur Vittori, autre frère du défunt, médecin de l'assistance médicale, retour de congé, qui a dû apprendre le deuil qui le frappait en cours de route vers Singapore.

À Saigon, où les Vittori comptent leurs enfants et petit-enfant, M. et M^{me} Guerrier, des parents, des intimes dont M. le sous directeur des Douanes et M^{me} Vanthournout, même tristesse ressentie.

M. Louis Vittori repose depuis hier au cimetière de la route de Hué parmi les Anciens Combattants. Une foule nombreuse l'a conduit à sa dernière demeure ; et avant que la terre ne recouvre son cercueil ; M. Rény, chef du Service du Cadastre au Tonkin, retraça la carrière du fonctionnaire ; M. Bernus, président du comité de l'A.T.A.C., dit ce que fut le lieutenant Vittori et comment il se conduisit au front ; M. l'inspecteur de l'Enregistrement Ortolì, président de l'Amicale corse, exprima la tristesse qu'avait ressentie la colonie corse à l'annonce de la mort d'un compatriote que tous aimaient tant, à cause de son extrême bonté.

Des couronnes, des gerbes en quantité innombrables disaient la sympathie qu'on avait pour celui qui n'est plus.

Dans le cortège figuraient toutes les hautes autorités civiles et militaires, M^{me} Tholance, M^{me} Gambini, M^{me} Jaspar, M^{me} Walter, présidente de la Croix-Rouge, dont M^{me} Louis Vittori fait partie, avaient tenu à assister cette dernière qu'entouraient M. Simon Vittori, son beau-frère, et M. François Filippi, son fils.

De Haïphong, M. l'administrateur et madame Bouchet, et de très nombreuses personnes, dont beaucoup de Corses, étaient venus ; de l'intérieur également.

Toute la colonie corse de Hanoï, de très nombreux anciens combattants, des délégations de tous les corps et services étaient là.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à madame Vve Louis Vittori, à ses enfants, à M. et à madame Guerrier, à M. et à madame Simon Vittori, au docteur et à madame Vittori, à la famille, aux amis dont M. et M^{me} Gambini qui ne quittaient pas le chevet du malade depuis des mois, l'expression de nos bien vives condoléances.

Et nous n'oublierons pas, dans sa douleur, M. Vittori, père, demeuré au village natal en Corse, et qui a dû être durement frappé par ce deuil, survenu après tant d'autres.

DEUIL
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1934)

« En raison du décès de monsieur le gouverneur général Pasquier, le banquet et le bal annuel de l'Amicale des Corses du Tonkin sont reportés à une date qui sera fixée ultérieurement ».

Hanoï
LA FÊTE ANNUELLE DE L'AMICALE CORSE
A.C.T.
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1934)

*Et moi je veux chanter tes rochers, ton ciel bleu
Ô ma Corse chérie.
De cœurs mâles et chauds éternelle patrie.
Terre de liberté, de tourment et de feu.*

Samedi dernier, 24 février 1934, dans les salons du Métropole parés avec un goût et une fraîcheur exquis, s'est déroulée la fête annuelle de l'Amicale corse qui avait fait accourir d'un peu partout les originaires de l'île de Beauté, heureux de venir retrouver leurs compatriotes habitant Hanoï en sorte que l'heure du banquet ayant sonné, cent cinquante convives purent s'asseoir autour d'une table magnifiquement dressés, présidée par M. Ortoli, le sympathique inspecteur de l'Enregistrement, adjoint à la Direction.

Ce furent des agapes familiales charmantes pendant lesquelles on parla du pays, des familles, des parents, des amis, demeurés là-bas. Et après s'être ainsi distracts entre eux de la plus aimable façon, pendant que l'équipe du grand hôtel, sous l'attentive et discrète surveillance de Jean [Mélendri] et de Varenne-Caillard faisait se succéder les mets les plus délicats, versant dans les verres les crus les plus fameux, l'Amicale corse, son dévoué président en tête, songea à ses nombreux invités, qui, dès dix heures du soir, allaient avec, empressement emplir la salle des fêtes formant une foule élégante et joyeuse, heureuse du cadre original et colorié préparé pour elle.

L'hospitalité corse est légendaire : qu'il s'agisse de la maison de famille, qu'il s'agisse, comme samedi, d'une grande fête, l'hôte du Corse est sûr du plus charmant accueil.

Ah ! certes, rien n'avait été négligé pour faire honneur et plaisir, ce soir-là, à ceux qui répondirent à l'invitation de l'Amicale corse : deux orchestres — orchestre de la Légion, orchestre du Grand Hôtel Métropole — menèrent le bal avec entrain, n'accordant quelque répit, sur le coup de minuit, que pour permettre à la gracieuse et jeune ballerine qu'est la Manolita, artiste réputée, de venir ajouter à l'éclat de la fête par quelques exhibitions charmantes ; et pour permettre aussi au Comité de procéder au tirage d'une tombola comportant de fort jolis lots que le hasard, faisant bien les choses comme à son habitude, se chargea de déposer entre les mains des plus élégantes invitées. Vint l'heure du souper — moment où Métropole se chargea de servir un menu délicat — et la fête continua jusqu'à l'aube, animée, pleine de franche et saine gaieté pour tous, Amicale corse et invités.

Les plus hautes autorités civiles et militaires de la colonie se firent un devoir de témoigner à l'Amicale corse une très vive sympathie, et quand M. le gouverneur général p.i. Graffeuil si aimé, si respecté, si estimé fit son entrée dans la salle des fêtes, aux accents de la Marseillaise succédèrent bien vite des applaudissements nourris prouvant combien tous étaient heureux de le voir participer à cette fête.

Nous enregistrons avec la plus vive satisfaction le très franc et très mérité succès remporté par la fête annuelle de l'Amicale corse et nous adressons nos plus sincères félicitations au comité qui a su bien tout organiser.

LA FÊTE ANNUELLE DE L'AMICALE CORSE (*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1934)

Nos lignes d'hier, relatives au banquet donné par l'Amicale des Corses, furent trop vite tracées par une main hâtive ; elles n'ont pas donné l'impression réelle de ce que fut cette fête on ne peut mieux réussie et, en tout point digne de la volonté qu'eut le comité au complet, de l'organiser de façon parfaite.

Absents du bouquet qui réunit plus de cent cinquante couverts, nous nous excusons d'avoir passé sous silence les deux beaux discours qui y ont été prononcés. Le président, en effet, en quelques mots aussi sobres que bien sentis, traita de l'hospitalité corse, de l'esprit d'harmonie qui règne en général dans les réunions que donnent nos compatriotes de l'Extrême-Sud. Il a dit sa joie de voir repartir sur un pied nouveau et ferme une Amicale dont les devancières ont tant et si justement été vantées. Il a, en des paroles parties du cœur, remercié le chef du Protectorat et, remercié le Premier de la Cité, dont la présence au banquet rehaussait l'éclat de cette fête intime.

M. le résident supérieur Tholance, avec l'humour et l'art qui sont les siens, se félicita d'appartenir par le cœur, et, par des liens sacrés, à la grande famille Corse qui le recevait chez elle avec tant d'empressement et de joie ; il fit des vœux pour une marche en avant toujours plus vigoureuse d'une amicale si bien partie vers de nouveaux destins, il ne manqua pas de manifester le contentement qu'il avait d'accepter la présidence d'honneur de l'Amicale que venait de lui offrir M. le président Ortoli. C'est parmi les acclamations unanimes d'une salle soulevée de la plus grande émotion que ces paroles furent accueillies.

Le bal eut lieu ensuite, dans la plus cordiale et la plus gaie des atmosphères. Ce fut un élan des cœurs vers le plaisir et la joie. Mille fleurs galamment distribuées à l'entrée par les courtois commissaires de salle, décoraient les corsages et s'harmonisaient aux toilettes jolies des élégantes invitées. Les messieurs arboraient à plaisir l'insigne à tête de Maure, symbole des nombreuses luttes que soutint l'île, avant d'avoir enfin la paix que lui assura la Mère-patrie, la France généreuse.

Les représentants des autorités civiles et militaires donnaient un cachet officiel à cette fête et la complétaient. L'arrivée de M. le gouverneur général p. i. Graffeuil fut saluée par les accents de la *Marseillaise* exécutés par l'orchestre de la Légion ; elle fut comme un signal pour un nouvelle envolée de folle gaieté. Tous, jeunes et vieux se mêlaient à la fête, tous voulurent oublier les soucis et les déboires de la « mesquine vie », pour ne goûter que les instants si beaux qu'il leur était donné de prendre.

O vin ! dissipe la tristesse qui pèse sur mon cœur.. semblaient-ils tous penser avec le poète et l'aube vint trop vite, au gré de tous, qui dispersa une société désireuse, elle le montrait tant, de revivre des heureuses semblables.

Nos félicitations unanimes vont à tous, car tous ont contribué du meilleur de leur cœur, à la réussite de cette brillante fête.

A T.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1934)

Décès. — Nous apprenons avec infiniment de regrets le décès de M. Mathieu Rognoni, âge de 49 ans, brigadier hors classe des Douanes et Régies de l'Indochine, survenu le 23 juin 1934, à 0 h. 20, à l'hôpital de Lanessan. Les obsèques auront lieu demain dimanche 24 juin, à 7 h. 30 du matin.

Nous adressons à M. l'administrateur Rognoni, son frère, à la famille, aux amis, à l'Amicale corse, nos bien sincères condoléances.

Haïphong
AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 septembre 1934)

Madame Veuve Thérèse Ramaroni, née Noël ; madame et monsieur Grelon et leurs enfants, des Forêts de l'Indochine ; monsieur et madame Noël et leurs enfants, des Forêts de l'Indochine ; les familles Ramaroni, d'Ajaccio et de Paris, Poupard, Serrucci, Poutana et Poutani.

L'Amicale corse du Tonkin, ont la douleur de vous faire part du décès de :

Monsieur Dominique Ramaroni

âgé de 64 ans, transitaire à Haïphong. président de la section d'Haïphong de l'Amicale corse, survenu le 14 septembre 1934.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, n° 90 rue Paul-Bert, le 15 septembre 1934 à 17 heures.

Hanoï
LA COLONIE CORSE EN DEUIL
LA MORT SUBITE DE M. JEAN CHRISTIANI, BRIGADIER HORS CLASSE DE LA POLICE
URBAINE

Les obsèques
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1934)

.....
Le deuil était conduit par M^{me} V^{ve} Christani, MM. Cristiani, frères du défunt, M. Anziani, transitaire, intime du défunt.

.....
Cristiani Jean est né le 1^{er} janvier 1879 à Oletta (Corse) où il passa sa jeunesse jusqu'à l'âge de 18 ans.

.....
Madame,
À peu de chose près, à un an d'intervalle, voici un deuxième deuil cruel qui vous frappe. En effet, en juillet 1933. vous aviez la douleur de perdre votre frère, M. Marengo.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1935)

L'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam s'est réunie en assemblée générale le dimanche 10 mars dans les salons de l'A.F.I.M.A. Le nombre des membres présents étant inférieur au quorum exigé par les statuts, l'amicale a décidé de se réunir à nouveau au même endroit le samedi 23 mars à 18 heures. Vu l'importance des questions à l'ordre du jour, les compatriotes sont instamment priés d'assister à cette réunion au cours de laquelle, conformément aux statuts, les décisions prises à la majorité des membres présents seront valables quel que soit le nombre de ces derniers.

François Antoine *Aurèle* VINCENTI, président

Né le 1^{er} septembre 1890 à Luri (Corse).
Fils de Joseph Vincenti et Marie-Angèle Cresconi.
Frère cadet d'Édouard Vincenti, ingénieur des Mines, directeur des *Étains et wolfram du Tonkin*.
Marié à Marie Dominique Marguerite Cuneo, professeur. Dont :
Jeannine Georgette (Hanoï, 1932).

Blessé par balle au tibia au combat de Wladighaffen (24 sept. 1914)
Cité à l'ordre du 372^e R. I.
Témoignage de satisfaction à l'ordre de la brigade.

Professeur stagiaire au Cambodge (1926).
Intégré dans les services civils (26 juin 1928).
Professeur titulaire de 3^e classe (26 juin 1929).
Professeur de mathématique au lycée du protectorat à Hanoï.
Conseiller municipal de Hanoï (mai 1935).
Affecté en Cochinchine (rentrée 1935).
Directeur du collège de Cantho.

Chevalier de la Légion d'honneur du 27 décembre 1934 (min. Guerre) : capitaine d'infanterie coloniale Indochine (capitaine de réserve affecté spécial en Cochinchine).
1948 : Paris, rue d'Amsterdam, 26.
1950 : en résidence à Nice, 127, bd du Righi.
Décédé le juillet 1957.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mars 1935)

Le nouveau président de l'Amicale corse. — M. Aurèle Vincenti, licencié ès sciences mathématiques et physiques, professeur au Lycée Albert-Sarraut, vient d'être nommé président de l'Amicale des Corses du Tonkin en remplacement de M. Ortolli, inspecteur de l'Enregistrement, adjoint à la Direction, qui s'apprête à partir en congé dans le courant de l'été.

Les destinées du sympathique groupement vont [être en de] bonnes mains.

AMICALE DES CORSES DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 avril 1935)

Hanoï, le 28 mars 1935

L'Amicale des Corses du Tonkin a tenu son assemblée centrale annuelle le 23 mars 1935 à 18 h. 30, dans un des salons de l'A.F.I.M A. aimablement mis à la disposition par Son Excellence M. le tông-doc de Hadong.

La séance ouverte, le président, M. Ortoli, inspecteur de l'enregistrement, dans une courte allocution, fait le compte-rendu moral de l'activité de l'Amicale, remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, félicite les compatriotes dont les succès ou les promotions ont couronné les efforts, réconforte ceux que la dureté des temps n'a pas permis de récompenser, et salue la mémoire des trop nombreux Corses disparus pendant l'année écoulée. Il demande, enfin, que l'Amicale, par un vote unanime, fasse confiance aux compatriotes qui ont bien voulu accepter d'être candidats au comité pour l'annexe 1935.

Il est passé ensuite à l'ordre du jour qui comporte :

- 1° Approbation des comptes ;
- 2° Élection d'un nouveau Comité ;
- 3° Approbation des nouveaux statuts ;
- 4° Questions diverses.

Les comptes parfaitement tenus par le trésorier, M. Cuneo, sont approuvés à l'unanimité. Puis l'assemblée procéda au renouvellement du Comité. Sont élus, pour Hanoï :

MM. Anziani, transitaire ; Carmi, capitaine au bureau de recrutement indigène à Hanoï ; Casella, retraité Hôtel du Commerce à Haïphong ; Cuneo, sergent-chef état-major du général commandant supérieur à Hanoï ; Filippi, sergent 19^e R.I.C. à Haïphong ; Gazano, mairie de Hanoï ; Lucciardi, docteur en médecine à Hanoï ; Marcelli, adjudant-chef Direction d'artillerie à Hanoï ; Poggi, économe à l'hôpital René-Robin à Hanoï ; Santini, commis du Trésor à Haïphong ; Versini, inspecteur de Police à Haïphong ; Vincenti, professeur au Lycée A.-Sarrait ; Virgitti, commis du Trésor à Hanoï.

Diverses questions sont rapidement réglées : en particulier, un certain nombre de modifications aux statuts sont approuvées par l'assemblée et, sur la proposition de M. le capitaine Strenna, le président sortant est nommé président honoraire de l'Amicale des Corses du Tonkin. Après remerciements de M. Ortoli, la séance est levée.

Le nouveau comité décide de se réunir immédiatement pour procéder à la formation de son bureau qui est ainsi constitué :

Président : Vincenti, professeur ; vice-présidents : Lucciardi, docteur en médecine ; Carmi, capitaine ; secrétaire : Poggi, économe ; trésorier : Cuneo, sous-officier ; trésorier secrétaire adjoint : Virgitti, commis du trésor.

Le nouveau comité a l'intention ferme de ne ménager ni son temps, ni sa peine, pour améliorer encore la situation morale et matérielle de l'Amicale. Il demande à tous les compatriotes de le seconder dans la mesure de tous ses moyens et en tout premier lieu en faisant, avec le sourire, le premier geste de tout bon Corse amicaliste.

Il n'insiste pas : chacun a compris.

Le Président.
Vincenti.

ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE HANOÏ
Scrutin du 6 mai

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril, 4 et 3 mai 1935)

Vincenti Aurèle, Professeur au Lycée — Ancien combattant — Président de l'Amicale des Corses du Tonkin.

[Liste victorieuse]

Les obsèques de madame Albéricci
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mai 1935)

Ce matin, à 8 heures 30, ont eu lieu les obsèques de madame Albéricci (Clara, Amélie, Henriette) née Guerre, épouse regrettée de M. Auguste Albéricci, le sympathique sous-brigadier des Douanes et Régies à Quang-Yên.

.....

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 10 août 1935)
(*Les Annales coloniales*, 10 août 1935)

Chevalier

Nicolaï (François-Xavier) [Né le 5 janvier 1874 à Carbini (Corse). Fils de Sylla Nicolaï, propriétaire, et de Marie Biguglia. Parrainé par René Robin], commis principal des douanes et régies de l'Indochine, en retraite. Chef du secrétariat particulier du gouverneur général de l'Indochine ; 50 ans 4 mois de services et de pratique professionnelle, dont 7 ans 10 mois de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an de majoration pour mobilisation.

LA VIE MONDAINE
LE MARIAGE RENÉ DILLEMANN—GENEVIÈVE D'ESCODECA DE BOISSE
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1935)

Samedi 7 septembre, à 17 heures, en l'église du Tam-dao, été béni le mariage de M. René Dilleman, avocat stagiaire à la Cour d'appel de Hanoï, secrétaire de Me de Saint Michel Dunezat, avec la toute gracieuse mademoiselle Geneviève, fille de notre très estimée concitoyenne madame d'Escodecca de Boisse, sœur et belle-sœur de madame et de M. Lafon, le sympathique pharmacien de la rue Paul-Bert, membre du conseil municipal et du tribunal mixte de commerce de Hanoï ; de madame et de M^e Giacobbi, avocat à la cour d'appel de Saïgon, président de l'Amicale corse de cette ville.

.....

M^{me} Xavier Dillemann, l'aimable femme de M. l'administrateur-adjoint au résident de France à Haiduong, conduit son cousin M René Dillemann, puis nous voyons M. l'administrateur Dillemann - M^{me} d'Escodeca de Boisse ; M^{me} Lafon - M^e Giacobbi, M^{me} Giacobbi - M^e J. P. Bona, M^e J. P. Bona - M^e de Saint Michel Dunezat.

.....

La Légion d'honneur de M. Nicolai,
est fêtée par les Corses du Tonkin.
dans les salons de l'A.F.I.MA.
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1935)

La Légion d'honneur de M. Nicolai,
chef de secrétariat particulier de Monsieur le gouverneur général René Robin
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1935)

Nous avons relaté, en son temps, la fête donnée par l'Amicale des Corses du Tonkin à l'occasion de la nomination de M. Nicolai, chef du secrétariat particulier de M. le gouverneur général René Robin, dans la Légion d'honneur.

Complétons notre information en publiant le texte du discours prononcé, à ce banquet, par M. A. Vincenti, président de l'Amicale des Corses du Tonkin :

Mesdames, Messieurs,

Parler en public, et surtout devant un auditoire aussi choisi que celui qui m'écoute, est un honneur redoutable pour quelqu'un qui n'est pas du métier.

Je n'ai pourtant pas cru pouvoir m'y soustraire, d'autant moins que cet honneur se double d'un plaisir très grand pour moi, celui de féliciter publiquement notre compatriote et ami Xavier Nicolai, récemment promu chevalier de la Légion d'honneur.

Cette croix vient récompenser une longue et brillante carrière administrative de trente-cinq ans dans les Douanes de l'Indochine, ainsi que des qualités exceptionnelles de cœur et d'esprit que Monsieur le gouverneur général lui-même s'est plu à reconnaître.

Je n'ai pas l'intention de vous faire le panégyrique de notre ami. D'ailleurs, ce que je pourrais vous en dire serait bien pâle à côté de ce qu'en a dit le Chef de la Colonie, mieux placé que moi pour en parler. Et le discours de Saïgon est présent à toutes les mémoires.

Je me contenterai de dire qu'à une époque, où il est malheureusement arrivé que des croix soient quelquefois mal placées, il est agréable et consolant de constater que, le plus souvent, elles ne sont accordées qu'à des personnes comme notre ami, qui, si elles sont honorées par la croix qu'elles portent, honorent la Légion dans laquelle elles entrent.

Me plaçant sur un plan simplement amicaliste, je dirai que j'ai toujours trouvé auprès de monsieur Nicolai l'accueil le plus cordial, le plus ouvert, le plus empressé et que jamais je n'ai fait en vain appel à lui, lorsque j'ai eu besoin d'aide. N'en concluez pas, je vous prie, que j'ai obtenu tout ce que j'ai demandé. Hélas, il faut compter avec les règlements, surtout avec leur interprétation, quelquefois aussi avec le manque de bonne volonté de certains. Mais toujours j'ai essayé, assez souvent j'ai réussi, quelquefois aussi échoué ; toujours monsieur Nicolai m'a aidé.

Que les Corses se soient groupés nombreux autour du comité de leur amicale, et cela malgré le temps de crise et de restrictions, pour marquer la sympathie affectueuse et estime profonde qu'ils ont pour leur compatriote et doyen à la colonie, il y a là un geste dont monsieur Nicolai a lieu d'être fier et dont le président et le comité de l'amicale vous sont profondément reconnaissants.

Permettez-moi, maintenant, de souligner un point que je voudrais bien mettre en évidence. Si vous relisez l'allocution de M. le gouverneur général à Saïgon-Palace et si vous essayez de dégager les traits de notre ami que l'ont déduit, vous trouverez

probablement comme moi : « Un caractère foncièrement droit et honnête, une franchise extrême pouvant aller jusqu'à la brutalité, un tempérament entier et personnel, une écorce un peu rude cachant volontairement un cœur d'or capable d'attachement passionné et donc désintéressé et d'un dévouement à toute épreuve.

Si je ne me trompe pas, et je ne crois pas me tromper, se sont là les traits spécifiques du vrai caractère corse. »

Et alors, il me plaît à moi, président de l'Amicale des Corses du Tonkin, de souligner avec orgueil, l'honneur que nous apporte une pareille appréciation de notre caractère venant du Chef de la Colonie. Au surplus, celui-ci n'a pas caché ses sentiments, pour « ses chers amis les Corses », comme il ajoute lui-même, et je regrette vivement son absence qui m'empêche de lui dire que ses paroles nous sont allées droit au cœur et qu'il faut se garder d'ajouter aux traits du caractère corse, pas plus que le pardon des injures, l'oubli des bienfaits.

Notre compatriote nous a rendu un fier service en nous faisant mieux connaître et apprécier en haut lieu dans notre tempérament intime, en démontrant par l'exemple que sur les véritables Corses, on peut s'appuyer, sans crainte de les voir manquer au moment du besoin ; que chez eux, la hauteur d'âme est au niveau des qualités du cœur et le tout, souvent accompagné de qualités d'esprit remarquables.

Cet ensemble de qualités que M. Nicolaï possède, si nettement accusées, lui ont valu l'amitié intime de M. le gouverneur général, amitié si forte qu'elle a survécu à trente-cinq ans de vie coloniale, malgré les séparations inévitables, les intérêts divergents, les situations si différentes ; si belle que le fataliste vivant de nos jours n'eut probablement pas situé en fable au Monomotapa.

Au risque d'être traité de vil flatteur, j'ajouterai que dans cette amitié qui fait si grand honneur à notre compatriote, je ne sais ce qu'il faut le plus admirer, de l'attachement fidèle et désintéressé, du dévouement constant et sûr de l'humble fonctionnaire pour l'homme qui l'a apprécié, ou des qualités de cœur du Chef qui, parvenu au faîte du pouvoir et des honneurs, n'a pas oublié le modeste ami des débuts.

De tels exemples sont si rares à notre époque qu'il convient de les souligner.

Ainsi, de longs et loyaux services rendus à l'Indochine, des qualités exceptionnelles de nouveau mises au service du pays auquel il a consacré la meilleure partie de sa vie, l'estime et la bonne opinion de lui qu'il a su faire naître chez ses chefs, ont valu à Nicolaï la croix de la Légion d'honneur.

L'amicale s'en réjouit, elle en est heureuse, et fière aussi car elle considère qu'à travers lui, Cynos est honorée dans l'un de ses fils les plus spécifiquement corses.

J'adresse à notre ami les félicitations chaleureuses de tous les Corses du Tonkin pour la croix si bien méritée qui vient de lui être attribuée et je prie madame Nicolaï d'accepter, avec nos hommages, l'assurance que nous partageons de tout cœur, la joie que lui procure la distinction accordée à son mari.

Je vous remercie, Mesdames, d'avoir bien voulu répondre nombreuses à notre appel et d'avoir ainsi rehaussé cette réunion de votre grâce et de votre charme.

Je remercie mesdames Robin et Tholance aux pieds de qui je dépose nos hommages respectueux, je remercie monsieur Châtel, secrétaire général, et monsieur le résident supérieur Tholance, celui-ci président d'honneur de notre groupement, d'avoir tous tenu, par leur présence, à honorer à la fois et notre ami et l'amicale tout entière.

Et je lève mon verre à la santé de Xavier Nicolaï, chevalier de la Légion d'honneur, sans oublier d'adresser à la « petite patrie » le salut ému et fidèle de ses fils lointains.

Jean SANTONI, président

Né le 17 avril 1889.

Entré dans les services civils le 1^{er} août 1914.

Ingénieur de 1^{re} classe et assimilés (Travaux publics de l'État).

Amicale des Corses du Tonkin

Extrait du procès verbal de la séance du comité du 19 octobre 1935

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1935)

M. Vincenti fait connaître aux membres du comité que, par suite de son affectation en Cochinchine, il se trouve dans l'obligation de se démettre de ses fonctions de président de l'Amicale.

Le Comité en prend acte et exprime d'unanimes regrets de perdre son sympathique président qui s'était voué corps et âme à la tâche ingrate de diriger un groupement aussi important que celui des Corses du Tonkin.

En exécution de l'art. II des statuts, le comité décide de faire appel à M. Santoni, ingénieur des Travaux publics de l'État à Hadong pour remplacer dans son sein, M. Vincenti. Il procède ensuite à l'élection du nouveau président.

À l'unanimité, M. Santoni est élu président de l'Amicale des Corses du Tonkin pour la période comprise entre le 20 octobre et la date du renouvellement du comité par l'assemblée générale, au début de l'année 1936.

OPINION

L'irrédentisme fasciste et la Corse ⁷

(*Chantecler*, Hanoï, 26 décembre 1935, p. 1 et 2)

Consécutivement à la réponse faite par M^e de Moro-Giafferri, à la question du journal « *Candide* » : « Voulez-vous mourir pour le Négus ? » : question assez saugrenue à notre avis, un défi a été énoncé par un groupe de fascistes italiens habitant Paris, quant à la possibilité, par l'éminent avocat, de montrer un seul manuel scolaire, qui soit en usage dans la Péninsule, où la Corse serait « une terre italienne momentanément perdue, que l'Italie recouvrerait ».

Il est douteux que M^e de Moro-Giafferri accepte la discussion ; il a dit ce qu'il croyait devoir dire, c'est tout ; et il est probable qu'il n'a pas avancé une baliverne : quant aux dits manuels en usage chez nos voisins, s'ils n'existent plus aujourd'hui, ils ont pu exister naguère, alors que la France était taxée de noire ingratitude et faisait l'objet d'une jalousie féroce. dans la recouvrerait, et du Piémont aux fins fonds des Calabres.

Ce qui est indéniable — et ce dont nous avons pu nous rendre compte nous-même, ainsi que tous les Corses tant soit peu clairvoyants —, c'est que, depuis l'avènement du fascisme, une propagande constante. par tous les moyens, pro-italienne et naturellement anti-française, sévit en Corse. Journaux, tracts, écrits de soi-disants touristes italiens, s'appliquent avec une mauvaise foi évidente à faire ressortir « l'italianité » de la Corse ; ils font des parallèles entre ce qu'a fait l'Italie pour la

⁷ Nos lecteurs ne doivent pas oublier que les articles paraissant sous la rubrique opinion n'engagent en aucune façon et par principe celle du journal. Et alors même que nos idées — comme c'est le cas — ne s'écarteraient guère de celles émises par nos collaborateurs occasionnels. N.D.L.R.

Sardaigne et... ce que n'a pas fait la France pour la Corse. Un organe hebdomadaire paraît à Ajaccio, bilingue et même trilingue : français, italien, corse, de tendances proromaines, lequel vit de subsides fascistes ; et un journal de Livourne, va jusqu'à publier une « édition de la Corse »... en langue française, s'il vous plaît, tout comme le « Petit Marseillais ». Ce journal, écrit par des mercenaires du journalisme, parmi lesquels figurent des Corses, hélas ! se dénomme orgueilleusement « Il Telegrafo » et répand fielleusement toutes sortes d'impostures, d'insanies, contre l'égide française en Corse.

En 1930, pour ne citer que ce seul recueil de machiavéliques insinuations, présenté sous la forme d'une relation de voyage en Corse, illustré de gravures de luxe, intitulé « L'Isola persa » (l'île perdue — dans le sens d'abandonnée), l'auteur ne recule devant aucune calomnie et va jusqu'à écrire que « [la marâtre France maintient consciemment la Corse dans un complet état de misère économique afin qu'elle demeure une pépinière de mercenaires, de pauvres bougres astreints à aller lui conquérir des colonies, comme soldats et la servir dans des postes du fonctionnarisme colonial dont les Français du continent ne veulent pas](#) ». Et nous en passons Cet ouvrage, écrit par un laquais de plume du fascisme, ne peut, ne sait même pas masquer ses buts, puisque l'indication suivante figure au bas de la page de garde : « Collana del giornale di Politico e di Letteratura ». Vous entendez : collection du journal de Politique et de Littérature ! Enfin, et nous arrêterons là nos citations, une très luxueuse revue intitulée « Corsica antica e moderna » est éditée à Livourne ; c'est là, en ce port, proche de la Corse, relié à Bastia par un service régulier de vapeurs italiens, que semble se concentrer toute la propagande relative à la Corse.

Des jeunes gens corses ont été attirés en Italie, des bourses d'études, importantes, leur ayant été offertes. Il suffisait à un jeune étudiant, de se donner des allures de « corsisant » de produire n'importe quoi en langue corse, fût-ce la plus infime poésie ou la plus tendre prose, pour que des offres alléchantes lui fussent faites par les stipendiés du fascisme. à demeure, les « guetteurs » — Hélas ! les étudiants corses sont le plus souvent pauvres ; une belle et bonne bourse est la bienvenue, même si elle est italienne, pour certains que l'amertume de la vie a égarés. Nous croyons en avoir assez dit, qui puisse, de quelque façon, justifier les soupçons d'irrédentisme italien à l'égard de la Corse. Si des fascistes tonkinois, s'il s'en trouvait, venaient à nous contredire, nous ne leur ferions même pas l'honneur d'une réponse, à tel poil tout ce que nous avançons est vrai et prouvé.

Toutefois, nous pouvons finir sur un conseil : le fascisme perd ses efforts et son argent en multipliant ses tentatives de séduction des Corses. Ces derniers sont français et profondément ; ils sont certes bien plus gaulois qu'italiens ; de goût autant que de tempérament, et malgré qu'ils aient presque une communauté de langue avec l'Italie ; encore que la langue française soit parlée et comprise par la totalité des insulaires, lettrés ou non. L'italianisme, en Corse, ne sera jamais professé que par quelques spécialistes, qui en vivent, et que l'on peut dénombrer sur les doigts des deux mains.

En Corse, les ouvriers italiens, très nombreux, que c'en est une quasi invasion, sont bien reçus ; ils s'adaptent, du fait que leur langue est comprise et qu'ils entendent celle de leurs hôtes. Ils sont les bienvenus, parce que travailleurs, respectueux, n'imitant en rien ces matamores à chemises noires. D'ailleurs, nous avons maintes fois entendu la plupart d'entre eux s'en déclarer discrètement les adversaires (discretion imposée par les « mouches », et avouer avoir fui leur pays : où ils crevaient de misère, où le malheureux ouvrier agricole ne trouvait, tant bien que mal, à travailler que deux jours par semaine. Bon nombre nous disaient : « Nous n'y faisons qu'un seul repas par jour ; tandis qu'ici, nous travaillons et mangeons à notre faim. La Corse et la France sont de beaux pays » Ces déclarations reçurent confirmation, du fait, constaté par nous même, que des Italiens venaient offrir leurs bras pour la seule nourriture. Tout à leur honneur, on peut dire que les propriétaires corses ne profitaient pas d'une telle offre ; s'ils engageaient l'ouvrier, ils le payaient.

L'Italie sue la misère, et c'est du pain que le fascisme cherche en Éthiopie, s'il parvient à l'arracher à ses farouches occupants. Pour cela, nous nous abstiendrons de formuler prédictions ou vœux.

Néanmoins, il est bon que nos bouillants voisins aient préféré ce terrain pour assouvir leur soif de conquêtes, plutôt que continuer leurs visées d'irrégentisme sur les rives de la Thyrrénée.

Encore que, dit-on, « l'appétit vient en mangeant » !...

PAULOR.

UN SOIR EN CORSE (*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1936)

Tout récemment, je m'étais rendu chez un parent, douanier isolé dans les salines de Quatlam. Il revenait d'un bref congé en France et conservait encore dans toute sa fraîcheur, le souvenir enchanté des heures brèves passées dans sa ville natale, en Corse, à Porto Vecchio. Non sans une secrète mélancolie, il évoquait, à la faveur d'un Noël solitaire le chemin sauvage par endroits décrit par Lorenzi de Bradi. « Partout, des maquis, des pierres, des chênes-liège, des oliviers. Porto Vecchio. Son golfe apparaît immense. Il est houleux. C'est une petite ville assise aisément sur un coteau. Il y a tout autour des champs de fleurs et d'oliviers. Elle fut très importante sous la domination génoise, comme le témoignent les restes de ces remparts en porphyre qui datent du XVI^e siècle. On admire aussi un grand pont à plusieurs arches sur le torrent du Stabiacco ».

En laissant parler Castelli, je me plaisais à admirer la tendresse attentive et réelle avec laquelle il entourait l'émouvant coin de terre qui vit ses premiers pas. Certes, nous retrouvons ces sentiments à l'état d'instinct chez tous les êtres qui conservent en leur cœur une parcelle de sensibilité. Mais nulle part ailleurs, semble-t-il, qu'en Corse, je n'ai vu se traduire avec plus de primitive simplicité l'amour de l'individu pour la Terre natale. La nature du sol, son aspect physique, son caractère sont à la base de ses sentiments. « Ceux qui ne connaissent pas l'île... dit Lorenzi de Bradi, ne pensent qu'à découvrir le maquis, ce refuge de la vendetta, décrit avec tant de noirceur. Ils évoquent des broussailles profondes, ténébreuses, des antres où s'embusquent des êtres sanguinaires qui vivent avec d'étranges Euménides. Pour eux, la Corse n'est que l'île de la vendetta, et elle ne part que de Napoléon ou du roman de Mérimée, c'est-à-dire de l'époque romantique du banditisme. Ils l'apparentent à la Sardaigne, à la Sicile, à certaines régions italiennes, espagnoles, où sévit encore l'antique brigandage. Ils croient que, derrière chaque rocher, se tient un homme, armé d'un tromblon, et que toute broussaille abrite une furie.

« Ombrages sans fauves sans serpents venimeux. Cette île, gorgée d'odeurs qui pénètrent les embruns lointains, résonne de sources, de torrents. Contre le ciel, où règne l'aigle, que le Corse ne tue pas, certaines montagnes portent des formes de granit qui représentent les génies de la Terre. À leur vue, les hordes des invasions s'arrêtaient, déjà vaincues. Mais, à leur pied, s'étendent des tapis de fleurettes et d'herbes parfumées, les arbruses rouges se mêlent aux baies bleuâtres des myrtes, à celles vineuses des lentisques. La rose frileuse du ciste, qui aurait fait rêver Adonis, frissonne parmi ces frondaisons savoureuses qui revêtent les versants, accessibles seulement aux chèvres, aux moutons et à ces jeunes marâtres qui semblent les fils de Pan. Des plateaux volcaniques, où dorment des lacs sans vie, et des cimes des monts tels que le Renoso, le Cinto, le Rotondo, le Monte d'Oro, l'Incudine, dont les neiges étincellent au brasier de l'été, coulent le Golo, le Tavignano, le Liamone, le Fiumorbo, le Taravo, le Rizzanèse, autant de torrents impétueux qui se transforment, une fois dans

les vallées, en rivières poissonneuses, ombragées de joncs, de fougères, de saules et de roseaux.

« Nulle part les vestiges des bouleversements préhistoriques ne sont aussi gigantesques. Voyez l'Inzecca, suite de hautes gorges à travers lesquelles grimpe une route creusée dans le schiste et la serpentine, le long de précipices au fond desquels hurlent des torrents. Voyez la Scala di Santi Regina que les Titans ont sans doute creusée pour atteindre les dieux de l'Olympe... Ah ! les golfes corses ! Il faudrait les décrire un à un, comme il faudrait dépeindre la plus petite crique ou le moindre promontoire surmonté d'une de ces tours, vestiges des guerres sanglantes. En quel pays peut-on vous montrer un golfe de Porto dont les roches sont des temples de porphyre et l'onde une émeraude éternelle, un golfe de Valinco où les couchants sont des fresques d'Apocalypse ? Et quelles eaux miraculeuses ! Orezza. Puzichello, Guago, Baraci, Caldaniccia, Piétrapola, Quitera ».

J'ai extrait à dessein ce passage de la « Corse Inconnue ». L'infinie variété de la nature du sol, l'originalité violente et primitive de certains paysages qui s'opposent harmonieusement avec des horizons plus doux et plus frais sont, en effet, une des raisons profondes de la séduction de cette île et de l'attachement des hommes pour la terre où ils vivent le jour.

Je serais également tenté par une incursion dans le domaine de l'histoire, de rechercher les enseignements nécessaires à une étude de caractère. Car l'histoire de la Corse tient de la légende. Au cours d'une incessante lutte d'affranchissement contre la servitude et la tyrannie des envahisseurs et des barbares, l'âme corse s'est façonnée progressivement. Au cours des siècles, d'innombrables exemples d'héroïsme lui ont donné son empreinte définitive, son caractère national, devrais-je dire. Mais ceci dépasserait singulièrement le cadre de cette chronique journalistique. Tour à tour et à la fois laborieux et fort, désintéressé et honnête, idéaliste et indépendant, volontaire et doux, le peuple corse, selon l'image d'André Suarès dans ses « Vues sur Napoléon », est également « sobre et jaloux de son droit qu'il appelle son honneur ; du plus vif amour-propre, qui n'oublie jamais une offense, même quand il l'a vengée ; et il la venge toujours ».

*
* *

La réunion de samedi 11 janvier fut, par ailleurs, la consécration éclatante de cette admirable solidarité corse qui tient de l'esprit de famille et de l'instinct grégaire. Cette solidarité est à la fois un exemple et une leçon. Au reste, nous laisserons la parole à M. Santoni, le distingué président de l'Amicale des Corses du Tonkin, dont voici le discours prononcé à l'issue du banquet :

Monsieur l'inspecteur général [Moretti],
Monsieur le résident supérieur [Tholance],
Mesdames, mes chers compatriotes,

Un événement imprévu, le départ pour la Cochinchine, du président en exercice, me plaçant provisoirement à la tête de notre amicale, me procure l'insigne honneur, M. l'inspecteur général, de vous souhaiter la bienvenue. L'Amicale des Corses du Tonkin vous exprime sa gratitude d'avoir bien voulu assister à son banquet annuel. Elle vous remercie d'avoir spontanément manifesté le désir de vire quelques heures au milieu de ses membres et de retremper votre âme de Corse en son sein.

Je voudrais ne pas froisser votre modestie connue de tous. Je suis cependant obligé de vous dire que vous êtes la personnalité coloniale la plus marquante de notre île et que votre nom se doit de figurer, à côté de ceux de nos compatriotes les plus éminents.

Le Corse est fier de ses hommes de valeur. Il les connaît et lorsque l'occasion s'en présente, que ce soit dans son village, sur le continent ou à la Colonie, il en parle en vantant leurs qualités et leurs mérites.

Monsieur le résident supérieur, il m'est personnellement agréable de saisir l'occasion qui m'est donnée d'être le mandataire des Corses du Tonkin pour vous dire combien est grande l'affection qu'ils vous ont vouée, et pour vous exprimer leur reconnaissance déférente pour la sollicitude constante que vous ne cessez de leur témoigner. Si votre nom n'est pas à consonance de notre pays, votre cœur lui est acquis tout entier. Notre respectueuses gratitude est offerte à M^{me} Tholance, votre digne épouse, Corse dans toute l'acceptation du mot, alliant la distinction à la simplicité toujours disposée à rendre service à ses compatriotes sans considération de rang, ni de classe.

Nous nous réjouissons également que des circonstances heureuses aient permis à M. le comte de Béarn et à M^{me} la comtesse d'être nos hôtes d'un moment. Ils nous ont honoré en acceptant notre invitation et nous les en remercions.

Mesdames,

Votre présence rehausse l'éclat de notre fête et jette une note gaie sur les costumes noirs que le protocole nous oblige à endosser. Soyez remerciées d'être venues si nombreuses, apportant ainsi à notre amicale le renfort précieux de votre sourire. ,

Mes chers compatriotes,

Ma première pensée ira à ceux des nôtres, trop nombreux hélas ! qui, au cours de l'année 1935, ont payé leur tribut à la cause coloniale. J'adresse à leur mémoire un souvenir ému et recueilli.

J'adresserai ensuite mes félicitations les plus affectueuses à ceux qui, au cours de cette même année, ont été l'objet de distinctions honorifiques ou d'avancement.

Il y a trois ans, notre amicale se reconstituait. Quelques sceptiques lui prédisaient une vie de courte durée. Leurs appréhensions ne se sont pas trouvées justifiées. [Notre groupement régionaliste est le plus puissant de tous ceux qui existent au Tonkin.](#) Chacun a tenu à mettre en pratique la parole de notre cher président d'honneur Tonio Ortoli : « Chi ovule sorti u so cepu », entretenir le feu de l'union afin que sa flamme lumineuse éclaire en s'élevant cet esprit corse pétri de solidarité.

La solidarité, voilà le trait principal de notre caractère qui se manifeste dès que nous quittons notre pays. Nous la pratiquons alors avec ferveur en toutes circonstances à tel point que, quelquefois, nous suscitons la jalousie d'autres groupements. Cette particularité de notre esprit tient, à mon avis, à notre insularité. Divisés dans nos villages par des mœurs millénaires, nous prêchons et pratiquons l'union dès que nous nous expatrions. Nous bannissons alors de nos groupements les dissensions de la politique locale, nous ignorons la différence du Nord et du Sud. Nous ne connaissons que des Corses, enfants de Cynos.

Depuis sa nouvelle formation, notre amicale a connu deux comités. Tonio Ortoli a dirigé le premier pendant plus de deux ans et ce n'est qu'à son départ en congé qu'il a passé le flambeau à Vincenti, lequel a été obligé de se démettre par suite de son affectation en Cochinchine.

À l'un et à l'autre, ainsi qu'aux membres de leurs comités, je rends hommage pour le dévouement avec lequel ils ont défendu la cause corse.

Mes chers compatriotes, demain vous serez appelés à en élire un nouveau. Il m'est agréable de constater, et je vous en remercie, que l'intérêt que vous portez à notre association ne cesse de grandir.

J'espère que vous assisterez nombreux à notre assemblée générale et que le comité que vous choisirez, comprenant près de vingt membres, sans compter ceux de la section de Haïphong, renforcera notre autorité par les fortes personnalités dont il sera composé et qu'il se montrera digne de la confiance que vous lui aurez témoignée.

Je bois à votre santé, Mesdames et chers Compatriotes, à la prospérité de notre amicale, à la Corse lointaine et toujours présente. »

Quant à la fête elle-même, j'ose affirmer qu'elle fut une des plus belles de la saison. Dans les salons de Métropole décorés artistement, tout-Hanoï mondain s'était donné rendez-vous. Métropole battait tous les records d'affluence et devant cette pléthore d'invités, MM. Jean [Méländri], Cognet et [Paul] Varenne se dépensaient, visiblement satisfaits.

Essayons de citer les noms : M^{me} et M. Tholance, résident supérieur au Tonkin ; M. Châtel, secrétaire général ; M. Moretti, inspecteur général des Colonies ; M^{me} la comtesse et M. le comte de Béarn ; M^{me} et M. Santoni, président de l'Amicale ; M^{me} et M. Virgitti, résident-maire ; M^{me} et M. Nicolai, M. Romanetti, M. le Dr Lucciardi, M. le cdt Malaspina, M. Santini, M. Peraldi ; M^{me} et M. Prats, directeur des Douanes ; M^{me} et M. Cousin, directeur des Finances ; S. E. Hoang-trong-Phu, M. Douguet, M^{me} et M. Pinelli, M^{me} et M. Eminente, M^{me} et M. Bouchon, M^{lle} Stauber, M^{me} et M. Berenié, M^{me} et M. Georges, M^{me} et M. Antonette, M^{me} et M. Porchon, M^{me} et M. Casalta, M^{me} et M. Huaux, M^{me} et M^e Bona, M^{me} et M. Joitel, M^{me} et M. Sion, M^{me} et M. Aïja, M^{me} et M. Piriou, M^{me}, M^{lle} et M. le colonel Césari, M^{me} et M. Parmentier, M^{me} et M^e Lorenzi, M^{me} et M. Guillou, M^{me} et M. Poggi, M^{me} et M. Château, M^{me} et M. Casanova, M^{me}, M^{lle} et M. le Dr Toullec, M^{me} et M. Parsi, M^{me} et M. Drouin, M^{me} et M. Agostini, M^{me} et M. Larène, M^{me} et M. Cuneo, M^{me} et M^{lle} Thibault, M^{me} et M. Giorgi, M^{me} et M. Fayet, M^{me}, M^{lle} et M. Barrazza, M^{me} et M. Barillet, M^{me} et M. Fabiani, M^{me} et M. Fer, M^{me} et M. Appieto, M^{me} et M. le colonel Hank, M^{me} et M. Piétri, M^{me} et M. Muraire, M^{me} et M. Nicolai, M. Alinot, M^{me} et M. Anziani, M. d'Amarzit, M^{me} et M. Casabianca, M^{lle} et M. Mohamed, M^{me} et M. Rinaldi, M. Antonovitch, M^{me} et M. Malfatti, M. Cullet, M. Lentretien, M^{lle} et M. Poggiale, M. de Montéty, M^{me} et M^{lle} Vittori, M. Le Guénédal, M^{lle} d'Argence, M^{me} et M. Paolantoni, M^{me} et M. Sube, M^{me} et M. Andréani, M. Sola, M^{lle} Tomasi, M. Jean, M^{me} et M. Bonavita, M^{me} et M^{lle} Rompteaux, M^{me} et M. Manodritta, M^{me} et M. Arago, M^{lle} Dubreuilh, M. Mondolini, M. Giraud, M^{lle} Lantieri, M. Leca, M^{lle} Lantiers, M^{lle} Couderc, M^{me} et M. Ciciliano, M. Laurent, M. le Dr Polidori, M^{lle} Guioneaud, M. Valéry, M. Torre, M. Colonna d'Istria, M. Moresco, M. Venturini, M. Padosai, M. Assezat, M. Belzanti, M. Mantobelli, M. Pompei, M. Stomboni, M. Saggessi, M. Giorgi, M. Urhy, M. Griscelli, M. Giovansili, M. Massimi, M^{lle} et M. Guglielini, M. Giudicelli, M^{lle} Tomasi, M. Poggiale, M. Cristiani, M. Papi, M. Butafoco, M. Canavaggio, M. Ortolì, M. Battesti, M. Défendini, M. Santoni, M. Valéani, M. Marinetti, M. Vecchini, M. Paoli, M. Leschi, M. Berardini, M. Tadéi, M. Crisostomi, M. Gaborit, M. Marcelli, M. Giovanangeli, M. Bartoli, M. Flori,

Nos lecteurs voudront bien nous excuser s'il s'est produit des impairs et des omissions de noms dans cette énumération. L'importance de cette dernière comporte elle-même son enseignement : elle est la preuve vivante de l'hospitalité corse. De cette solidarité dont parlait M. Santoni et qui, après s'être manifestée à travers les âges contre les agressions du dehors, fleurit à présent loin de l'île natale et des parfums chantés par Lorenzi de Bardi. « ... Je la connaissais bien, l'odeur de mon île. Elle était si vive, si vive, si pénétrante, qu'elle semblait s'exhaler des profondeurs de la mer. Les parfums du maquis, assoupis le long du jour, se réveillent enfin dans la fraîcheur nocturne pour se mêler au souffle lointain de l'infini. Quel pur enivrement !... Et comme je demeurais là, devant ces espaces d'ombre et d'onde, en aspirant de toute ma nostalgie l'haleine de la suprême et petite patrie, je fus saisi d'une telle émotion que mes yeux se voilèrent de larmes. »

Mais comme le jour se levait sur la ville, la fête annuelle des Corses, la plus belle en vérité, prit fin.

AMICALE DES CORSES DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 janvier 1936)

L'Amicale des Corses du Tonkin, au lendemain de la fête magnifique dont nous avons rendu compte, s'est réunie en assemblée générale le dimanche 12 janvier 1936 à 10 heures du matin dans les salons de l'A.F.I. M. A. pour procéder à l'élection du nouveau comité.

Quatre vingt quinze compatriotes avaient répondu à l'appel du président Santoni. À l'unanimité — preuve d'une parfaite entente — furent élus :

Pour Hanoï

MM. Alata (Barthélémy), professeur de piano, 55, boulevard Carnot, Hanoï.
Anziani (Pierre). Transitaire, boulevard Gia-Long, Hanoï.
Apietto. Douanes et Régies, Hanoï.
Barrazza (Xavier). Greffier-comptable, Maison centrale à Hanoï.
Belzanti (Pascal), professeur au Lycée Albert-Sarraut à Hanoï.
Canavaggio (Antoine), maître répétiteur au Lycée Albert-Sarraut à Hanoï.
Casanova, sous-inspecteur de la garde indigène à Hanoï.
Ciciliano, contrôleur des Chemins de fer, Hanoï.
Cuneo (Laurent), Sergent-chef, état-major au G. C. S. à Hanoï.
Fabiani (Joseph), Substitut du procureur général, Hanoï.
Fayet (Laurent), ingénieur, Mairie de Hanoï.
Gambotti, adjudant-chef au 4^e R. A. C. Hanoï.
Lorenzi, Avocat à Hanoï.
Lucciardi. docteur en médecine, Hanoï.
Malfatti (Pierre-Antoine), coiffeur, rue Paul-Bert à Hanoï.
Moresco, chef de bureau des Services civils, direction de l'Instruction publique à Hanoï
Ortoi (Paul), professeur au Lycée Albert-Sarraut à Hanoï.
Poggi, économe à l'hôpital René-Robin à Bach-Mai.
Rinaldi (François), sous-officier, 4^e Régiment d'artillerie coloniale, Hanoï.
Santoni ingénieur des Travaux publics de l'État à Hadong.
Stromboni, inspecteur de l'enseignement à Hanoï.
Vecchini, usine électrique à Hanoï.

Pour Haïphong

MM. Péraldi. commis-greffier à Haïphong.
Santini, Trésor à Haïphong.
Le docteur Vittori, à Quang-Yên.
Les questions diverses une fois traitées, le Comité a procédé à l'élection de son bureau dont voici la composition pour Hanoï et pour Haïphong.

Hanoï

Président

M. Santoni, ingénieur des Travaux publics de l'État à Hadong.

Vice-présidents

MM. Fabiani. substitut du procureur général à Hanoï

Lucciardi, docteur en médecine, Hanoï.

Ortoli, professeur au Lycée Albert-Sarraut à Hanoï.

Secrétaires

MM. Poggi, économe à l'hôpital René Robin à Hanoï.

Stromboni, inspecteur de l'Enregistrement à Hanoï

Trésorier

M. Cunéo, état-major à Hanoï.

Trésorier adjoint

M. Canavaggio, maître répétiteur au Lycée Albert Sarraut à Hanoï.

Membres conseillers

MM. Alata, professeur de piano, 55, boulevard Carnot à Hanoï.

Anziani, transitaire Bd Gia-Long, Hanoï.

Appietto, Douanes et Régies à Hanoï.

Barrazza, greffier-comptable, maison centrale à Hanoï.

Belzanti, professeur au Lycée Albert-Sarraut à Hanoï.

Casanova, sous-inspecteur de la garde indigène à Hanoï.

Ciciliano, contrôleur des Chemins de fer, Hanoï.

Fayet. Ingénieur des T. P. de l'État, -chef des Travaux municipaux de Hanoï.

Gambotti, adjudant-chef 4^e R. A. C. à Hanoï.

Lorenzi, avocat à Hanoï.

Malfatti, patron coiffeur, rue Paul-Bert à Hanoï.

Moresco, chef de bureau des Services civils Direction de l'Instruction publique à Hanoï

Rinaldi, maître bottier 4^e R. A. C.

Vecchini, chef comptable usine électrique.

Section de Haïphong

Vice-président

M. le docteur Vittori, à Quang-Yên.

Secrétaire

M. Péraldi, commis-greffier à Haïphong.

Trésorier

M. Santini, trésor à Haïphong.

Voilà un beau comité qui fera, à n'en point douter, de bonne besogne.

Une magnifique fête
(*Chantecler*, 16 janvier 1936, p. 3)

C'est celle que l'amicale Corse a donnée à ses adhérents et à de nombreux invités, samedi soir, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel Métropole, artistiquement décorée pour la circonstance et enjolivée par des décors, dont les sujets étaient empruntés aux plus beaux paysages qui enrichissent l'île de Beauté.

Tout d'abord, un banquet de 170 couverts a été servi avec ce luxe et ce goût qui procèdent d'un art difficile, lequel caractérise toutes les fêtes données à l'Hôtel Métropole et qui n'ont jamais eu leurs pareilles nulle part. Un bal des plus animés, des plus gais et où on se mouvait dans une atmosphère de douceur et de familiarité familiale, s'est prolongé jusqu'au jour. On en parlait beaucoup à l'hippodrome, le lendemain après-midi ; et chacun s'accordait à faire l'éloge de l'organisation et du succès de la fête, à laquelle de nombreuses hautes personnalités avaient été invitées.

Un petit speech a été fait par le président de l'Amicale. Nous regrettons sincèrement de n'avoir reçu aucune communication à ce sujet.

Nous le regrettons surtout pour les très nombreux amis, abonnés et lecteurs que *Chantecler* compte dans la colonie corse du Tonkin et de l'Annam.

(*Chantecler*, 26 janvier 1936, p. 6)

M. Santoni, président de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam, devant quitter la colonie pour quelque temps, ses compatriotes désireux de le saluer avant son départ, sont priés de se trouver jeudi 30 janvier courant à dix huit heures à Lutétia [dépendance du Métropole], notre nouveau siège social.

Le comité

Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1936)

M. Santoni, président de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord Annam, devant quitter la colonie pour quelque temps, ses compatriotes désireux de le saluer avant son départ, sont priés de se trouver jeudi 30 janvier courant à dix huit heures à « Lutétia », notre nouveau siège social.

Deuil
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1936)

Nous annonçons, il y a quelques semaines que mademoiselle Françoise Rocca, la charmante fillette de M. le résident maire de Nam-dinh et de M^{me} Rocca, avait dû entrer à l'hôpital de Lanessan pour y subir l'opération de l'appendice.

Tout s'était fort bien passé et, avec les nombreux amis de la famille Rocca, nous nous réjouissions d'une guérison prochaine.

Hélas ! voici qu'aujourd'hui, nous apprenons — non sans une vive tristesse — que Françoise Rocca n'est plus ; la mort vient de l'arracher à ses parents à 12 ans !

Que les parents, que les enfants, que la famille, que la colonie corse trouvent ici l'assurance de la grande part que nous prenons à leur deuil.

Amicale des Corses du Tonkin
Le président de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam.
a le regret de porter à la connaissance de tous les compatriotes le décès à l'âge de 12 ans de la petite.

Françoise Marie

La fille de notre distingué compatriote M Rocca, administrateur des Services civils, résident-maire de Nam-dinh, survenu ce jour à 1 heure à l'hôpital de Lanessan.

Tous les compatriotes disponibles sont instamment priés de bien vouloir assister aux obsèques de notre chère petite disparue qui auront lieu demain matin é 9 heures.

LES OBSEQUES EMOUVANTES DU SOLDAT VACCOREZZA
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1936)

UNE SOIRÉE CORSE À HAIPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1936)

La semaine dernière, nous avons fait part à nos compatriotes et aux amis de l'île de Beauté qu'une soirée corse aurait lieu à l'hôtel du Commerce à Haïphong. Nous espérons que les Corses du Tonkin et leurs amis assisteront fort nombreux à cette soirée où l'on s'amusera follement paraît-il.

Le comité de l'Amicale des Corses.

KALLISTÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1936)

Bulletin mensuel de l'Amicale des Corses de Tonkin et de Nord-Annam

Voilà, en vérité, une revue magnifiquement présentée et l'imprimerie G. Taupin et Cie mérite les plus vives félicitations.

La légendaire solidarité corse n'avait peut-être pas besoin d'un bulletin pour s'affirmer ; mais en des temps où l'union la plus étroite est indispensable, il ne sera jamais trop tenté pour essayer de la créer si elle n'existe pas encore ; il ne sera jamais trop fait pour la développer, si elle existe.

Nous comptons sur notre Bulletin, comme sur l'élément capable de souder l'un à l'autre, et d'une façon enfin définitive les membres de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord Annam », écrit M. P. Ortoli qui termine ainsi l'appel aux compatriotes : l

« Donnez un sens à nos paroles ; le sens qu'elles méritent ; nous nous confions à vous, nous nous livrons ici ; franchement, nous ne voulons pas d'argent pour que paraisse notre périodique, pas d'appel à votre bourse, mais un appel à vos sentiments, à votre bonne volonté, il ne sera pas vain, n'est-ce pas ?

Nous sommes ici les seuls champions d'une solidarité que nous souhaitons efficace et sincère, nous voulons une amicale solide et vigoureusement lancée, nous voulons voir en ce livret et en ceux qui suivront le trait d'union qui doit raviver nos liens, ce sont là nos appétits, flattez-les.

Tout est à lire — et beaucoup de choses à méditer — dans ce bulletin : la belle lettre de Loukianos ; deux charmantes plaquettes de H. Barraza, le récit de la première veillée ; l'annonce — sous le titre une « Heureuse arrivée » — de M. Tonio Ortoli, président honoraire de l'amicale ; l'annonce aussi du prochain retour du président M. Santoni ; la page médicale du docteur Lucciardi...

Les rédacteurs du bulletin s'excusent auprès des lecteurs des « imperfections » que pourrait présenter le premier numéro ; c'est là trop de modestie ; on peut faire certes plus grand, on ne peut faire mieux, c'est là notre opinion qui sera partagée par beaucoup. Longue et belle vie à « Kalliste »

A. T.

AMICALE DES CORSES DU TONKIN ET DU NORD ANNAM

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} septembre 1936)

Il est porté à la connaissance des membres de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam, que la réunion prévue en vue de la participation au corso organisé par la Société des Courses de Hanoï se tiendra à notre siège le samedi 5 septembre prochain.

Les dames sont priées de se réunir nombreuses.

Le comité.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1936)

Madame Jean de Lécluse et son fils Hugues,
Le Colonel Henri de Lécluse, commandeur de la Légion d'honneur, et madame Henri de Lécluse,
Mademoiselle Marguerite-Marie de Lécluse,
Monsieur Yves de Lécluse,
Monsieur Auguste Tholance, résident supérieur au Tonkin, officier de la Légion d'honneur, et madame Auguste Tholance
Monsieur Jean Tholance,
Monsieur François Lorenzi et madame François Lorenzi,
Les familles Dorvault, Tholance. Lafond, Boinet, Guglielmi, Cardì et Cesari ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Jean de Lécluse,
ingénieur géomètre principal du cadastre,
chevalier de la Légion d'honneur
[lieutenant de vaisseau de réserve]

décédé à Hanoï le 30 novembre 1936 à l'âge de 39 ans, leur époux, père, fils, frère, gendre, beau frère, neveu, cousin et allié.

Les obsèques auront lieu à l'hôpital de Lanessan le mardi 1^{er} décembre à 16 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le président et les membres du comité de l'Amicale des Corses du Tonkin et du Nord-Annam ont le regret de vous informer du décès survenu le 30 novembre à 5 heures du matin de

monsieur de Lécluse,
ingénieur principal du cadastre
gendre du président d'honneur de notre groupement,
M. le résident supérieur au Tonkin Tholance.

Ils vous prient de vouloir bien témoigner votre sympathie à la famille du disparu en assistant nombreux à l'enterrement qui aura lieu le 1^{er} décembre 1936 à 16 heures.

Réunion à l'hôpital de Lanessan.

Le Président,
SANTONI.

LA SOIREE DE L'AMICALE CORSE
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} février 1937)

À la vérité, l'Hôtel Métropole eut à subir, samedi 30 janvier, un des plus rudes assauts de sa carrière. Inutile de souligner qu'il s'en tira, une fois de plus, tout à son honneur. Songez un instant qu'il eut à prévoir le logement et la table pour une centaine de touristes débarqués du « Sphinx » le matin et arrivés vers 18 heures à Hanoï, régler tous les détails d'un banquet — celui de l'Amicale — de 180 couverts et enfin organiser vers 22 h. 30 un bal que d'aucuns estiment l'un des plus réussis de la saison.

Quant au banquet lui-même qui réunit, nous l'avons dit, [près de 180 couverts](#), il fut extrêmement animé et cordial comme il sied à toute manifestation de ce genre. Du

nombre même des participants, il convient de tirer un enseignement. D'abord que l'Amicale des Corses est, de tous les groupements régionalistes, un des groupements les plus fortement organisés. Et puis ensuite que le caractère d'une telle réunion ne se retrouve nulle part ailleurs. Cela tient certes à la très forte personnalité de l'individu dont l'âme s'est façonnée progressivement au cours d'une incessante lutte d'affranchissement contre la servitude et la tyrannie des envahisseurs et des barbares. Dans cette île minuscule par la superficie mais grande par le caractère de ses hommes, tout contribue à attacher profondément à la terre natale : l'infinie variété de la nature du sol, l'originalité violente et primitive de certains paysages qui s'opposent harmonieusement avec des horizons plus calmes et plus frais. C'est dans ce cadre à la fois rude et doux que le caractère national corse a vu le jour, s'est développé au cours des siècles, et que l'accomplissement quotidien d'actes d'héroïsme lui a donné son empreinte définitive.

Aussi bien, la réunion de samedi était la manifestation éclatante de cette solidarité corse qui n'est autre que l'esprit de famille, de la famille corse, de cette solidarité dont M. Santoni, président de l'Amicale, disait l'an dernier : « La solidarité, voilà le trait essentiel de notre caractère qui se manifeste dès que nous quittons notre pays. Nous la pratiquons alors avec ferveur en toutes circonstances à tel point que, quelquefois, nous suscitons la jalousie d'autres groupements. Cette particularité de notre esprit tient, à mon avis, à notre insularité. Divisés dans nos villages par des mœurs millénaires, nous prêchons et pratiquons l'union dès que nous nous expatrions. Nous bannissons alors de nos groupements les dissensions de la politique locale, nous ignorons la différence du Nord et du Sud. Nous ne connaissons que des Corses, enfants de Cynros. » On ne pouvait pas mieux définir le caractère corse hors du pays natal.

La preuve immédiate de cet esprit de famille nous est donnée par le succès du banquet donné dans la grande salle où dans un cadre artistement entouré d'arceaux de fleurs, de feuillages et de lumières, de longues tables couvrant toute la longueur de la salle avaient été dressées. Au fond, contre la glace, la silhouette de l'île de Beauté se détachait avec tous les détails de ses caps, de ses échancrures, de ses presqu'îles, sur un parterre fleuri, tandis qu'un menu imprimé dans la forme de l'île célèbre promettait aux convives cet alléchant menu :

Velouté de légumes
Soupe au pisto
Filet de sole Waleska
Cabri sauté au vin blanc à la corse
Asperges sauce verte
Dinde truffée
Salade de saison

Fromages
Bombe impériale
Marrons grillés
Mignardises
Corbeille de fruits
Vin corse blanc et rouge
Châteauneuf du Pape
Charles Heidsieck sec
Liqueurs — Cigares

Inutile de dire que ce régal gastronomique fut particulièrement apprécié et que les compliments nombreux allèrent vers le distingué M. Jean [Mélendri] qui veillait, en

compagnie de M. Paul Varenne, à ce que tout se passât sans accrocs dans le meilleur des banquets.

Innovation imprévue et charmante, à l'issue du banquet, l'élection au suffrage populaire de la reine régionale locale des Corses. M^{lle} Lebourgeois-Belzanti remporta le premier prix, puis, dans l'ordre, se suivirent M^{lles} Barraza et Vittori. Disons que ces trois jeunes filles nous parurent également charmantes et unissons dans une même gerbe de compliments et de fleurs les trois jolies triomphatrices de ce tournoi.

Après un excellent discours du distingué président de l'Amicale, M. Santoni, qui remporta l'approbation unanime, la salle fut aménagée pour le bal et les invités ne participant pas au banquet arrivèrent peu à peu. La grande salle de danses de l'Hôtel Métropole s'avéra bientôt trop exiguë pour contenir tout le monde et il fallut aux organisateurs comme au personnel de Métropole des prodiges d'ingéniosité, d'adresse et de courtoisie pour caser et contenter tout le monde.

Quant à l'entrain, nous aurons tout dit en écrivant qu'il régna jusqu'à l'aube et que des accessoires de cotillons judicieusement choisis contribuèrent encore à l'augmenter si possible.

N'est-ce pas une gageure que de vouloir citer des noms dans une foule qu'on évalue à [près de cinq cents personnes](#) ? Aussi bien, nous nous excuserons au préalable de nos omissions bien involontaires que nous pourrions faire parmi les personnes qui assistaient au banquet comme au bal. M. le résident supérieur Tholance avait tenu à venir assister au banquet pour témoigner de sa sympathie au groupement dont il fait partie avec M^{me} Tholance. Autour de M. Santoni avaient pris place M^{me} et M. Tonio Ortoli, inspecteur de l'Enregistrement, M^{me} et M. Virgitti, résident-maire, M^{me} et M. Pech, M. Felloni, M. Peraldi, M. et M. Milani, M^{me} et M. Mingasson, M^{me} et M. Orsi, M. Perucca, M^{me}, M^{lle} et M. Pierre Ortoli, M^{me} et M. Paul Ortoli, M. Pierre, M. Piazza d'Olmo, M^{me}, M^{lle} et M. Fabiani, M. Fayet, M^{me} et M. Cunéo le sympathique secrétaire de l'Amicale, M^{me} et M. Gaziello, M. Feracci, M. Guciani, M. le colonel Cesari, M^{me} et M. Andreani, M^{me}, M^{lle} et M. Barraza, M. Wintrebert, M^{me} et M. Bartoli, M^{me} et M. Casalta, M. Bradesi, M. Belzanti, M^{me} et M. Bereni, M^{me} et M. Gambotti, M. Venturini, M^{me}, M^{lle} et M. Vittori, M^{me} Vve Vittori Bargone, M^{me} et M. Raphel, M^{me} et M. de Rivarola, M^{me} et M. Santoni, M^{me} et M. Poggiale et M^{lle}, M. Polidori, M^{me} et M. Mondoloni, M^{me} et M. Moresco, M^{me} et M. Orsini, M. Paolantoni, M. Ottaviani, M^{me} et M. Santini, M. Santucci, M^{me} et M. Sion, M. Taddei, M^{me} et M. Tassistro, M. Secondi, M. Tomi, M. Viallar, M. Alata, M. Albertini, M^{me} et M. Calzaroni, M. Bernardini, M. Assezat, M^{me} et M. Pierre Anziani, M^{me} et M. Antonnietti, M^{me} et M. Appietto, M. Barraza, M. Cangioni, M^{me} et M. Casanova, M. Franceschi, M^{me} et M. Giamari, M^{me} et M. Gaziello, M^{me} et M. Colomia d'Istria, M^{me} et M. Ciciliano, M^{me}, M^{lles} et M. Ceccaldi, M^{me} et M. Gardelle, M. Cervi, M. Cermolacce, M^{me} et M. Giorgi, M^{me} et M. Isnard, M^{me} et M^{lle} Lebourgeois, M^{me} et M. Limongi, M. Lorenzi, M. Mantotelli, M^{me} et M. Mallatti, M. Leca, M^{me} et M. Griffet, M. Giraud, M. Luciani, M^{me} et M. Léonardi, M. Luri, M^{lle} et M. Poggi, M. Saggesi, M. Rossi, M. Baldacci, M. Cassagne, M. Giudicelli, M. Istria, M. Godet, M^{me} et M. de Gentile Duquesne, M. Vila, M^{me} et M^{lle} Thibault, M^{me} et M. Florent, M^{lle} Couderc, M^{me} et M. Huaux, M. Humbert, M. Caffa, M. le Dr Toullec, M^{me} et M^{lle}, M^{me} et M. le Dr Huard, M^{lles} et M. le Dr Patterson, M^{me} et M. Piriou, M^{me} et M. Friestedt, M^{me} et M. Gougenheim, M^{me}, M^{lles} et M. Lecoutre, M. Since, M^{me} et M. Brélivet, M^{me} et M. Pouillet-Osier, M^{me} et M^{lle} Pineau, M^{me} et M. Morgat, M. Toury, M^{me} et M. Paupardin, M. Armanet, M^{me} Simart, M^{me}, M^{lles} et M. Couzinet, M^{me}, M^{lle} et M. le Dr Robert, M^{lles} Ronsin, M. Ziteck.

Félicitons chaudement les dirigeants de l'Amicale corse. Au milieu des cris d'alarme qui s'élèvent de toutes parts à l'heure présente, devant une attitude pessimiste de mode, l'amicale corse, par son homogénéité, sa cohésion, son nombre, donne une leçon de force et solidarité familiale et sociale. La réussite de cette soirée, bien qu'elle

ne soit que la traduction publique de ses possibilités d'action, n'est cependant qu'une action isolée parmi les nombreuses actions poursuivies par l'amicale pour des raisons de solidarité collective dont i nous plaît de souligner le haut intérêt moral. Et ceci est tout à l'honneur de cet important groupement.

LA FÊTE DE L'AMICALE CORSE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 février 1937)

Discours prononcé samedi soir au banquet de l'Amicale corse par l'ingénieur des T. P. Santoni. président de l'Amicale.

Monsieur le résident supérieur,
Mesdames,
Mes chers compatriotes,

La bienveillante sollicitude que vous n'avez cessé de témoigner à notre groupement, M. le résident supérieur, vous a fait un devoir constant de répondre à l'appel de notre comité pour toutes les manifestations qu'il organisait. Malgré un deuil cruel qui vous a durement touché, vous n'avez pas manqué, cette fois-ci encore, de nous honorer de votre présence. Vous avez bien voulu considérer dans cette manifestation, non pas la fête, mais une réunion familiale où, pendant quelques heures, nos cœurs battraient à l'unisson. Qu'il me soit permis de vous dire que tous nos compatriotes apprécient comme il convient ce geste et vous expriment leur déférente reconnaissance de l'avoir accompli. Un seul regret cependant, celui de ne pas avoir parmi nous, madame Tholance, à qui nous vous demandons de vouloir bien transmettre l'assurance de notre respectueuse sympathie.

Pendant l'année écoulée, la mort n'a pas épargné notre groupement. En 1936, plus qu'en 1935, elle a fauché impitoyablement dans nos rangs, sans considération d'âge, ni de situation. N'avons-nous pas vu disparaître une fillette au sourire angélique, plongeant dans un désespoirs atroce des parents éplorés, des jeunes, des adultes, chefs de famille ou femme aimante brisant à jamais un foyer récemment fondé.

Enfin, un militaire, petit soldat de chez nous, Vaccarezza, mort, à l'exemple de ses aînés, comme savent mourir les braves, simplement en accomplissant son devoir total, loin de son épouse et de ses vieux parents résidant au village. Le nom de Vaccarezza se doit de figurer sur la dalle perpétuant le souvenir des braves de la commune d'Oletta emportés par la grande tourmente.

Je forme des vœux pour que 1937 nous soit plus clémente et que toutes les satisfactions légitimes auxquelles nous pouvons aspirer nous soient accordées.

Mesdames,

Comme toujours, vous êtes la parure de ce banquet. Vous êtes venues nombreuses, jeter la note gaie indispensable à toute réunion régionale, permettez-moi de vous en remercier.

Mes chers compatriotes,

Par une coïncidence heureuse, sans consultation préalable, les deux groupements corses de l'Indochine, celui du Nord et celui du Sud, ont choisi pour le banquet annuel, le même jour et la même heure. Pendant que nous sommes réunis en nombre imposant ([plus de 200 couverts, tous corses ou alliés](#)), nos compatriotes de Cochinchine se sont rassemblés à Saïgon. En leur adressant le télégramme suivant, je suis sûr d'avoir interprété votre sentiment

Corses Tonkin, Nord-Annam, se réjouissant coïncidence banquets annuels des deux amicales, adressent à leurs compatriotes de Cochinchine, avec leurs vœux de prospérité, leur salut affectueux et fraternels, se félicitent de ce que les souvenirs de la petite patrie seront évoqués en même temps par l'ensemble des coloniaux originaire de Cynnos,

La satisfaction que j'éprouve ce soir ne saurait être dissimulée. Grâce au concours de tous et particulièrement de celui, agissant, de notre comité, l'amicale a pris un essor qui consacre d'une façon certaine et définitive sa puissante cohésion.

Le nombre d'adhérents a augmenté de 120 depuis l'année dernière et de plus de 30, depuis le 1^{er} janvier 1937. Tous nos compatriotes ont confiance dans les destinées de notre groupement et rares sont ceux qui s'en tiennent encore éloignés. J'espère que, bientôt, tous auront rejoint le bercail. Pendant l'année écoulée, notre amicale a poursuivi son œuvre d'assistance morale. Elle n'est pas restée inactive et si nos démarches n'ont pas été toutes couronnées de succès, je peux affirmer qu'aucune demande n'est restée en instance dans nos cartons.

Une revue destinée à établir un lien entre nous tous, particulièrement ceux de la brousse, a vu le jour. « Kalliste », dont le nom évoque un passé lointain de notre pays, s'est présentée dans une forme impeccable. Tous ont applaudi à sa parution. Notre distingué et éminent compatriote Loukiana avait dressé un programme qu'il fallait poursuivre. Hélas ! les éléments manquent, le nombre de rédacteurs s'amenuisant cette revue que, prétentieusement, nous avions qualifié de mensuelle, n'a pu paraître que quatre fois depuis le mois de mars.

Devant cette carence, devons-nous nous décourager ? Je ne le pense pas et je ne veux pas non plus faire injure à ceux des nôtres, capables d'intéresser les lecteurs de Kalliste, en les désignant du doigt. Je ne le pourrais pas car ils sont trop nombreux. Je fais donc appel à la bonne volonté de tous pour donner à Kalliste une vie digne de son nom. Est-ce que quelques-uns n'ont pas le privilège d'avoir vu le jonc dans la même village que certains de nos grands hommes au nom immortel ? Pourquoi ne nous raconteraient-ils pas l'histoire de ces gloires corses ? Je cite des noms : Sampiero Corso, Pascal Paoli et, sans omettre celui dont le sujet est inépuisable, du plus grand de tous, notre Napoléon.

La description d'un village, de sites pittoresques, d'itinéraires de touristes pouvant inciter ces derniers à venir en grand nombre visiter notre pays auraient également leur place dans notre revue régionale.

Dans quelques instants nous allons choisir parmi les jeunes filles présentes à ce banquet notre reine et ses deux demoiselles d'honneur. Nous avons estimé, et j'en demande pardon aux dames, dont cependant nous connaissons tous le parfait jugement en la matière, que le jury devait être uniquement composé par l'élément masculin. En vérité, le choix sera difficile car, sans vanité aucune, nos jeunes filles ne sont-elles pas toutes dignes de figurer dans le palmarès des reines ?

Enfin, mes chers amis, je tiens à adresser à tous les membres du comité mes plus affectueux remerciements pour le concours éclairé et actif qu'ils, n'ont cessé de m'apporter en toutes circonstances ; ce Comité ayant toujours fait preuve de la meilleure volonté et du plus grand dévouement à la cause corse.

Demain dimanche, à 17 heures, à notre siège, doit avoir lieu notre assemblée générale. Je vous demande instamment d'y assister très nombreux.

Je suis persuadé que le nouveau comité que vous aurez à élire sera animé des mêmes intentions, que celui dont les pouvoirs expirent ce soir.

Je lève mon verre à votre santé, Mesdames, et chers compatriotes, à celles de vos familles lointaines et présentes, à la prospérité de plus en plus grande de notre amicale, de notre petite patrie, à la France.

* *

Le même soir à Saïgon, les Corses donnaient leur fête annuelle et ils envoyèrent le télégramme suivant à leurs compatriotes du Tonkin.

Télégramme adressé à M. Santoni par M. Giacobbi, président de l'Amicale des Corses de Cochinchine-Cambodge :

« Corses Cochinchine réunis ce soir remercient leurs compatriotes du Nord pour leur vœux fraternels et se réjouissent de communier aujourd'hui avec la même ferveur dans le souvenir de la petite patrie. » GIACOBBI.

HAÏPHONG
LA FÊTE DE L'AMICALE CORSE
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1937)

La fête de l'Amicale corse, qui devait avoir lieu le 20 mars, est reportée à une date ultérieure.

LES CORSES EN DEUIL
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1937)

Le matin, à 8 h. 30 ont eu lieu les obsèques du sergent-chef Simongiovanni, de l'Intendance militaire des Troupes coloniales, enlevé à la fleur de l'âge, 32 ans, à l'affection des siens, à l'amitié de ses compatriotes, à l'estime de ses chefs.

L'absoute fut donné en la chapelle de l'hôpital de Lanessan par le R. P. Petit, aumônier.

Et le cortège se forma pour gagner le cimetière européen de la ville où se fit l'inhumation.

Vue assistance militaire nombreuse entourait la veuve, assistance en tête de laquelle on remarquait M. l'intendant militaire Lejeune.

De Langson, de Dap-Cau des délégations étaient venues prouvant l'étroite solidarité du beau corps de l'Intendance.

M. l'ingénieur Santoni, président de l'Amicale corse, était venu avec le comité et de très nombreux compatriotes.

L'état-major général, les états-majors particuliers ; les administrations, les corps et service avaient envoyé des représentants.

Un détachement de C. O. A. en armes rendait les honneurs.

De très belles couronnes ornaient le char funèbre. Au cimetière, après les dernières prières de l'Église, l'éloge funèbre du défunt fut fait tour à tour par M. l'intendant Lejeune, puis par M. l'ingénieur Santoni, au nom de l'Amical corse :

Mesdames, Messieurs

En moins de huit jours, l'Amicale des Corses du Tonkin est frappée brutalement par la disparition de deux de ses membres.

Hier, nous accompagnions la dépouille mortelle de notre jeune compatriote Grimaldi ; aujourd'hui, c'est le sergent-chef de l'Intendance Simongiovanni qui succombe à l'âge de 33 ans, privant de soutien une jeune femme et son bébé, âgé à peine de quelques mois.

Mathieu Simongiovanni était originaire d'Albitreccia, village de montagne où se forgent les âmes fortes. Après de solides études secondaires, il entreprend la carrière des armes. Je ne parlerai pas du militaire. Une voix plus autorisée que la mienne vient de nous dire quelles étaient les qualités brillantes que possédait notre compatriote et comment il avait servi.

Dès son arrivée au Tonkin, voilà à peine quelques mois, il s'était enquis de l'existence de notre amicale et, sans tarder, demandait à en faire partie. Au renouvellement du comité en janvier dernier, nous l'avions choisi comme trésorier, fonction délicate qu'il se disposait à remplir avec zèle et dévouement. Hélas, la maladie nous a privé presque aussitôt de son concours. Depuis plus de trois mois, il était alité à l'hôpital de Lanessan, miné par un mal contracté dans le service et que la science et le dévouement d'éminents médecins n'ont pu vaincre. À un moment, nous avons cependant espéré. Il semblait qu'il aurait pu retourner chez nous et embrasser encore une fois sa maman alarmée aux premières nouvelles lui annonçant la maladie de son fils. Il n'a pu résister à une rechute et avant-hier, à 11 heures, après avoir reçu les Saints Sacrements, il rendait son âme à Dieu dans les bras de sa femme éplorée.

Madame,

Nous avons suivi votre calvaire. Quel exemple de courage ne nous avez-vous pas donné ? Nuit et jour à ses côtés, vous l'avez entouré avec toute l'affection de votre cœur, vous le saviez condamné et pourtant, c'est toujours par un sourire encourageant que vous répondiez aux interrogations de ses yeux angoissés.

Ce stoïcisme que vous avez montré durant la maladie, vous le pratiquerez après sa mort. Votre enfant, sa fille qu'il réclamait souvent ces temps derniers, vous aidera à supporter votre cruel malheur et, appuyée désormais sur l'affection paternelle, vous vivrez dans le souvenir du cher disparu.

Quant à nous, ses compatriotes, la part que nous prenons à votre détresse est grande et sincère. Soyez assurée que notre sympathie attristée vous est acquise et que vous trouverez, toujours au sein de notre amicale le réconfort nécessaire à l'atténuation, si légère soit-elle, de votre grande peine.

Mon cher ami, vous avez demandé à ce que vos restes reposent dans notre si beau pays à côté des vôtres ; votre vœu sera exhaussé. Au nom de tous nos compatriotes, je vous adresse le suprême adieu.

À madame Simongiovanni, à ses tentants, à la famille, aux corps de l'intendance, de l'Amicale corse, aux amis, nous adressons l'expression émue de nos condoléances.

Hanoï

La Douane à nouveau en deuil
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 juin 1937)

Les deuils succèdent aux deuils et, depuis quelque temps, l'administration des Douanes et Régies et l'Amicale corse sont cruellement éprouvées.

Hier, à 22 heures, M. José Tomasini succombait à l'hôpital militaire de Lanessan des suites d'une congestion pulmonaire.

Le regretté défunt était le neveu de cet homme charmant et si affable, M. Nicolaï, secrétaire particulier de M. le gouverneur général Robin.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille, à M. et à M^{me} Nicolaï, à M. le directeur et au personnel des D. & R., à l'Amicale corse, aux amis l'expression de nos condoléances.

Hanoï
AMICALE DES CORSES
Un vin d honneur à l'occasion du départ définitif du brigadier Ortoli
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1937)

L'Amicale des Corses informe ses membres qu'un vin d'honneur sera offert au siège de l'Amicale le jeudi 28 octobre à 18 heures à M. Pierre Ortoli, brigadier hors classe des polices, a l'occasion de son départ définitif de la colonie.

On est prié de s'inscrire au siège de l'Amicale avant mercredi soir.

AMICALE DES CORSES DU TONKIN ET DE L'ANNAM

Amicale des Corses
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1937)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 4 décembre 1937 :

L'Association dénommée « Amicale des Corses », autorisée à fonctionner au Tonkin par décision du résident supérieur au Tonkin du 7 février 1927 et dont les statuts sont annexés à l'original du présent arrêté, est autorisée à étendre son champ d'action en Annam.

Le Réveillon de l'Amicale des Corses
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1937)

Quelques membres de l'Amicale des Corses émettent le vœu de se réunir pour le souper de la veille de Noël. Les amicalistes de Hanoi ou des provinces désireux de se rallier à cette idée sont priés de se faire inscrire à leur siège ou de porter eux-mêmes leur nom et leur nombre sur un registre qu'ils trouveront dans la salle de lecture de leur local.

On se réunira le lendemain, autour d'un arbre de Noël pour la distribution aux enfants des amicalistes, de bonbons et de jouets. Il serait utile, pour qu'une distribution judicieuse soit faite, de donner tous renseignements, concernant le nombre, l'âge, et le sexe de chaque enfant.

Prix du souper : 2 p. 25

MENU

Soupe corse

Cabri rôti

légumes

fromages

Vin de Patrimono

La distribution des jouets et bonbons du lendemain sera gratuite.

P. S. : Le Comité du réveillon serait heureux aussi de connaître le nombre des enfants de compatriotes qui ne pourront pas se rendre à l'arbre de Noël.

La Fête annuelle de l'Amicale des Corses du Tonkin
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1937)

M. le résident supérieur au Tonkin a envoyé à MM. les résidents chef de province, commandants de Territoire militaire, administrateur-maire de Haïphong la circulaire suivante :

À la demande du président de l'Amicale des Corses du Tonkin et de l'Annam, je vous serais obligé de vouloir bien accorder aux fonctionnaires placés sous votre autorité qui vous en feraient la demande, la permission d'assister à la fête annuelle de cette association qui aura lieu à Hanoï le 15 janvier prochain.

Il reste entendu toutefois que les automations d'absence que vous accorderez en la circonstance ne devront gêner en rien la bonne marche du service.

Signé : YVES CHATEL.

La fête annuelle de l'Amicale des Corses du Tonkin
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1938)

La belle solidarité corse est légendaire ; légendaire aussi l'affable hospitalité des Corses.

L'une s'est manifestée, une fois de plus, samedi au dîner qui réunissait dans le cadre brillant de Métropole de très nombreux convives, civils et militaires, appartenant aux administrations et services ; aux régiments tenant garnison au Tonkin, tous originaires de l'île de Beauté.

L'autre s'est affirmée le même soir, quand les salons du grand hôtel s'ouvrirent devant la foule des invités accourue prouver à l'Amicale corse son entière et cordiale sympathie.

C'est un honneur en vérité, aujourd'hui pour M. le président Santoni, comme hier pour ses prédécesseurs, que de se trouver à la tête d'un groupement tel que celui de l'Amicale des Corses.

À l'heure des toasts, il prit la parole, et aussi M. l'administrateur Virgitti — et nous pensons bien pouvoir reproduire demain leurs paroles — et des applaudissements chaleureux saluèrent ces deux beaux discours.

Ce que fut le dîner ? Toute gaieté, toute cordialité, toute sympathie, sans compter le bel appétit mis en éveil par un menu succulent. Ce que fut le bal ? Une soirée mondaine sans doute, toute d'élégance et d'entrain, mais marquée au coin d'une réunion familiale tant les Corses savent bien recevoir. Et quand nous les féliciterons et les remercierons, ce n'est pas seulement en notre nom que nous parlerons, mais au nom de tous ceux et de toutes celles qui furent touchés par une invitation portée sur un « carton » de très artistique facture.

La fête annuelle de l'Amicale des Corses du Tonkin
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1938)

DISCOURS DE M. SANTONI, président

Mesdames,
Mes chers compatriotes,

Jamais autant que ce soir je ne me suis senti au-dessous de ma tâche. En vérité, j'éprouve quelques difficultés pour dissenter sur un même sujet pour la troisième fois. Le sympathique auditoire dont je suis entouré m'autorise à penser que son indulgence m'est acquise par avance et il m'encourage à parler sans exiger de moi des qualités d'orateur qui sont cependant le propre de beaucoup de nos compatriotes.

Je veux d'abord vous remercier d'avoir répondu massivement à l'appel de votre comité. C'est un réconfort dont il a besoin, croyez m'en, car si, pendant toute l'année, il travaille en silence, sans ostentation pour le bien de chacun, il souhaite aussi que la seule manifestation annuelle qu'il organise soit couronnée d'un succès éclatant. Je conviens qu'il serait bien difficile s'il n'était pas satisfait.

Je remercie d'une façon particulière les enfants de Corses « déracinés » qui, par un sentiment digne de tous éloges, tiennent à se rapprocher de ceux ayant vu le jour dans l'île.

Je sens qu'en union intime, ils évoquent par la pensée, les uns des souvenirs insulaires rapportés par leurs ancêtres, les autres des traits de leur propre vie.

Enfin, je salue avec une déférente sympathie notre nouveau président d'honneur, M. Virgitti, résident maire qui administre avec une rare distinction la ville de Hanoï. Les résultats tangibles qu'il a obtenus ont fait de la grande agglomération hanoïenne une cité modèle que peuvent envier les esthètes et les hygiénistes les plus exigeants. Vous avez, Monsieur le maire, les qualités de la race ; l'énergie qui vous maintient dans le chemin que vous vous êtes tracé, quelles que soient les difficultés qui pourraient surgir, si l'intérêt public est en jeu, la bonté et la générosité dont les humbles de ce pays sont les premiers bénéficiaires. Notre association unanime, en vous assurant de son affectueuse estime, souhaite, pour le bien de tous. Français et Annamites, que vous poursuiviez encore pendant longtemps votre si belle tâche.

Comme les années précédentes, notre groupement n'a pas été exempt d'événements douloureux. De jeunes chefs de familles ont été enlevés brutalement l'affection des leurs, plongeant ces derniers dans la désolation la plus atroce. Les membres de notre amicale ont accompli le geste de solidarité qui s'imposait et ils ont essayé d'entourer de leur sollicitude les pauvres veuves désemparées. J'adresse à nouveau à la mémoire de nos chers disparus un pieux souvenir. Il y a quelques jours, une triste nouvelle jetait la consternation dans nos rangs. Nous apprenions, en effet, la disparition subite de notre éminent compatriote M. Alberti, gouverneur de la Martinique. Après avoir été en fonction en Afrique, il a passé quelques années en Indochine où il a fait apprécier par ses compatriotes les sentiments corses dont il était imbu. Il a même présidé avec une autorité remarquable aux destinées de notre amicale. En témoignage des services qu'il a rendus à la cause corse, nous avons câblé à sa jeune veuve la large part que nous prenions au cruel malheur qui la frappait.

Kalliste, qui paraît assez régulièrement, a relaté les faits dont quelques-uns des nôtres ont été, en cours d'année, les heureux bénéficiaires : naissances, mariages, distinctions honorifiques et avancements. Aux uns et aux autres, j'adresse mes cordiales félicitations.

Notre légendaire générosité nous a fait pencher en commun sur la misère des pauvres inondés du Tonkin. La somme de 700 piastres que nous avons recueillie, indépendante des dons effectués par d'autres moyens et pour le même but, est le témoignage indiscutable qu'on ne fait jamais appel en vain au sentiment de solidarité qui nous anime.

La vitalité de notre association continue à s'affirmer de plus en plus. Par un arrêté récent, monsieur le gouverneur général Brévié a autorisé l'extension de notre champ d'action à l'Annam. Nul doute que le nombre des amicalistes, déjà en progression constante, n'atteigne un chiffre record et que le cap des 400 ne soit franchi incessamment.

Mes chers amis,

Je voudrais ne pas abuser de vos instants. J'ai cependant à cœur de vous faire une confession. Avant de rejoindre l'Indochine pour la première fois, il y a sept ans, j'ai écu, à part les années de services militaires et de guerre, toute ma vie en Corse. J'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de touristes s'extasiant devant les sites de notre pays. Les merveilles qu'ils découvraient restaient cachées pour moi. Je connais cependant, de par mes fonctions administratives, en détail tous les coins de la Corse. J'ai parcouru les montagnes abruptes d'où émergent des sources à l'eau cristalline, les coteaux ombragés par des châtaigniers séculaires, les plaines fertiles et insalubres du côté du levant ou de l'occident. Je trouvais tout naturel et rien n'attirait particulièrement l'attention de mes yeux. Je remarquais cependant, que le golfe d'Ajaccio à la mer étale, que les calanques rouges de Piana formées de roches ciselées représentant toutes sortes de personnages, que la vallée bleutée de la Spelunca partant du golfe de Porto et menant à Evisa, que la forêt d'Aitone traversée par une superbe route vous conduisant à Corte en passant par Calacuccia sur le plateau du Niolo et la Scala de Santa Regina, sortaient de l'ordinaire. Je ne vous parlerai pas de l'Inzecca qu'un Génie tout puissant a taillé dans le roc en surplombant à pic, de 300 m. environ, un torrent tumultueux, ni du col de Bavella aux aiguilles pointues, ni de la corniche du cap Corse pas plus que des nombreuses stations balnéaires aux eaux miraculeuses.

Comme vous, je suis retourné en congé et j'ai vu d'autres pays. J'en ai même survolé dont la réputation de beauté est mondiale. Eh bien, sans exagération aucune, je n'ai rien vu qui puisse être comparé à notre pays. Non seulement j'ai remarqué les paysages touristiques habituels mais j'ai apprécié le rocher planté sur le sommet d'une colline d'où l'on aperçoit, sous un ciel idéal, en même temps, qu'une mer azurée, une montagne blanchie par la neige. En n'importe quel coin de l'île je découvre le plus surprenant décor qui puisse se trouver. L'émerveillement des touristes ne m'étonne plus.

Je sais que quelques-uns de ceux qui m'écoutent n'ont pas eu le privilège de fouler le sol de la plus belle des îles ; qu'ils y aillent, qu'ils visitent le village de leurs aïeux, qu'ils pénètrent au cœur de Cynros et qu'ils fassent la comparaison avec le pays que les circonstances de la vie leur ont fait connaître et habiter. Je sais d'avance leur réponse. Leur seul désir sera d'y retourner le plus souvent possible car c'est là qu'il fait vraiment bon vivre sous une lumière qui communique la joie et le bonheur.

Je lève mon verre à votre santé, Mesdames et Messieurs, à la prospérité de plus en plus grande de notre amicale, à la Corse aimée, unie à la France éternelle.

DISCOURS DE M. VIRGITT, ADMINISTRATEUR-MAIRE, PRÉSIDENT D'HONNEUR

Mon cher Président,
Mesdames, Messieurs.

Je suis confus des louanges que je viens d'entendre. Si j'en remercie notre sympathique président, je mets la part d'exagération qu'elles comportent au compte de l'amitié.

C'est cette même amitié, d'ailleurs, qui m'a valu le choix dont je sens aujourd'hui tout le prix devant une si nombreuse assemblée. Au départ de notre ancien président d'honneur, M. le résident supérieur Tholance, votre comité, tout simplement, vint me dire qu'il m'avait élu pour le remplacer.

Que faire devant l'affectueuse insistance des amis ?

J'aurais eu mauvaise grâce à décliner cette flatteuse désignation mais je fus envahi, je ne vous le cacherai pas, d'un doute et d'une crainte.

Étais-je bien qualifié, en effet, pour occuper cette place ? Aucune autre personnalité plus en vue, moins désireuse de rester dans l'ombre, ne pouvait-elle pas assumer plus brillamment la part représentative qui échoit à cette fonction ?

Avais-je donc, sans m'en douter, déjà franchi le cap de l'âge qui vous fait entrer de plain pied dans l'honorariat, avec ce que ce terme comprend de négation dans l'activité ?

Je fis part de ces hésitations aux quelques compatriotes qui m'entourent.

Ils eurent raison de moi et je les convainquis de ma bonne volonté.

Notre ami Santoni vient de vous parler des Corses nés sous d'autres cieux qu'il appelle justement des déracinés.

Je suis de ceux là. De ceux que, parfois, chez vous, on considère un peu comme des déserteurs momentanés, mais que l'on est toujours heureux de voir revenir.

C'est pourquoi, je me suis demandé comment vous m'accueilleriez, vous tous camarades de l'Amicale, si vous pouviez penser un seul instant que je n'étais pas entièrement des vôtres.

Voilà, après mes doutes, comment j'aurais pu exprimer mes craintes. Mais, ayant fait un examen de conscience, je puis vous dire sans vaine flatterie que je me sens corse profondément, que c'est un fait indiscutable quand même je ne le voudrais pas.

Lorsque je vous entends parler notre langue, lorsque j'écoute les lamentos que le disque et la radio ont diffusés, je me sens pris d'une confuse nostalgie. Dans ma mémoire remontent de vieux souvenirs enfouis au plus profond de mon être. Je me revois minuscule enfant dans la castagnach de Servis enfilant en colliers les belles, luisantes et savoureuses châtaignes. Je me trouve au coin de l'âtre près de très vieilles tantes restées au village, corses comme le sont où l'étaient vos mères et vos grand-mères. Et je sens flotter dans mes oreilles les mêmes consonances, les mêmes mots, qui vous sont demeurés familiers et que moi, je ne comprends plus. Ils furent, je le sais, les premiers qui fleurirent sur mes lèvres, ma première langue fut la vôtre.

La vie m'a éloigné de ce pays. Je n'y suis plus revenu mais je n'ai jamais cessé de le retrouver en moi parce que tous ceux y sont nés ou qui s'y rattachent en ont l'âme toute imprégnée.

Il y a trente ans à peu près, dans cette même salle, se créait la première Amicale corse. J'étais là, au côté de mon père, et nous fûmes aussitôt inscrits. Je suis le seul sans doute qui puisse prétendre parmi vous à une telle ancienneté. Le privilège que j'avais alors d'être le plus jeune se mue désormais en privilège contraire. Je n'en suis pas plus flatté mais j'en éprouve un égal plaisir.

Notre Amicale a connu des fortunes diverses. Disciplinés lorsque le sentiment d'un devoir nous anime, nous sommes furieusement individualistes dès que cette notion disparaît. C'est à une vertu que nous possédons tous au plus haut degré, la « solidarité », que Santoni, à qui je rends hommage, a su faire appel pour nous regrouper et donner à notre association la puissance, la cohésion dont la manifestation de ce soir est un vibrant exemple. Il ne s'est pas trompé, les résultats sont là.

Partout, mes chers camarades, on parle de solidarité. La solidarité d'intérêts est un mobile puissant.

Elle est à l'entendement de tous et de chacun. Aussi voit-on se créer sous son signe mille groupements. L'homme y est porté par la peur qu'il a de sa faiblesse dans un monde hostile où des forces opposées s'affrontent, écrasant l'individu dans leurs luttes acharnées. Mais nous, Corses, nous avons trop l'amour de cette liberté si âprement conquise que nous n'aimons pas à l'aliéner, fut-ce même dans le péril. Il semblerait donc que, plus que tous autres, nous dussions nous écarter de cette formule de l'association précaire dans laquelle on est le soldat de chefs que l'on ne connaît pas et qui vous conduisent où ils veulent.

Notre solidarité a des racines plus profondes parce qu'elle ne puise pas ses sources dans la raison d'un médiocre intérêt mais dans les sentiments et le cœur.

Vous avez entendu Santoni parler en poète de la Corse. S'il a dit Cynos, j'ajouterai Kalliste. Il a compris vraiment qu'elle était la plus belle, comme elle l'était déjà aux temps de nos aïeux grecs et phéniciens qui s'y connaissaient. La plus belle enfin à ses yeux qui, ayant beaucoup vu, se sont ouverts soudain à une nouvelle lumière grâce au recul du temps et de l'espace.

Ainsi en est-il de nous-mêmes dans le plan psychologique. Nous nous sentons tellement proches que nous serrons les rangs instinctivement mais pour nous découvrir, pour nous mieux connaître, il faut l'exil. Ici n'est point de discordes, de celles dont on varie et qui se poursuivent à travers les générations. J'ai connu à Hanoï des ennemis, irréconciliables chez eux, qui sont tombés, un jour, dans les bras l'un de l'autre car ils s'aimaient tous deux, sans le savoir, fraternellement.

Comme l'étranger qui visite la Corse et chante ses découvertes, je vous ai mieux vus que vous-mêmes avec, en plus, peut-être, une meilleure faculté de vous sentir et de vous comprendre. Ainsi, puis-je dire en vérité qu'il n'est pas de plus beau de plus noble sentiment que celui qui fait l'union des Corses.

Une expérience, vieille de toute ma vie, me pousse à cette affirmation. Mon père, le colonel Virgitti, en a donné une preuve éclatante. Partout, dans tous les milieux, surtout chez les plus humbles, sa conduite à l'égard de ses compatriotes lui a valu une immense vénération. Les services qu'il leur a rendus sont innombrables, comme sont innombrables ceux qui en ont bénéficié, parce qu'il les aimait comme des frères.

Et alors s'est reporté sur moi, avec une égale affection, la bienveillance de tous, même de ceux qui ne l'ont pas connu. Ils m'ont restitué les bienfaits reçus par d'autres dans cet esprit magnifiquement solidaire de la race.

La reconnaissance est, il faut le dire, une vertu profondément corse. J'entends encore un Grand Chef qui fit un jour, et en quels termes, l'apologie de son ami, notre compatriote, l'affirmer avec l'autorité de ses hautes fonctions et la connaissance qu'il avait des hommes, ayant pu les contempler d'une certaine hauteur.

Je rappellerai à ce sujet quelques souvenirs personnels. Jeune recrue j'ai eu, par la seule vertu de mon nom, une véritable garde corse, anciens soldats anonymes de mon père, prête à me protéger contre les dangers d'une caserne, à l'époque assez mal famée. Fonctionnaire débutant, mes chefs et camarades corses m'ont tendu, sans que je le leur demande, en toutes circonstances, une main secourable. Nulle part, je n'ai jamais connu une telle spontanéité, une telle sympathie, pour des motifs exclusivement moraux.

Devenu chef à mon tour, je n'ai pas eu de collaborateurs plus dévoués non seulement à la fonction que je représente, mais à l'homme. Et si, dans un sentiment de fierté et de pudeur qui les honorent, ils n'osent pas s'exprimer, je les devine quand même. Aux obligations qu'ils ont envers moi, ils ajoutent une affection instinctive qui les domine.

Comment voulez-vous désormais que je ne me sente pas ici à ma place ?

Si je suis votre président, j'entends que l'honneur ne soit pas de moi à vous, mais de vous à moi. J'en accepte entièrement la charge avec le devoir qu'elle comporte de se dévouer à vos intérêts, de les soutenir, de les défendre dans le sens de la belle solidarité de cœur dont notre amicale a donné tant d'exemples. Le sentiment que nous avons de l'honneur et de la justice nous défendra toujours d'appliquer nos principes à ceux qui ne le méritent pas. Et c'est là précisément notre force, c'est que, si nous sommes blessés quand on frappe injustement l'un des nôtres, nous rejetons formellement, quoiqu'on en dise, ceux qui, étant des nôtres, ne s'en montrent pas dignes.

Notre solidarité n'est donc pas aveugle. Elle nous laisse ce que nous sommes, des hommes libres ; libres de leur pensée, de leurs actes, simplement unis par des liens de sang, de tempérament, un sens commun de l'honneur, de la fierté, de la reconnaissance et une haine profonde de l'injustice.

Je m'excuse à mon tour d'avoir retenu votre attention, surtout d'avoir tant parlé de moi, mais c'était nécessaire pour faire plus ample connaissance.

À mon tour, j'adresse un souvenir ému à la mémoire de M. le gouverneur Alberti qui vient de disparaître. Il est un de ceux auxquels je faisais allusion tout à l'heure. Comme vous qui l'avez connu, j'ai éprouvé à l'annonce de son décès, une douloureuse surprise.

Je me joins à notre président pour exprimer à madame Alberti, à ses enfants et aux parents qui vivent en Indochine l'expression émue de nos plus vives sympathies.

Ma pensée va aussi vers celui que je remplace et qui a présidé tant de fois cette réunion, M. le résident supérieur Tholance.

Epuisé par un labeur écrasant, il n'a connu la retraite que pour se soigner et reprendre une vigueur sacrifiée au bien d'un pays qui, pour lui comme pour nous, était une patrie seconde.

Je serai l'interprète unanime de vos sentiments, je crois, en lui adressant par delà des mers, les vœux que nous formons pour le rétablissement de sa santé et le bonheur des siens.

Buvons maintenant à la prospérité de notre amicale, à la santé de notre sympathique président qui la dirige avec tant de dévouement ; à la belle et lointaine Cyrnos Kalliste notre berceau, à sa gloire impérissable ; et à tous les Corses du monde, partout présents partout les mêmes, corses toujours et français par dessus tout.

Hanoï
L'Exposition des œuvres de Maurice Menardeau,
peintre du département de la Marine
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 et 27 janvier 1938)

C'est demain, à 17 heures, qu'aura lieu, sous le patronage de M. Yves Châtel, résident supérieur du Tonkin, dans les salons de l'Amicale corse (Immeuble Hôtel Métropole), le vernissage que nous avons annoncé.

L'exposition s'ouvre sous les auspices les plus favorables dans une ville où il ne manque pas de personnes susceptibles d'apprécier les véritables talents.

Voilà ce que nous verrons des œuvres de Paul Menardeau.

.....

HAÏPHONG
À l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 février 1938)
(*Chantecler*, 3 février 1938, p. 4)

La section haïphonnaise de l'Amicale des Corses nous informe qu'elle donnera, le samedi 12 février, un banquet suivi de bal à l'Hôtel du Commerce. Cette heureuse initiative mérite d'être encouragée, et il faut espérer que non seulement tous les membres de l'Amicale se feront un devoir d'y assister, montrant ainsi leur attachement à leur groupement, mais qu'ils inciteront aussi leurs amis à s'y rendre.

Chaque année, invariablement, c'est à Hanoï, au Métropole, qu'a lieu le banquet de l'Amicale des Corses, privant ainsi beaucoup de ses membres d'un plaisir certain, car c'est toujours avec joie que l'on se retrouve entre compatriotes.

En effet, nombreux sont ceux qui ne peuvent se rendre à Hanoï, soit par manque de temps matériel, soit qu'ils n'ont pas les moyens, d'accroître les frais du banquet et de la

soirée, d'une dépense supplémentaire importante, que représentent un déplacement et souvent un séjour à l'hôtel.

Nous ne pouvons donc que féliciter ceux qui ont eu cette heureuse idée et leur souhaitons de rencontrer le plus grand succès, surtout que les transformations effectuées par M. de Rivarola à l'Hôtel du Commerce feront que cette soirée se déroulera dans un cadre nouveau, sobre et élégant.

HAÏPHONG
Banquet et bal corses
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1938)
(*Chantecler*, 17 février 1938, p. 6)

Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises dans nos colonnes, l'initiative heureuse de nos concitoyens corses s'est réalisée samedi soir : le banquet et le bal ont eu lieu à l'Hôtel du Commerce et ont remporté le plus grand succès.

Dans la salle du Commerce entièrement remise à neuf, un dîner de 80 couverts réunissait une assistance choisie parmi laquelle nous avons remarqué : M. le Dr Fesquet, premier adjoint au maire ; M. Santoni, président de l'Amicale corse ; M. Lacombe, directeur de la maison Chaffanjon ; M. Lagauzère, conseiller municipal ; M. Ortoli ; M. Andreani, directeur du garage Aviat ; le comte et la comtesse Colonna de Giovanelli, etc.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner tout particulièrement l'atmosphère de tranche gaieté de ce banquet ainsi que son menu très apprécié, où la fameuse cuisine corse avait dit son mot. Du potage au cabri en passant par toute la gamme des mets choisis de l'île de Beauté, tout avait été spécifiquement corse.

À la fin du dîner, M. Prosperi, capitaine au long cours de la Compagnie Indochinoise de Navigation, prononça la courte allocution suivante :

.....

Un bal très réussi réunit ensuite les convives auxquels étaient venus s'ajouter de nombreux invités et amis des Corses. M. l'administrateur-maire Valette et M^{me}, M. le colonel Casseville, etc., avaient tenu également à rehausser de leur présence ce bal, qui dura jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

(*Courrier d'Haïphong*.)

Hanoï
AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mars 1938)

M^{me} veuve QUILICI et son enfant ;
M^{me} et M. Pierre QUILICI à Quasquara (Corse) ;
M^{lles} Catherine et Marie ;
MM. Joseph Antoine et Dominique Quilici à Quasquara ;
M^{me} et M. Loizillen et leurs enfants ;
M^{me} Vve Granger Casanova,

M. le chef et le personnel de la Sûreté, les membres de l'Amicale corse et les amis ont la douleur de faire part du décès de :

monsieur François QUILICI
inspecteur de la Sûreté

leur époux, père, fils, frère, oncle, neveu et ami survenu le 4 mars 1938, à l'hôpital de Lanessan, à l'âge de 34 ans.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital de Lanessan le dimanche 6 mars à 8 heures.
Le présent avis vendra lieu de faire-part.

Obsèques
Auguste Anziani
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juin 1938)

Hier soir, à la tombée de la nuit presque, une foule innombrable a conduit au champ de repos le jeune Auguste Anziani.

Son corps avait été ramené la veille de l'hôpital de Lanessan à la maison de famille, boulevard Gambetta, pour la veillée funèbre.

Et c'est sous un amoncellement de gerbes blanches, de couronnes aux rubans violets que le pauvre enfant passa quelques heures encore là où il avait vécu, là où il avait grandi, objet de l'immense tendresse d'un père et d'une mère dont la profonde désolation devant le cercueil faisait peine à voir.

L'absoute fut donnée par le Révérend Père Depaulis à l'église Saint-Antoine revêtue aujourd'hui de sa parure de deuil. Et la bière ensuite placée au dépositaire du cimetière.

M. Santoni, président de l'Amicale des Corses du Tonkin et de l'Annam, salua en termes émus le jeune défunt ; rendit hommage aux parents qui avaient tout fait pour bien élever leurs enfants et leur assurer un avenir heureux et aisé et apporta à M. et à M^{me} [Antoine] Anziani la sympathie douloureuse de l'Amicale corse.

La foule immense ; le nombre incalculable de couronnes et de gerbes ; les hautes personnalités présentes : M. le résident supérieur Bary ; M. l'inspecteur des affaires politiques Delsalle ; M. le directeur de l'Enregistrement de Bernard de Feyssal ; M. le résident-maire et M^{me} Virgitti ; M. Baffeuleuf, président de la chambre de commerce de Hanoï, pour n'en citer que quelques-uns, l'Amicale Corse au grand complet prouvèrent assez que le deuil des Anziani ne laissait pas indifférente la population de notre ville, bien loin de là. Que cette marque publique de haute estime lui apporte un peu de consolation.

Les obsèques de madame Parsi
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1938)

Ce matin, lundi, à 8 heures 30, ont eu lieu les obsèques de madame Suzanne Parsi, décédée pieusement le 18 courant à l'hôpital militaire de Lanessan où elle se trouvait en traitement depuis bientôt deux mois.

Un mal impitoyable a fini par abattre cette courageuse jeune femme, malgré la science des praticiens, les soins dévoués et constants des infirmières, des amies et l'assistance affectueuse de son mari qui, depuis plusieurs jours, redoutant l'issue fatale, n'avait pas quitté un instant le chevet de la chère malade.

Madame Parsi a lutté jusqu'au bout avec une grande énergie. Elle disparaît dans sa 33^e année, au moment où la vie devait être pour elle remplie de satisfactions.

D'un caractère gai, simple et affable, elle savait mettre à l'aise ses invités, que ce fut à Hanoï lorsque son mari occupait les fonctions de chef de cabinet du regretté résident supérieur Tholance ou, depuis plus d'un an, à Laokay et Chapa où son mari était résident.

Aussi une grande affluence de personnes, dont beaucoup de compatriotes de la colonie corse, ont assisté ce matin aux obsèques de la regrettée disparue, apportant à M. le résident de France Parsi et à la famille un grand réconfort.

L'absoute fut donnée à la chapelle de l'hôpital militaire de Lanessan par le R. P. Petit, aumônier. Puis le cortège se forma pour gagner le cimetière de la route de Hué où le corps fut placé au dépositaire.

De magnifiques couronnes et gerbes de fleurs en très grand nombre précédaient ou ornaient le char funèbre envoyées par la famille, les amis, l'Amicale corse, la population européenne de Laokay ; les mandarins de Laokay, l'Amicale des Services civils, etc., etc.

Le deuil était conduit par M. Parsi dont la douleur faisait peine à voir, accompagné de M. Casabianca, payeur du Trésor, et de M. l'ingénieur Santoni, président de l'Amicale corse.

Dans l'assistance, on remarquait : M. le premier président p. i. de la cour d'appel de Hanoï Léonardi, M. le Conseiller à la Cour Fabiani ; M. l'administrateur Vinay, directeur des Bureaux de la Résidence Supérieure ; M. Pujol, chef de Sûreté ; M. le résident de France à Langson Giudicelli ; M. l'administrateur Michelot, chef de cabinet de M. le secrétaire général Nouailhetas, M. l'administrateur-maire de la ville de Hanoï et madame Virgitti ; M. le commissaire central et M^{me} Fabiani ; M. le colonel Larbalétrier, M. le capitaine de gendarmerie Rouchaud ; M. H. de Massiac directeur de l'« Avenir du Tonkin » ; MM. les inspecteurs des Affaires politiques au Tonkin Colombon et Delsalle ; M. Perroud ; M. l'inspecteur Vivès, commandant la brigade indigène de Sontay ; M. le garde principal Casanova ; M. l'ingénieur des T. P. Chazal ; M^e Giorgi, commissaire-priseur ; M. Casabianca, négociant ; M. Giovacchini, vérificateur des D. et R. à Hanoï ; M. Lovichi, négociant à Vinh ; MM. Ciciliano, contrôleur principal h.c. des chemins de fer ; etc. etc.

Les dames étaient en très grand nombre : M^{me} la générale Charbonneau, M^{me} Vittori Bargonne, M^{me} Delsalle, etc.

Puissent toutes ces marques de sympathie apporter quelque adoucissement à la douleur de M. le résident Parsi et des siens à qui nous renouvelons l'expression émue de nos bien vives condoléances.

Le départ de M. le résident-maire et de madame Virgitti
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1938)

M. le résident-maire et madame Virgitti, accompagnées de leurs fils, vont nous quitter jeudi prochain par le « Jean-Laborde ».

Les manifestations de sympathie se succèdent : Samedi, l'Amicale corse, dans son coquet et nouveau local du boulevard Gia-Long, faisait ses adieux à M. et à madame Virgitti.

« Georges » avait été chargé de servir le lunch : ce fut irréprochable.

Demain, le personnel municipal fera ses adieux au résident-maire à qui il offrira un champagne, d'honneur : on y verra encore « Georges » et son équipe.

La ville de Hanoï doit une profonde reconnaissance à M. le résident-maire Virgitti, et quand nous disons *ville*, nous voulons parler aussi bien de la population française que de la population annamite.

Il n'est pas un coin de la capitale où ne s'exerce l'activité étudiée, réfléchie, méthodique persévérante du résident-maire Virgitti.

Il conçut un plan et il le réalisa : témoins ces magnifiques quartiers neufs où s'élèvent de somptueuses demeures, parure de la capitale.

Ordre, propreté, discipline : telles sont les caractéristiques de notre ville sous sa direction éclairée.

Fermeté et bonté, tels furent d'administration.
Philosophe, il marcha toujours droit au but, sans s'inquiéter des obstacles et des embûches.
Il peut, dans sa modestie bien connue, être fier de l'œuvre réalisée.
À la famille Virgitti si estimée nous adressons nos souhaits de bon congé.

À HANOÏ

Une centaine de Corses tentèrent de manifester devant le consulat italien
(*Le Populaire d'Indochine*, 13 décembre 1938)

Sur les conseils du maire, les manifestants se séparèrent aux cris de « Vive la France ! Vive la Corse »

On mande du Tonkin qu'hier après midi, vers 17 h., les Corses à Hanoï, au nombre d'une centaine, se réunissaient au siège de leur amicale, rue Lê-Loi, pour délibérer sur l'attitude à prendre en vue de manifester leur attachement à la France et leur indignation devant les visées territoriales italiennes sur l'île de Beauté.

Sur la façade du siège social de l'amicale, une grande bande d'étoffe portait ces mots : « Vive la Corse française ! Jamais italiens ! Toujours Français. »

Dès que chacun eut pris place, le président de l'amicale demanda à l'assistance si, après les protestations de fidélité à la France que les Corses du Tonkin avaient faites auprès de la métropole, il convenait d'organiser une manifestation devant le consulat italien de Hanoï ?

L'avis était partagé. Les uns voulaient manifester. D'autres voulaient rester calmes pour ne pas troubler l'ordre.

Alors qu'aucune décision n'était prise, le président reçut une lettre M. l'administrateur-maire de Hanoï recommandant à la colonie corse d'éviter autant que possible toute manifestation de nature à nuire à l'ordre.

Mais une partie voulait encore manifester.

Après un bref échange de vue, une manifestation pacifique fut décidée.

L'on défilerait en ordre dans la rue et si la police l'empêchait, l'on se séparerait aux cris de « Vive la France ! Vive la Corse ! »

Une centaine de personnes se rallièrent alors à cette manifestation. Mais, vers 18 h., à peine les manifestants étaient-ils sortis du siège social de l'amicale arborant les couleurs de la Corse et de France, qu'ils se heurtèrent aux autorités.

M. l'administrateur maire Gallois-Montbrun, M. le commissaire Fabiani, MM. du Courthial⁸ et Lisseyre, tous ceintrés [sic] du ruban tricolore, barrèrent la route aux manifestants.

M. Gallois-Montbrun adressa un appel au patriotisme éclairé des Corses et leur conseilla de se disperser s'ils ne voulaient pas que des faits regrettables pussent se produire.

Les manifestants se séparèrent aussitôt en acclamant la France et la Corse.

Le consulat italien était protégé par la police locale. Tous les chemins conduisant au consulat étaient gardés par des pelotons de policiers qui ne se séparèrent qu'après que les manifestants furent dispersés.

⁸ Henri Édouard Yves du Courthial (Paris XIV^e, 15 nov. 1901-Bonneuil-sur-Marne, 7 janvier 1961) : fils d'Achille, Édouard, Yves du Courthial, gardien de la paix, et d'Hélène Marie Anne Lefèvre, chasublière. Neveu du consul Yves du Courthial (1873-1945). Marié à Hanoï, le 9 nov. 1929, avec Eugénie dite Nina Lacombe. Divorcés à Paris, le 4 juillet 1950. Remarié à Paris XV^e, le 17 juin 1952, avec Jeanne Cadet. Secrétaire de police, puis commissaire.

Le bal annuel de l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1939)

C'est demain samedi 4 mars que sera donné, dans les salons du Grand Hôtel Métropole, à partir de 22 h. 30, le bal annuel de l'Amicale des Corses du Tonkin. Belle fête en perspective.

La fête annuelle de de l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1939)

La fête annuelle des Corses — banquet et bal — s'est déroulée samedi dernier dans les salons du Grand hôtel Métropole magnifiquement décorés et brillamment illuminés -

À la table d'honneur, se trouvaient réunis autour de M. Santoni président, M^{me} Massimi, le premier président Léonardi, M^{me} Santoni, Me Giorgi, M^{me} Fabiani. M. Massimi, administrateur des Services civils, M. Appietto, M^{me} Gaziello, M. Giovacchini, M^{me} Appietto, M. Gaziello, M^{me} Calendini, le colonel Massimi, M. Fabiani, conseiller à la Cour, M. Andréani, M^{me} et M. Ceccaldi, le médecin commandant et M^{me} Leschi, M. Marinetti, sous directeur des Finances, M^{me} et M. Lucciardi, magistrat à Haïphong, etc. Puis, parmi les autres convives, on notait :

MM. P. Ortoli, de Genlile-Duquesne, Lacombe, Papi, Colonna d'Istria (services Civils), Papi Luciani, Lucchini, Piazza d'Olmo, Galetti ; Andreani, étudiant ; Gianésini, Gambotti, Guerrini, Bartoli, police ; M^{me} Vittori Bargove M^{me} et M. Fabi, M^{me} et M. Angeli, MM. Flori, M. Bartoli, M^{me} et M. Manfredi, M^{me} et M. Sarrola, M^{me} et M. Poggi, M^{me} et M. Fabiani, commissaire central.

L.e banquet fut très animé et affirma, une fois de plus, la belle solidarité corse.

À l'heure des toasts, M. le président Santoni prit la parole en ces termes :

Mesdames,

Mes chers amis.

C'est avec une satisfaction émue et une légitime fierté que je salue les nombreux compatriotes qui, de tous les points du Tonkin et de l'Annam, se sont réunis ce soir pour faire revivre en commun, pendant quelques instants, des souvenirs de notre île lointaine.

L'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel indique l'intérêt toujours accru que vous portez à notre association. J'ai à cœur de vous en remercier. J'exprime particulièrement ma gratitude aux dames sans la présence desquelles aucun éclat ne saurait être donné à une fête ; la note gale qu'elle jette à ce banquet en couronne le succès.

Je suis profondément touché de la nouvelle marque d'estime que vous venez de me témoigner en me portant, pour la cinquième fois, à la présidence de notre cher groupement. Je m'appliquerai de mon mieux à justifier cette confiance.

Notre revue « Kalliste » vous a fait connaître la vie de notre Amicale. C'est ainsi que vous avez appris avec regret la disparition de quelques-uns des nôtres, plongeant dans le plus grand désespoir des pères et mères ou des maris. Je renouvelle aux parents cruellement éprouvés l'expression de ma sympathie attristée.

Par ailleurs, vous avez été informé du bonheur dont ont été gratifiés quelques amicalistes, brillant mariage, heureuse naissance, avancement, distinction honorifique. À tous, je renouvelle les plus cordiales félicitations.

Au cours de l'année coulée, le dynamisme de notre association s'est manifesté sous différentes formes. Grâce au concours du comité sortant, dont quelques membres n'ont pas tenu, à mon vil regret, à se faire maintenir en fonctions, nous avons enregistré quelques réalisations heureuses. Nous avons, en effet, un local agréablement aménagé où, le soir venu, après une journée de labeur et de soucis, nous pouvons nous réunir et deviser en toute intimité. Nous avons la promesse que « Kalliste » recevra un essor nouveau très prochainement : de bonnes volontés se sont offertes et, par avance, je leur dis merci.

Mes chers amis, au cours de cette même année, des événements importants se sont produits en Corse et à l'occasion des Corses.

L'inauguration du monument Napoléon au Casone, à Ajaccio, le 13 août dernier, a été la cause d'une manifestation grandiose. Pour la première fois, le Gouvernement de la République, représenté par un enfant du pays, M. Campinchi, ministre de la Marine, a glorifié le « petit caporal » dont le seul nom suffit à faire vibrer l'âme de tout Corse.

Des délégués de pays où Napoléon avait fait flotter le drapeau tricolore et inscrit une page immortelle d'histoire glorieuse s'étaient rendus en Ajaccio pour donner à cette cérémonie la solennité qui s'imposait.

De nombreux habitants de l'intérieur, sans distinction d'opinion, s'étaient groupés au chef-lieu pour participer à cette fête mémorable et y entendre les beaux discours prononcés par des personnalités autorisées. Les Corses éloignés que nous sommes communiaient, ce jour-là, par la pensée avec ceux résidant dans notre petite partie. Quelle émotion intense n'avons-nous pas ressentie à la lecture du compte rendu de ces fêtes.

Quelques temps après cette magnifique démonstration de solidarité française, le 30 novembre exactement, le jour même où la grève générale devait être déclenchée en France, des membres du Parlement fasciste italien, escomptant que cette grève aurait été le commencement de troubles dans notre pays, ont réclamé, avec d'autres territoires français, la Corse.

Suprême injure ! Faut-il que la diplomatie fasciste soit bien mal renseignée pour imaginer que les Corses auraient pu accepter sans protestations indignées une pareille présentation. De tous les points du globe, avec une spontanéité certaine, réunis ou isolés, ils ont manifesté leur mépris à ces parlementaires aux gages du Duce, en même temps que leur attachement à leur patrie, la France. Par le plus humble ou le plus haut placé de nos compatriotes, des paroles fermes et patriotiques ont été prononcées. Nous-mêmes, réunis aussitôt en assemblée extraordinaire au siège de notre amicale, avons rédigé l'ordre du jour suivant dont je tiens à vous donner lecture :

« Les Corses du Tonkin et de l'Annam

Ayant pris connaissance de la manifestation déplacée à laquelle se sont livrés certains députés italiens ;

Considérant que c'est de leur part faire preuve d'une ignorance totale des données historiques et d'une méconnaissance absolue des aspirations et tendances du Peuple Corse tout entier profondément intégré dans la Communauté Française à laquelle le rattachent de grands souvenirs et des sacrifices consentis sur les mêmes champs de bataille depuis cent soixante dix ans ;

Considérant, ainsi que l'attestent ses luttes séculaires contre les Républiques de Pise et de Gênes qui n'ont jamais pu asservir, que le peuple Corse n'a jamais voulu et ne voudra jamais être Italien ;

Protestant avec énergie contre une pareille attitude des députés et dirigeants italiens ;

Comptant fermement sur le Gouvernement qui préside actuellement aux destinées de la France, et dont fait partie un élu corse, pour que cessent de telles provocations, au

lendemain surtout du jour où un ambassadeur a été envoyé à Rome et à deux mois des accords de Munich qui ont consacré le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

Décidant de remettre à M. le résident supérieur au Tonkin, en vue de son envoi au Gouvernement, le télégramme suivant :

« Les Corses au Tonkin, vivement indignés par la manifestation déplacée du parlement italien, rappellent à ce dernier les luttes séculaires soutenues par leurs aïeux contre la République de Gênes, se déclarent prêts à verser leur sang pour résister à toutes incursions étrangères dans leur île et adressent au Gouvernement français l'assurance d'un indéfectible attachement à leur seule Patrie : La France. »

M. le résident supérieur nous informa que M. le gouverneur général avait câblé au président du conseil notre protestation.

La plupart d'entre nous ont vu défiler sous leurs yeux, avec une émotion non dissimulée, le film relatant la visite de M. le président du Conseil Daladier en Corse. Nous avons entendu les acclamations de cette foule qui agissait librement et non sous la menace du « manganello » ni de l'huile de ricin.

La Corse Française ! Ai-je besoin de m'appesantir sur cette évidence. Les mânes de nos 40.000 morts de 1914 à 1918, de ceux de tous les champs de bataille où le drapeau tricolore a été engagé se dresseraient unanimement et appelleraient à ceux qui l'ignorent que leur sacrifice n'a été consenti que pour que la France vive !

La Corse « terra irredenta » ! Je traiterais de plaisantin celui qui ose l'annoncer si nous ne traversons pas une époque d'incertitude anxieuse. Certes, les dirigeants italiens seraient heureux d'intégrer dans leur communauté le peuple Corse qui apporterait à leur l'énergie, le courage, le goût de l'action ; qualités qui font les races fortes.

Mes chers amis, je suis sûr d'interpréter unanimement votre pensée lorsque je proclame que la Corse est et entend rester française et que si, par impossible, le sort des batailles en rendait l'Italie propriétaire, il faudrait à celle-ci, pour la conquérir, se battre d'un rocher à l'autre et exterminer ses habitants, y compris les femmes, les vieillards et les enfants.

Pour en finir, j'évoquerai le serment émouvant du 4 décembre 1928 prêté devant le monument aux morts de Bastia par une foule enthousiaste. Je rappelle que ce monument représente une femme corse dont tous les enfants militaires sont morts à la guerre et qui offre son dernier, un adolescent, à la mère-patrie. Le vrai sentiment des Corses fut exprimé par le président des anciens combattants du nord de l'île lorsqu'il déclara.

« Face au monde, de toute notre âme, sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir Français ».

Je vous demande de prendre à notre compte ces nobles paroles qui ont fait le tour du monde et tous ensemble de crier « Vive la Corse Française ! »

Le discours du président Santoni lui valut une véritable ovation de la part de ses compatriotes.

Le *Chant de l'Ajaccienne* retentit.

M. le gouverneur général Jules Brévié, M. le général commandant supérieur, toutes les plus hautes notabilités civiles et militaires honorèrent de leur présence le bal, qui fut très brillant, marquant ainsi l'estime en laquelle ils tenaient les vaillants habitants de l'île de Beauté.

NÉCROLOGIE
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1939)

Ce matin, mardi, à 7 heures, ont eu lieu les obsèques religieuses d'un vieux Tonkinois, excellent homme, du pays de l'île de Beauté, qui, sa belle carrière terminée, s'était fixé au Tonkin, Paul-Marie Battesti, âgé de 70 ans.

L'Amicale corse, avec à sa tête M. l'ingénieur Santoni, remplaça la famille absente et les Corses donnèrent une nouvelle marque de leur belle et étroite solidarité en assistant nombreux, certains venus de l'intérieur et de Haïphong, à l'enterrement de leur regretté compatriote.

L'Amicale des Douanes vint, largement représentée, dire qu'elle n'oubliait pas le camarade qui avait servi, de longues années, dans cette administration.

L'absoute fut donnée dans la chapelle de la clinique Saint-Paul et l'inhumation se fit au cimetière européen de la ville.

NÉCROLOGIE

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1939)

Nous apprenons avec peine le décès survenu le 10 juin 1939 à 21 heures 20 à l'hôpital de Lanessan, de M^{me} René Rosette Cadendini, née Guintini, 28 ans, épouse regrettée de M. Calendini, le sympathique ingénieur du Service maritime des Travaux publics à Haïphong.

Les obsèques ont eu lieu ce matin 12 juin à 8 heures 30, suivies par une très nombreuse assistance, le président et les membres de l'Amicale corse, le président et les membres de l'Amicale des Travaux publics.

En cette pénible circonstance, nous adressons nos sincères condoléances à M. Calendini, à la famille et à toutes les personnes que ce deuil touche.

HANOÏ

Conseil municipal
Séance du 30 mai 1940

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1940)

17° — Location d'un immeuble communal boulevard Gialong prolongé à l'Amicale des Corses.

LES DEUILS

LES OBSÈQUES DE M. LE PRÉSIDENT DE CHAMBRE LÉONARDI
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1940)

Au milieu d'une assistance très nombreuse et émue se déroulèrent, hier 7 octobre 1940, à 17 heures, les funérailles de monsieur Charles Léonardi, président de chambre près la cour d'appel et président du Conseil du contentieux administratif de l'Indochine, officier de Justice militaire de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre.

Après la levée du corps au dépositaire de l'hôpital de Lanessan, l'absoute solennelle fut donnée dans la chapelle de cet établissement par le R. P. Petit, aumônier.

De nombreuses couronnes et gerbes de fleurs avaient été offertes par les parents et amis du regretté défunt, M. le gouverneur général de l'Indochine, l'Amicale des Corses

de l'Annam-Tonkin, le Service judiciaire, le Conseil du contentieux administratif de l'Indochine, le Barreau de l'Annam-Tonkin.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège se forma pour gagner le cimetière de la rue Sergent-Larivière.

Le» cordons du poêle étaient tenus par MM. l'avocat général Narbonne, les conseillers Sizaret, Olivier et Fabiani, en robe.

Le deuil était conduit par M^{me} V^{ve} Charles Léonardi, ses enfants et ses parents, suivis des magistrats et des fonctionnaires du Service judiciaire, en robe et de très nombreuses personnalités.

On remarquait : M. le secrétaire général Delsalle, représentant M. le gouverneur général, le résident supérieur Rivoal, le personnel du Service judiciaire au complet ; M. le résident supérieur Wintrebert, le général de division Cazin, les médecins généraux Heckenroth, Millous ; le général Bourrely ; MM. Dupré, directeur des Services judiciaires ; Falgayrac, Premier président près la cour d'appel ; le Premier président de Cour honoraire Morché, président du Tribunal ; Moreau, procureur général près la cour d'appel ; Nicolas, avocat général ; le procureur de la République Nadaillat ; les conseillers : Noël, Mignard, [Eugène] Sicé, Janvier, Filatreau, L.L. E.E. Pham-gia-Thuy, Ng. huu Thu ; M. Morice, substitut du procureur de la République ; les juges Pegourier, Bonnet, Kergomec, Raudé, etc., monsieur Blanc, greffier en chef près la cour d'appel, et les commis-greffiers de la cour et du tribunal, Casimir, chef du secrétariat du procureur général, les fonctionnaire français et annamites, le personnel du Conseil du contentieux administratif de l'Indochine ; MM. l'administrateur Gehin, commissaire du Gouvernement, les administrateurs Huckel et de Maynard, assesseurs, Vu ngoc Tran, secrétaire, etc., le personnel du tribunal militaire : M. le colonel Piboul, le commandant Pietri, les capitaines Martini, Pignol et Tosiant, l'adjudant-chef Maniquant, les sergents-chefs Lacoste et Demy, etc., les membres du barreau au complet : MM^{es} Mayet, bâtonnier, Larre, Piriou, de Saint Michel Dunezat, Bordaz, Friestedt, Duringer, Tridon, Tran van-Chuong, Tavernier, Bui-trong Chieu, Dilleman, Nguyễn-huy-Lai, Nguyễn-van-Mân, Co-xuan-Sang, Nguyễn-huy-Chiêu, etc., les juges consulaires : MM. Rochat, Lafon, Barbaud, et ensuite les fonctionnaires de divers services : MM. Cazeaux, inspecteur général des Colonies, directeur des Finances ; Charton, directeur de l'Instruction publique ; Ginestou, directeur des Douanes ; Mayet, trésorier général ; Duteil, inspecteur des Postes ; Mantovani, directeur des Affaires politiques ; Coedès, directeur de l'École française d'Extrême-Orient ; Domec, directeur du personnel au gouvernement général ; de Feyssal, directeur de l'Enregistrement ; M^e Déroché, notaire à la Résidence de Hanoï ; l'administrateur-maire Delsalle ; M. Baffeuf, président de la chambre de commerce ; M. Perroud, président du conseil français ; M. Bourgeois, directeur adjoint des Archives et bibliothèques ; le colonel Genevray, directeur de l'Institut Pasteur ; MM. Guillou, Jourdan, Ortoli, Giorgi, Lê-Thang, conseillers municipaux ; M. Mourer, directeur des Affaires politiques indigènes au gouvernement général ; M. Borel, membre de la chambre d'agriculture ; M. Valette, inspecteur des Affaires politiques et administratives ; M. Guiriec, directeur des bureaux de la Résidence supérieure ; M. Haelewyn, chef du cabinet du résident supérieur ; M. Vinay, résident de Hadong ; M. Gaméhon, administrateur des S. C. ; le colonel Gallin [marié à Rose Jeanne de Vincenzi], directeur du Service radioélectrique ; le colonel Massimi ; M. Berit Débat, directeur local de l'Enseignement local ; M. Loubet, proviseur du Lycée Albert-Sarraut ; M. Guglielmi, receveur de l'Enregistrement ; M. Lacombe, sous-directeur des Postes ; M. Pujol, chel du Service de la Sûreté ; M. H. de Massiac, directeur de l'*Avenir du Tonkin* ; M. Bénéusse, inspecteur de la Garde indigène ; monsieur Worms, monsieur Lécorché, directeur de la Cie des chemins de fer du Yunnan ; M. Dot, directeur général de la C F.A.P. ; M. Santoni, président de l'Amicale des Corses ; M. Rigault, directeur de l'orphelinat franco-indochinois ; MM. Bernard, Kherian, Labrouquère, professeurs à l'École de Droit ; M. de Rozario, censeur au Lycée du Protectorat ; M. Collomb, des

Douanes et Régies ; le capitaine de gendarmerie Léaubie ; le capitaine d'aviation Andréani ; S. E. Vi van Dinh, tong-doc de Hadong ; MM. Laffage, directeur de l'I.D.E.O. ; Golobew, membre de l'É.F.E.-O. ; Rigal, commissaire de police ; Faugère, commissaire de la Sûreté ; Verron, ancien conseiller p. i. près la Cour d'appel ; le Dr. Letort ; Mazoyer, commerçant ; Peckre, hôtelier ; M. et madame Horace Libérati, etc., ainsi que de très nombreuses dames.

Devant le cercueil du défunt au dépositaire du cimetière, M. Falgayrac, Premier président près la cour d'appel, prononça un émouvant discours retraçant la brillante carrière du regretté défunt. Puis M. l'ingénieur Santoni, au nom des Corses de l'Annam et du Tonkin, prononça une touchante allocution évoquant le souvenir de son regretté compatriote.

Discours prononcé par M. le Premier président de cour Falgayrac

C'est avec une profonde émotion que j'apporte ici, aujourd'hui, à la dépouille de celui qui fut le président Léonardi, le salut attristé du Service judiciaire, de la cour d'appel dont il était un des chefs, de tous ses collègues, du ressort d'Hanoï.

Né en Corse, il a débuté dans la magistrature coloniale il y a plus de trente ans, à Madagascar, où je l'ai rencontré pour la première fois. Appelé ensuite à continuer ses services à Saint-Denis (Réunion), en Guyane, à Kayes en A. O. F., de nouveau à Madagascar, il est enfin venu à Saïgon en 1922, à Hanoï comme président de chambre en 1932, dans cette belle colonie de l'Indochine qu'il aimait, qu'il ne devait plus quitter et où je l'ai retrouvé, il y aura bientôt deux ans. C'était toujours le même homme de belle prestance, de rapports agréables, très attaché à bien remplir ses fonctions. Son activité était restée entière, mais mûrie, perfectionnée au cours d'une carrière longue par ses séjours dans des pays variés, au milieu de populations diverses, et une expérience professionnelle que la pratique assidue des devoirs et des charges qu'il avait eu à remplir avait développé à un degré éminent. Partout, il s'est montré à la hauteur de sa tâche ; les étapes de sa carrière en font un témoignage, et le grade élevé auquel il était parvenu depuis longtemps déjà, et qu'il remplissait avec une grande distinction, démontre ses mérites.

À l'exercice de ses fonctions judiciaires lourdes parfois, et qui exigent des magistrats beaucoup plus de temps et de peine qu'on ne pense généralement, M. le président Léonardi n'avait pas hésité à ajouter les fonctions de président du Conseil du contentieux et, là encore, il a fait preuve de grandes qualités. Les rares loisirs qu'il a pu avoir, il les a employés à perfectionner ses connaissances, en essayant d'en faire bénéficier ses collègues, et nous lui devons un ouvrage de jurisprudence administrative locale, qui rend et rendra encore à ceux qui viendront après lui très utiles services.

Sa disparition, alors qu'il était encore en pleine force, va laisser un vide parmi les magistrats et sera vivement ressentie, surtout à la Cour dont il faisait partie, et où il avait su se créer de sincères amitiés.

Mais ce n'est là que le côté magistrat. Il y en a un autre qui, dans la période malheureuse que traverse la nation française, doit également être rappelé, parce qu'il complète et honore la forte personnalité qu'était M. Léonardi.

À ses talents de magistrat, il joignait les qualités du bon Français, n'hésitant pas à payer de sa personne pour le bien et l'honneur du pays. C'est ainsi que nous le voyons participer à la précédente guerre où sa conduite fut, en tous points, digne d'éloges ; il a notamment pris part, en 1917, à la bataille du chemin des Dames, en 1918 à la bataille de Champagne. Affecté à un bataillon de Sénégalais, sa belle tenue lui a valu deux belles citations, dont la dernière est, en quelque sorte, un résumé de ses qualités et mérite d'être rappelée. « Étant en réserve, n'a pas hésité à se porter immédiatement dans un petit poste attaqué par l'ennemi, et à diriger la défense malgré la violence du

bombardement ; a donne le plus bel exemple à sa troupe qui a arrêté l'adversaire, lui infligeant de lourdes pertes. » La croix de guerre avec trois étoiles a récompensé ses actes de courage, et, par la suite, la Légion d'honneur au titre militaire lui a été attribuée. La guerre terminée, il avait estimé que son devoir de défenseur de la patrie n'avait pas pris fin et il était volontairement resté dans le cadre des officiers de réserve, ce qui l'avait conduit jusqu'au grade de capitaine qu'il avait en septembre 1939 lorsqu'il a été à nouveau mobilisé.

Encore en pleine force, très actif, s'étant créé un foyer, il semblait à tous que l'avenir devait apporter des satisfactions à M. Léonardi. La mort impitoyable est venue mettre un terme prématuré à son existence si bien remplie, toute de service et de devoir, aux espoirs qu'il pouvait avoir encore au point de vue professionnel, et, surtout, à l'espérance de voir grandir ses jeunes enfants et les conduire dans le droit chemin. Car je ne puis oublier, au milieu du regret que nous cause sa disparition, qu'il laisse une jeune femme et trois enfants en bas âge. Et ce n'est pas la moindre tristesse que de voir s'en aller, avant ce qui nous semble être le terme normal, un chef de famille qui désirait par dessus tout pouvoir assurer aux siens un avenir convenable.

Je crois être l'interprète fidèle de tous nos collègues en priant M^{me} Léonardi, de vouloir bien agréer l'expression de nos condoléances sincères et de notre sympathie réelle dans la grande douleur qui la frappe.

Président Léonardi, vous disparaissiez alors que la tâche n'était pas encore terminée pour vous, laissant le souvenir d'un magistrat éminent et d'un bon Français. Soyez assuré que nous conserverons votre mémoire. Au nom de tous vos collègues, je vous dis ici bas adieu.

Discours prononcé par M. Santoni, président de l'Amicale des Corses

Mesdames, Messieurs,

C'est une bien douloureuse mission qui m'échoit aujourd'hui que celle d'adresser, au nom des membres de l'Amicale des Corses du Tonkin et de l'Annam, le suprême adieu à un être qui m'était particulièrement cher, à notre éminent compatriote M. le président Léonardi.

Sa santé, déjà ébranlée depuis quelque temps, s'est ressentie des malheurs qui se sont abattus sur la France. La perspective de voir sa petite patrie, notre chère Corsé, entrer dans l'enjeu de la guerre actuelle a contribué considérablement à aggraver son état. Malgré la science de praticiens éclairés à l'inlassable dévouement, malgré les soins prodigués par une épouse aimable nuit et jour, sans repos, à son chevet le mal qui le minait l'a terrassé.

Sa disparition prive un foyer tendrement uni de son chef au souci constant de le rendre heureux. Trois petits garçons, dont l'un est à peine capable de prononcer le mot « papa », l'égayaient. Il semblait que le bonheur devait y régner encore longtemps. Des projets de retour au pays natal, dès que les circonstances le permettraient, avaient été échafaudés. Des êtres chers l'y attendaient Hélas ! le sort en a décidé autrement et c'est le désespoir qui s'y est introduit.

Madame,

je sais le calvaire que vous venez de gravir et combien votre douleur est immense. Je n'essayerai pas, par des mots, de l'atténuer. Je sais aussi le courage qui vous anime. Vous puiserez dans l'amour de vos enfants, dans votre foi, la force et la résignation pour la surmonter.

Vous aurez à cœur d'élever ces chers petits dans l'exemple de leur père, en leur inculquant les deux qualités qu'il possédait, entre autres une honnêteté scrupuleuse.

Quant à nous, ses compatriotes, nous partageons votre deuil. Personnellement je perds un ami fidèle, un conseiller averti, toujours prêt à rendre service.

Sa mémoire sera honorée au sein de notre groupement et son souvenir y restera vivace.

L'émotion qui étreint la nombreuse assistance qui vous entoure est la preuve manifeste de l'estime en laquelle il était tenu. Puisse cette manifestation de sympathie apporter un léger baume à votre cruel chagrin.

Mon cher ami,

Votre sollicitude à l'égard de votre entourage était exemplaire. Il se ressentira cruellement de votre absence. Néanmoins, je tiens à vous donner l'assurance que votre petite famille ne sera pas abandonnée sur la terre tonkinoise et que, jusqu'à son retour auprès de vos parents angoissés, tout sera fait pour atténuer sa détresse.

Dormez en paix.

L'« Avenir du Tonkin » renouvelle à M^{me} veuve Charles Léonardi et à ses enfants, à la famille du défunt, à M. le directeur, au personnel du Service judiciaire, à l'Amicale de Corses et à tous ceux qu'afflige ce deuil, l'expression de ses condoléances émues.

Gouvernement général
[Les audiences du Gouverneur général](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1940)

Hanoi, 25 novembre (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 25 novembre ... M. Santi, président de l'Amicale Corse.

À la mémoire de M. Jean Chiappe
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1940)

Hanoi, 12 décembre (Arip). — Une messe a été célébrée le 12 décembre à la cathédrale de Hanoi à la mémoire de M. Jean Chiappe.

On y remarquait la présence du vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine — reçu à son arrivée par le R. P. Villebonet, curé de la cathédrale, et par M. Santi, président de l'Amicale des Corses, — de M. P. Delsalle, secrétaire général du gouvernement général, du général de corps d'armée Martin, commandant supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, de M. Grandjean, résident supérieur au Tonkin, et les principales autorités militaires et civiles.

Obsèques de Jean Chiappe
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1940)

En France a été célébré à Notre-Dame de Paris un service solennel en l'honneur du grand Français Jean Chiappe. La cérémonie, où officiait le cardinal archevêque M^{gr} Suhard, a été suivie de discours, — et Pierre Laval a retracé la carrière de ce vaillant serviteur de la France qui avait, à maintes reprises, refusé des ambassades, des gouvernements généraux, mais qui se donna tout entier à sa patrie, quand celle-ci fut en deuil et qui a trouvé une mort digne de lui.

À Hanoï également, l'Amicale corse a eu l'initiative qui l'honore hautement de faire célébrer une messe pour le repos de l'âme de ce grand Français.

Les obsèques de M. Nicolai
[Né le 25 juillet 1896 à Sartène (Corse)]
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1941)

Les obsèques de M. Joseph Nicolai, garde principal de 1^{re} classe de la garde indigène, ont été célébrées hier 6 janvier 1940 à 16 heures au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée de corps a eu lieu au dépositaire de l'hôpital de Lanessan et l'absoute a été donnée dans la chapelle de l'établissement par le R. P. Petit, aumônier.

Les honneurs étaient rendus par un détachement de la garde indigène commandé par un adjudant indochinois.

Des fleurs et des couronnes avaient été offertes par les fonctionnaires européens de la province de Kiên-An, les gradés et gardes de la garde indigène, l'amicale des Corses, les parents et amis du défunt.

Parmi les personnalités qui assistaient aux obsèques, on remarquait : MM. l'administrateur Queinec, chef du cabinet du résident supérieur le représentant ; Delsalle, inspecteur principal hors classe, commandant la brigade de Hanoï ; Parmentier, inspecteur principal de la garde indigène ; les inspecteurs Souyeaux, à Kiên-An, Arnaud, à Vinh-Yên ; les inspecteurs en retraite Bredouillot, Vidy, et [Paul-Eugène] Saigne ; les sous-inspecteurs Guillot, Laurent, Gandon ; M. l'ingénieur, Santoni, président de l'Amicale des Corses du Tonkin ; Giorgi, commissaire-priseur ; Simonet, retraité des Postes ; le lieutenant de gendarmerie, Mérian ; Casabianca, commerçant ; Orsi, du service judiciaire, Colonna d'Istria, de la Sûreté ; Burgain, Poggiale, Celimon, Chapel, des Douanes et Régies, Poggi, du Service de l'identité, des officiers ; M. H. de Massiac, directeur de l'« Avenir du Tonkin », etc. ainsi qu'une délégation de la garde indigène de Kiên-An.

Après l'absoute, le cortège se forma pour se diriger vers le cimetière de la rue Sergent-Larrivée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Guillot, Gardon, sous-inspecteurs, Dicquemare et Laurence, gardes principaux.

Le deuil était conduit par M^{me} et M. Antoine Joseph, parents du regretté défunt.

Entraide
Un beau geste des Corses à l'égard des Lorrains
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1941)

Hanoï, 10 mars 1941 (ARIP). — Parmi les souscriptions encaissées récemment par l'Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre pour le secours aux Lorrains, figure une somme de deux mille piastres versée par l'Amicale des Corses du Tonkin.

Ce geste de solidarité nationale à l'égard des malheureuses populations qui ont tout quitté pour demeurer françaises honore grandement la communauté corse du Tonkin et mérite d'être signalé.
